

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU FINISTÈRE

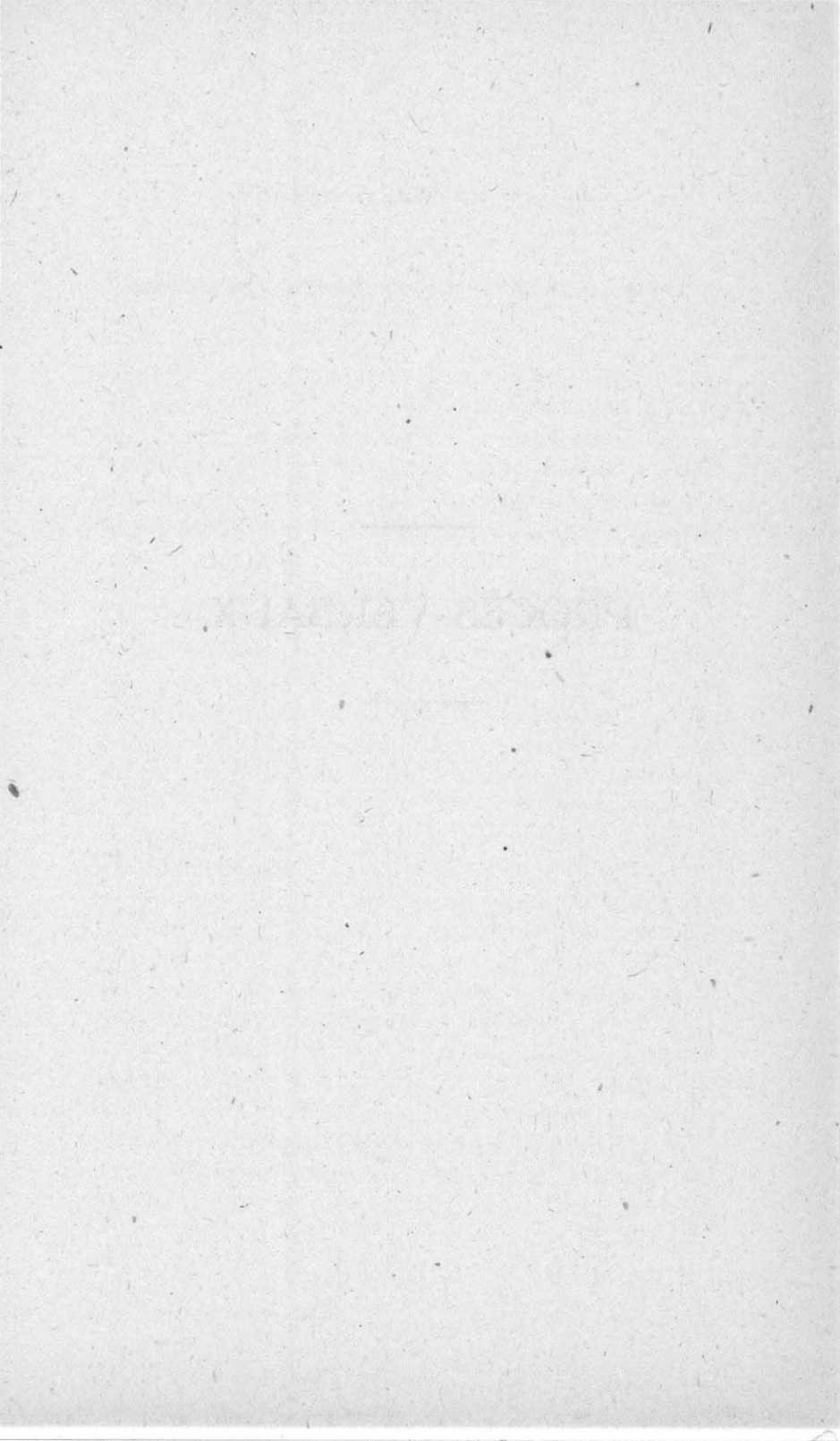
TOME LXXI

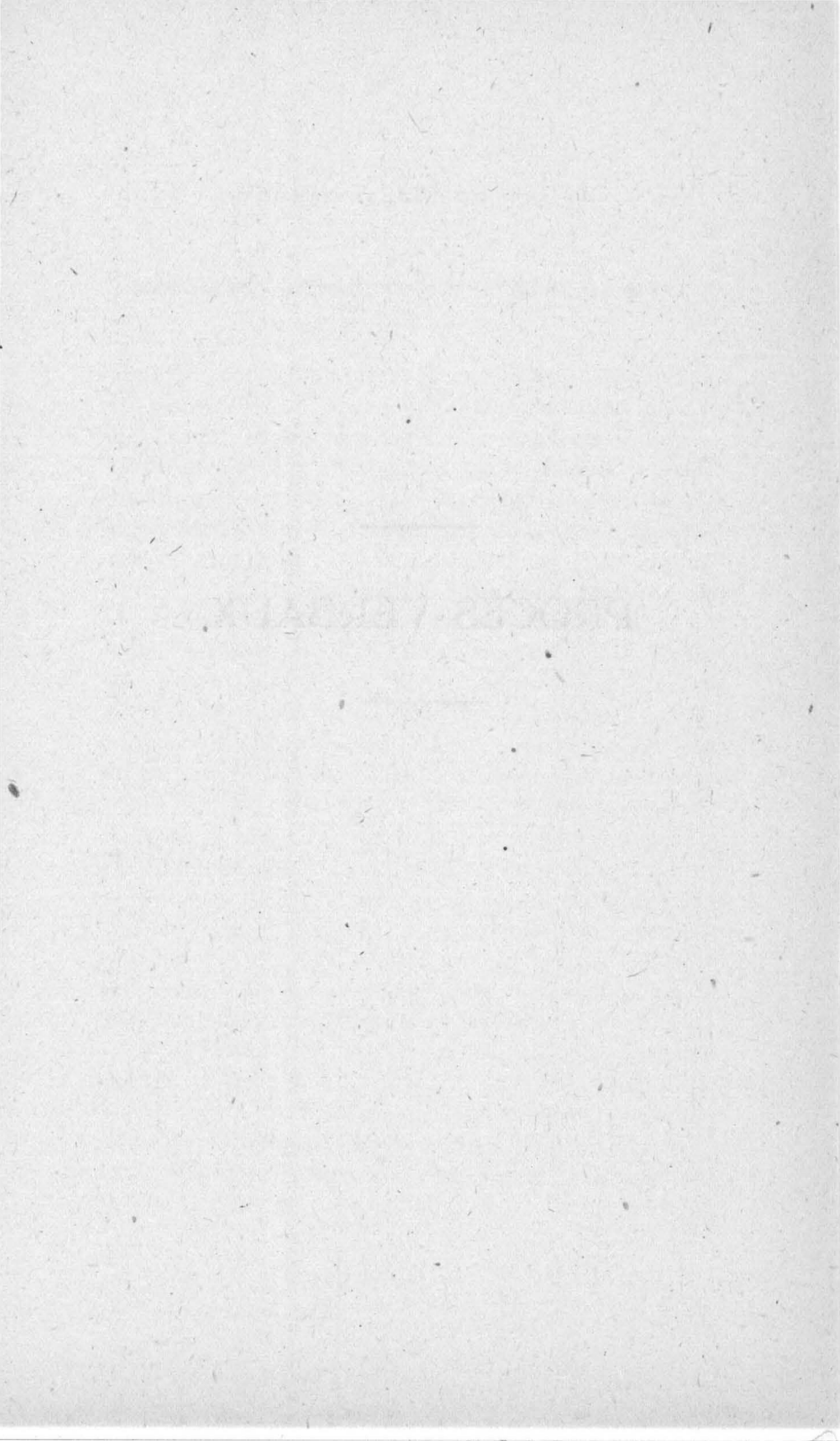
1944

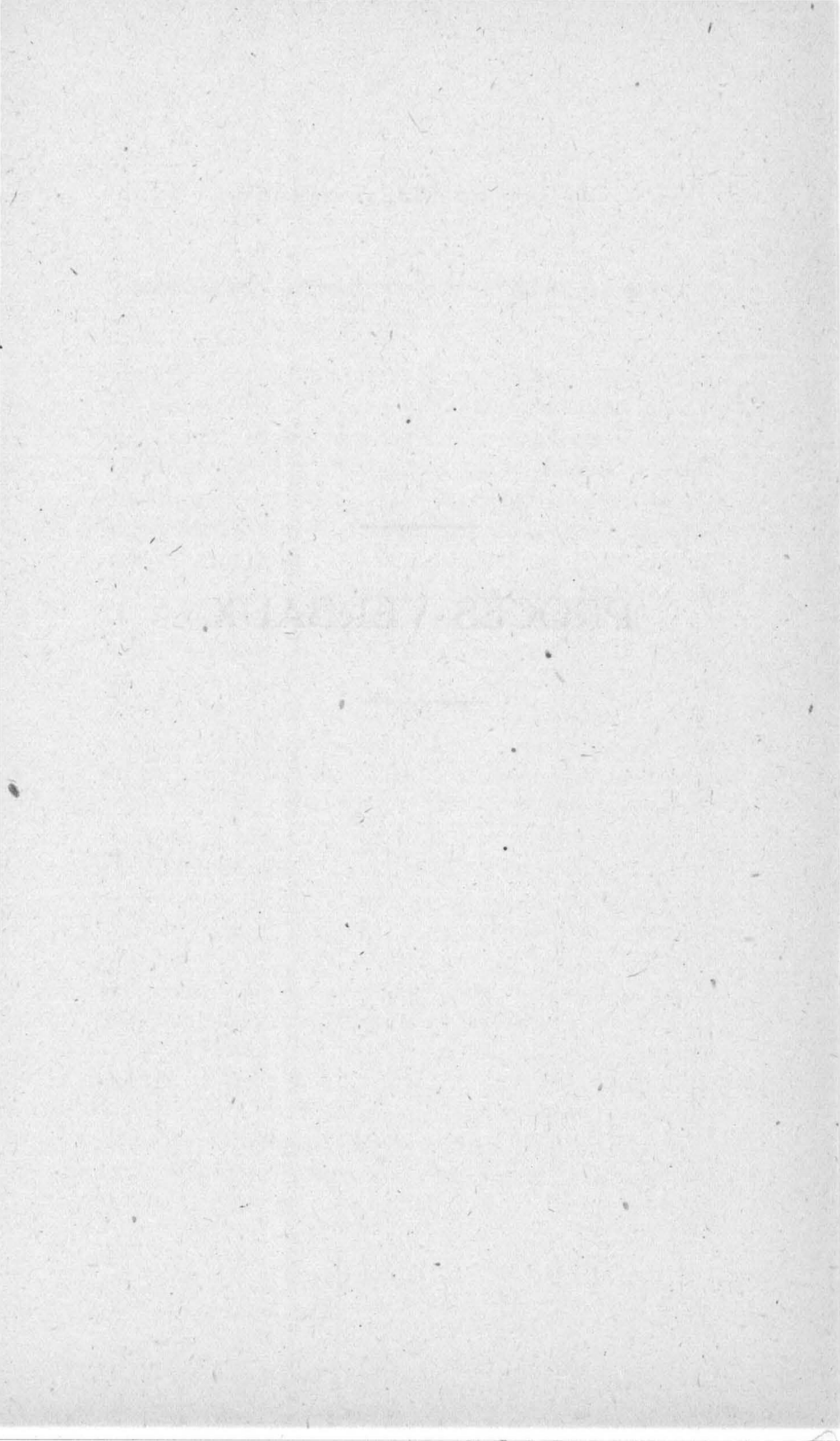
BREST
Imprimerie du T. B. O., 25, rue Jean-Macé - Brest

1946

PROCÈS-VERBAUX







SÉANCE DU 27 JANVIER 1944

Présidence de M. le docteur Lagriffe, vice-président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Trois nouveaux membres sont admis : M. Louis Jugeau, industriel à Quimper, présenté par Mme Camard et par Mlle Le Bastard; M. Lieutaghi Pierre, électricien, présenté par Mlle Pleuven et par Mme Camard; M. F. Quélen pharmacien à Brasparts, présenté par MM. Joncour et Dizerbo.

Le D^r Lagriffe présente l'*Histoire de la Bretagne*, de M. Waquet, parue aux Presses Universitaires, dans la collection *Que sais-je?* M. Savina montre que cette histoire, malgré sa brièveté imposée par le programme de la collection, ouvre des aperçus nouveaux qui prouvent une connaissance approfondie du peuple breton lui-même.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Plusquellec, Administrateur de la Marine à Audierne, qui a découvert une tombe préhistorique à la pointe de *Beg-ar-Léon*, en Audierne. D'autres tombes ont été mises à jour à cette pointe, qui paraît être une nécropole. Le D^r Lagriffe signale la fréquence des tombes de l'âge néolithique dans cette contrée. La tombe en question présente cette particularité d'avoir une dalle au fond, alors que la plupart n'ont que les dalles latérales et supérieures.

Lecture est donnée d'une communication de M. Mesmeur au sujet d'un calvaire situé près de Lan-

VIII

divisiau sur la route de Plouvorn, puis d'un important mémoire de M. Georges Thomas sur l'industrie et le commerce de la toile en Bretagne, mémoire qui sera publié.

Le D^r Lagriffe présente une collection de règlements sanitaires (constructions, fosses, etc...) relatifs au département du Finistère, parmi lesquels un travail de M. Louarn, architecte de la ville de Quimper, *Us et coutumes de la construction dans le Finistère*.

M. Ogès apporte quelques renseignements sur le Père Bougeant, jésuite, né à Quimper en 1690, auteur d'ouvrages variés qui eurent en leur temps un grand succès.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

L. ROUSSEAU.

Le Président,

D^r LAGRIFFE.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1944

Présidence de M. le docteur Lagriffe, vice-président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Sont admis dans la Société: Mme Brillet, professeur d'Histoire au Collège moderne de Quimperlé ; MM. Yves Du Plessix, Les Roches, à Concarneau; Auguste Rouyer, de Quimper; Jean Cornic, instituteur à La Forêt-Fouesnant; Jean Le Foll, instituteur

IX

à Fouesnant, présentés tous les cinq par MM. le D^r Lagriffe et Ogès.

M. Ogès donne lecture d'une notice nécrologique consacrée par M. Dizerbo à M. Jarno, avec accompagnement d'éléments bibliographiques.

M. Ogès communique le texte et la traduction d'une chanson en langue bretonne recueillie en 1939 par M. le chanoine Pérennès, datant du milieu du Second Empire; cette chanson traite des danses et costumes du pays de Cornouaille et signale que les gars de Kerfeunteun et filles de Fouesnant eurent le prix de costumes lors du voyage de Napoléon III à Quimper en 1858.

Lecture est donnée d'un travail de M. Noël Spéranze sur une clé de voûte de la cathédrale de Perpignan où sont figurées les armes d'Anne de Bretagne avec celles de Charles VIII.

Le D^r Lagriffe signale et déplore la disparition de l'arbre de la Liberté de Plouvorn, un des derniers subsistants, et celle du menhir dit la Pierre Longue ou la Républicaine à Crozon.

Compte-rendu est donné par M. Ogès de l'ouvrage de M. Charles Chassé, *Fanch Lagadec, tambour de la République*, roman à l'usage de la jeunesse, se déroulant à Brest, en une évocation à peine romancée des événements les plus connus de cette période troublée.

M. Louis Rousseau présente l'ouvrage de M. Dezarrois, liste des monuments et sites classés des cinq départements bretons, publié à Brest aux Editions de Bretagne. Cet ouvrage ne comprend malheureusement par les objets mobiliers classés.

Le D^r Lagriffe signale l'existence et les conditions d'attribution du prix d'Histoire et de Géographie de

X

Bretagne (10.000 francs) et du prix de monographie bretonne (6.000 francs), institués par le Comité consultatif de Bretagne.

M. Gallo a arrêté et mis à jour la liste des membres de la Société, dont le total est de 387.

La séance est levée à 15 h. 30.

Le Secrétaire,
L. ROUSSEAU.

Le Président,
D^r L. LAGRIFFE.

SÉANCE DU 30 MARS 1944

Présidence de M. le docteur Lagriffe, vice-président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. Dizerbo présente des photographies du menhir « La Républicaine », à Crozon, que les troupes occupantes ont fait sauter.

M. Savina donne lecture de quelques notes sur Jules Noël, peintre paysagiste du xix^e siècle, populaire sous le Second Empire. Jules Noël est né à Quimper, en 1815, et non à Nancy comme le prétendait sa fille. Son père était Lorrain; il vint à Quimper comme militaire, s'y maria, retourna à Nancy puis se fixa définitivement à Quimper.

Une note de M. Thomas relate un exploit de Duguay-Trouin, d'après un placard publié en 1712 par Malassis, à Brest.

XI

M. Bernard fournit quelques précisions sur les archives de Kerdanet et en particulier sur une *Bibliographie bretonne* manuscrite, arrêtée en 1842 et comprenant 73 liasses.

M. Ogès lit un article du journal *L'Océan* (1847), relatant un amusant fait-divers quimpérois.

La séance est levée à 15 h. 30.

Le Secrétaire,

L. ROUSSEAU.

Le Président,

D^r LAGRIFFE.

SÉANCE DU 27 AVRIL 1944

Présidence de M. le docteur Lagriffe, vice-président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. le Président fait part du décès de Mme Pilven et de M. Le Bolloc'h, receveur honoraire de l'Enregistrement. Ce dernier fut pendant plusieurs années trésorier de la Société archéologique et à ce titre lui a rendu de précieux services par son esprit d'ordre et sa vigilance; M. le Président rend hommage à sa mémoire.

Est admis dans la société : M. Jos Le Doaré, photographe à Châteaulin, présenté par MM. le D^r Lagriffe et Louis Rousseau.

Les frais d'impression du *Bulletin* de 1942 laissent à la société un déficit de 600 francs; il apparaît néces-

saire de relever le chiffre de la cotisation. Après un vote à main levée, la cotisation est portée de 25 à 35 francs. Le prix de chaque volume de la collection du *Bulletin* est porté à 50 francs.

Mme Véfa de Saint-Pierre a annoncé par lettre son intention de faire don à la Société archéologique d'un menhir situé à Kerbiquet, en Spézet, et d'un terrain de trois ares entourant le mégalithe. Le menhir est renversé; Mme de Saint-Pierre offre de participer à son relèvement par une contribution de 1.000 francs. La société décide d'accepter ce don et adresse ses remerciements à Mme Véfa de Saint-Pierre.

M. le Président expose la situation actuelle du Musée préhistorique de Penmarc'h et le projet de rattachement des collections à la Faculté des Sciences de Rennes. Il se déclare opposé à cette cession. La Société archéologique exprime le vœu que ces collections demeurent dans le Finistère, à proximité des lieux mêmes où les découvertes ont été faites.

M. le chanoine Pérennès communique un acte du 24 mars 1480 (1481 nouv. style), relevé à la Bibliothèque Nationale par M. de Malleray. Cet acte donne la date à laquelle Thomas Furic, prêtre, recteur de Landrévarzec et de Gouesnac'h, fonda une chapellenie en la chapelle Saint-Benoît, dans la cathédrale de Quimper (aujourd'hui chapelle du Sacré-Cœur). Dans sa monographie de la cathédrale, Le Men commet une erreur en attribuant la fondation de cette chapellenie à Guillaume Périou.

La séance est levée à 15 h. 30.

Le Secrétaire,

L. ROUSSEAU.

Le Président,

D^r LAGRIFFE.

SÉANCE DU 25 MAI 1944

Présidence de M. le docteur Lagriffe, vice-président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. le Président fait part du décès de M. le chanoine Herry, curé-doyen de Sizun, ancien professeur au collège de Lesneven.

Sont admis dans la société: MM. Ansquer, instituteur à Fouesnant, et Kernafflen, instituteur à Treffiat, tous deux présentés par MM. Ogès et Gallo.

M. le Dr Lagriffe présente *La vie de Jean-Marie Le Bris, marin breton, précurseur de l'aviation*, par notre confrère Ch.-Yves Peslin, fondateur de l'Aéro-Club du Finistère. Bien avant les pionniers officiels de l'aviation, Le Bris, né à Concarneau le 21 mars 1817, mort à Douarnenez le 17 février 1872, avait imaginé et construit un appareil plus lourd que l'air, sorte de planeur qui exécuta un vol mémorable en 1856, sur la grève de Tréfeuntec, près de Douarnenez.

M. Ogès signale les fouilles faites par M. Mesmeur à Kerilien, en Plounéventer, où Kerdanet plaçait la cité gallo-romaine d'Occismor. Il y a découvert des monnaies, des statuettes, des vases, etc... M. Mesmeur adressera ultérieurement à la société un mémoire relatant le résultat de ses fouilles. Les recherches de Kerdanet à Kerilien sont mentionnées dans le dictionnaire d'Ogée (article Lesneven) et dans le tome XIV du *Lycée armoricain*. Le *Bulletin* de la société a publié en 1907 (p. 315-323) un article du chanoine Ab-

grall sur les *Restes de l'établissement gallo-romain de Kerilien*.

M. D. Bernard a recueilli la correspondance de Mahé de Bertouaré qui épousa une jeune fille de Honfleur. Il lit quelques-unes de ces lettres où on rencontre des détails curieux sur les conditions de vie en Basse-Bretagne au XVII^e siècle.

M. Ogès signale une intéressante étude de M. Couffon, parue dans le *Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, année 1942, sur les *Limites des cités gallo-romaines dans la péninsule armoricaine*.

L'année 1943 et le début de 1944 ont été remarquables par la persistance de la sécheresse et la douceur exceptionnelle de l'hiver. Le passé nous offre des exemples remarquables soit par la température, soit par l'absence ou l'abondance des pluies. M. Ogès signale qu'on lit dans le registre des B. M. S. d'Ergué-Gabéric, pour 1723: « Cet hiver les arbres bourgeonnèrent et les cerisiers, à Noël, furent couverts de fleurs. La fontaine de Kervir resta seule pour alimenter Quimper. » Le *Bulletin diocésain* (t. VII, p. 147), note qu'en 1644 une longue période de sécheresse menaçait la récolte; le P. Maunoir composa un cantique à saint Corentin pour demander de la pluie; il réunit les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles de la région de Daoulas, où il donnait sa première mission et leur fit chanter ce cantique. Aussitôt, une pluie douce et abondante tomba et sauva la moisson d'une perte irréparable. En 1781, il ne plut pas une seule fois de mars à octobre. Au contraire, l'hiver de 1709 et celui de 1773 furent si rigoureux qu'un nombre considérable d'oiseaux moururent et que les perdrix se laissaient prendre à la main. Le chanoine Moreau mentionne dans ses *Mémoires* qu'en septembre 1564

il y eut à Coray une tempête de neige qui dura du 11 au 23.

M. D. Bernard présente le dernier fascicule des *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

L. ROUSSEAU.

Le Président,

D^r LAGRIFFE.

SÉANCE DU 29 JUIN 1944

Présidence de M. le docteur Lagriffe, vice-président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. le Président fait part du décès de M. Auguste Carof, membre de la Société depuis 1922. Ancien industriel, M. Carof fut pendant longtemps vice-président de la Chambre de Commerce de Brest et conseiller du Commerce extérieur.

Sont admis dans la société: M. Louis Canet, négociant à Quimper, présenté par MM. le D^r Lagriffe et Le Goaziou; M. Roger Lannaud, négociant à Quimper, présenté par MM. Le Goaziou et Rousseau.

Une note de M. l'abbé J. Toulemont fait savoir que, par suite de l'occupation totale du bourg de Pencran, le calvaire qui penchait dangereusement n'a pu être réparé. Une tempête peut le renverser, causant ainsi d'irréparables dégâts.

XVI

M. A. Dizerbo signale que de nombreuses sépultures à coffret ont été découvertes près de la ferme de Prat-ar-Leur, en Plomelin, à 200 mètres au-dessus de la fontaine des Espagnols. Les coffrets, dont les dalles sont en granit à grain très fin, ne contenaient ni ossements ni cendres.

Le cimetière de Ploéven ayant été désaffecté, quelques pierres tombales ont été conservées, en particulier celle qui recouvrait la sépulture de l'abbé Henri Savina, qui fut curé constitutionnel de Crozon, puis archiprêtre de Châteaulin, et mourut recteur de Ploéven.

M. Dizerbo présente un mémoire destiné au *Bulletin* sur *L'Hospice de Crozon, des origines à nos jours*.

M. le Président présente le troisième cahier publié par l'Institut celtique de Bretagne. Il contient d'intéressantes études économiques et sociales.

La séance est levée à 15 heures.

Le Secrétaire,
L. OGES.

Le Président,
D^r LAGRIFFE.

SÉANCE DU 27 JUILLET 1944

Présidence de M. le docteur Lagriffe, vice-président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

XVII

Est admis dans la société: M. J.-L. Denis, entreposeur des tabacs en retraite à Ergué-Armel, présenté par MM. Gallo et Ogès.

M. le Président signale que plusieurs cercueils contenant des ossements ont été découverts sur la place Saint-Corentin (côté Nord), au cours des travaux de construction d'une tranchée-abri. Ces cercueils, en chêne, encore assez bien conservés, se trouvaient à une profondeur de 2 mètres au-dessous du niveau du sol actuel; ils sont antérieurs au XVII^e siècle.

Le Département a accordé à la société une subvention de 10.000 francs pour l'aider à subvenir aux frais d'impression du *Bulletin*.

La donation du menhir de Kerbiquet, en Spézet, présentant certaines difficultés, il a été entendu que la société achèterait le menhir au prix de 500 francs. Mme Véfa de Saint-Pierre cède également un terrain de 20 mètres sur 15 mètres, entourant le mégalithe.

M. L. Rousseau présente une notice de Mme de Kerallain sur la famille des Botdérù; cette notice apporte des précisions et quelques additions au mémoire déjà paru dans le *Bulletin* de 1926. M. Rousseau parle du discrédit immérité dont jouissent en ce moment les études de généalogie; il en montre l'importance pour l'étude de l'histoire locale et des monographies communales, qui exigent une étude précise des alliances et successions des familles nobles, des terriers ou rentiers indispensables pour connaître l'étendue de l'exploitation du sol, le mode et la valeur du fermage. La recherche de ces documents doit être combinée avec des dépouillements importants dans les séries judiciaires, domaniales et ecclésiastiques des Archives départementales. Ces recherches, longues et difficiles,

XVIII

sont indispensables pour l'établissement d'une monographie digne de ce nom.

M. Rousseau présente ensuite *La bataille de Poitiers en 1536 et la construction de la France*, par Tourneur-Aumont, professeur à l'Université de Poitiers. Malgré son titre modeste, l'ouvrage porte sur la guerre de Cent ans toute entière. L'auteur touche d'assez près à l'histoire de Bretagne; il expose des points de vue intéressants et montre notamment comment les tendances autonomistes de certaines provinces permirent la victoire anglaise.

La séance est levée à 14 h. 45.

Le Secrétaire,

L. OGES.

Le Président,

D^r LAGRIFFE.

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1944

Présidence de M. le docteur Lagriffe, vice-président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Trois récents décès sont annoncés: MM. le vicomte d'Espiès, maire de Langolen; le comte Alain de Guébriant, maire de St-Pol-de-Léon; A. Le Berre, à Lanros, en Beg-Meil. Ces deux derniers ont été victimes de la sauvagerie des Allemands. La Société archéologique

s'associe avec une toute particulière émotion au deuil de leurs familles.

M. Dizerbo présente l'analyse du journal de bord du vaisseau *Le Languedoc*, dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque municipale de Quimper. Il fait ensuite le bilan des dommages causés par la guerre aux monuments, églises et chapelles du Porzay et de la presqu'île de Crozon.

Il y aurait lieu d'étendre un tel inventaire à tout le département.

M. Rousseau annonce que M. le Préfet a demandé aux maires la liste des monuments et des sites détruits ou endommagés.

M. le Président signale que la municipalité de Pont-l'Abbé se proposerait de démolir le donjon du château qui menace ruine. La Société archéologique estime que cette démolition constituerait un acte de vandalisme et qu'il y a lieu, non d'abattre le donjon, mais de le restaurer.

M. Ogès présente un mémoire sur *L'instruction publique sous le Consulat*. Ce mémoire paraîtra dans le prochain *Bulletin*.

M. Rousseau fait une étude approfondie de l'œuvre de M. René Prigent de Kerallain. Il le compare à Guy Autret de Missorien, qui fut comme lui un juriste éminent, un patriote et un grand épistolaire. L'œuvre de M. de Kerallain, dispersée dans des revues savantes et souvent présentée sous divers pseudonymes, n'est guère accessible au public. Sa pensée nous est conservée dans sa *Correspondance*, publiée par Mme de Kerallain et qui comprend jusqu'à présent un choix de 427 lettres. Cette correspondance, véritable répertoire d'idées, est l'une des plus considérables de

notre temps. La publication va en être reprise et poursuivie.

La séance est levée à 15 h. 30.

Le Secrétaire,

L. OGES.

Le Président,

D^r LAGRIFFE.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1944

Présidence de M. H. Waquet, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. le D^r Lagriffe, qui a assumé la présidence effective de la société pendant l'absence de M. Waquet, lui souhaite la bienvenue et lui dit la joie de tous de le voir reprendre la présidence de la Société archéologique. M. Waquet a été réintégré dans ses fonctions d'archiviste en chef du département à la date du 1^{er} novembre et les a reprises effectivement le 13.

Quatre nouveaux membres sont admis: MM. le colonel de Rosmorduc, commandant la subdivision du Finistère, présenté par M. Waquet et Mme de Kerallain; Gilles Le Rouge de Guerdavid, présenté par les mêmes; Joseph Signor et Mme Signor, présentés par MM. Ogès et Waquet.

M. le Président rappelle le souvenir de M. le comte de Rosmorduc, érudit de grande valeur, auteur de diverses publications, particulièrement de la *Correspondance de Guy Autret de Missirien*. Son fils, le colonel de Rosmorduc, qui s'intéresse, lui aussi, à l'archéologie et au passé de la Bretagne, fournit des détails

sur l'état actuel du calvaire de Pencran, dont le fût penche dangereusement et menace d'être renversé par la tempête. M. de Rosmorduc, qui habite Pencran, se met à la disposition de l'architecte des Monuments historiques qui se chargera de la restauration de ce joli calvaire dont un moulage se trouve au Musée des Monuments français du palais de Chaillot (ancien Trocadéro).

M. le chanoine Pérennès a trouvé dans la chapelle de Saint-Végan, en Edern, des pierres portant des inscriptions qui permettent d'en faire remonter la construction à 1665.

M. Waquet fait une causerie sur la colonie bretonne du Périgord qu'il a pu étudier lorsqu'il était archiviste de la Dordogne. Il relève de nombreux traits communs entre la Bretagne et le Périgord et expose le genre de vie des 11.000 Bretons émigrés qui ont su s'adapter à de nouvelles conditions d'existence et qui ont su s'imposer à la population par leur esprit de travail.

M. le Président présente une brochure de l'abbé Falc'hun sur *La Langue bretonne et la linguistique moderne*. Dans cet ouvrage, l'auteur fait preuve d'une connaissance particulièrement approfondie de la langue bretonne; il expose des vues originales sur quelques problèmes de linguistique.

M. Rousseau, secrétaire de la Société archéologique, vient d'être nommé archiviste en chef du département de l'Aube.

La séance est levée à 15 heures.

Le Secrétaire,

L. OGES.

Le Président,

H. WAQUET.

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1944

Présidence de M. H. Waquet, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Sont admis dans la Société: MM. le comte Le Rouge de Guerdavid, de Botsorhel, présentés par M. Waquet et Mme de Kerallain; Quesséveur, de Quimper, présenté par MM. l'abbé Le Corre et Le Goaziou.

M. Quesséveur est un descendant de Guillaume Le Jean, de Morlaix, dont il possède les manuscrits et la correspondance.

M. le Président donne lecture d'un manuscrit de M. Bernard, suite de ses « Matériaux pour la Bibliographie de l'Histoire de la Révolution dans le département du Finistère », parus dans le tome LV de notre *Bulletin*.

Ce travail, d'un très grand intérêt, signale de nombreuses brochures, rares ou peu connues des chercheurs, dont ils faciliteront la tâche.

Mme Ansquer, née d'Amphernet, a communiqué à M. le Président deux textes de prise de possession de la paroisse de Pleyben par un nouveau curé, le 17 avril 1779.

M. de Guerdavid a fait part à M. le Président de la copie d'un factum peu connu « Jean-François-Ignace d'Erm, patriote de 89, fondé de procuration de François-Marie Buhot (de Kersers), autre patriote de 89, tyranniquement déporté en haine de la République, au corps législatif » Quimper, le 6 thermidor an VII.

XXIII

Cette pièce rare a été signalée par M. Bernard dans ses *Matériaux...* en 1928, sous le n° 29.

A la fin de la séance, il est procédé à l'élection annuelle du bureau prévue par les statuts.

Le bureau sortant est maintenu en fonctions.

M. Rousseau, secrétaire, ayant été nommé archiviste en chef de l'Aube, il est pourvu à son remplacement. M.. Dizerbo est élu à l'unanimité.

M. le Président remercie l'Assemblée au nom du Bureau et présente ses vœux aux membres de la Société, à leurs familles et formule ses souhaits de prospérité pour la Société Archéologique.

P. le Secrétaire,
B. GALLO.

Le Président,
H. WAQUET.

MÉMOIRES

Le Jeu de Boules des Païens à Ouessant

La pointe située à l'extrême nord de l'île d'Ouessant (*Enez-Eusa*) porte le nom de *Kadoran*. C'est un chaos de rocs sauvages, de grottes profondes, de précipices dangereux, qui attend le visiteur lorsqu'il franchit l'ultime pont naturel qui relie encore — pour combien de temps — le rocher du Jeu de Boules des Païens au territoire d'Ouessant. Devant lui s'étend l'immensité, l'Océan sans limites. A droite, au nord-est, et à gauche, au sud-ouest, montent vers le ciel des blocs tourmentés, témoins d'innombrables luttes dans les temps : *Enez-Kadoran* et *Ar C'hroum*, îlots incomplètement séparés à marée basse, *Mean Du*, l'énorme roche noire.

Le lieu est désert; la première maison, une chaumière, est à huit cents mètres. Il n'est pas connu; on n'en trouve la relation dans aucun des nombreux auteurs qui furent tentés par Ouessant. Dans le pays, *Choari boulou ar baïaned* a une triste réputation : c'est le lieu maudit hanté par ce marin dont la mer ne veut plus et qui hurle dans les tempêtes : « *Merry!* », vous tirant par les pieds au bas des falaises. D'autres y redoutent ce hussard rouge qui roule du tambour depuis son naufrage pour annoncer la mort, bondissant sur les roches et criant dans les grottes : « *Amarrez!* »

Le Jeu de Boules des Païens se compose d'un plateau rocheux mesurant quarante-six mètres ou cent quarante-quatre pieds néolithiques, large de sept mètres soixante en moyenne ou vingt-quatre pieds, orienté de N.-E. cinquante-quatre degrés en S.-O. deux cent trente-quatre

degrés, comme la plupart des monuments mégalithiques. Ce plateau presque horizontal présente une légère déclivité vers le N.-E. Des rainures et des sillons y sont creusés dans le granit, suivant la longueur, se chevauchant. Au trente-troisième mètre, une rainure traverse le plateau dans le sens de la largeur. Ce plateau domine l'Océan, sous lui le roc plonge presque à pic. Derrière lui, une muraille formée dans sa plus importante partie d'un seul bloc de granit coupé verticalement comme par un énorme couteau, s'élève de quelque quinze mètres de hauteur. Cet ensemble, dont l'allure est celle de la chaise de quelque géant, est-il dû à l'action des intempéries ? Est-ce le vestige d'un travail humain ?

★★

Le 6 septembre 1936, à 12 h. 15' — heure légale — me trouvant au *C'hoari Boulou ar Baïaned*, par temps calme et ensoleillé, à marée descendante, j'ai perçu nettement, à quatre reprises se succédant à intervalle de quelques secondes, un bruit sous-marin analogue au tonnerre ou au roulement du tambour. Il me parut produit par de gros galets ronds, des boules plus exactement, évoluant sur un plan sonore, à trente ou quarante mètres de profondeur, sous l'eau, au pied du monument décrit plus haut. Au même instant, sur un récif de *Mean Du*, s'éleva une gerbe blanche produite par une forte lame; dans le panache d'écume projeté avec violence, je vis distinctement voltiger des goëmons noirs arrachés au récif. Une bonne brise de Kornok — ouest — soufflait. Le temps demeura beau toute l'après-midi et, vers 17 heures, embarquant sur le courrier pour retourner à Brest, je fus tout surpris, sur une mer d'huile, de voir des barques douarnenistes se réfugier dans la baie de Stiff.

M'étant informé, j'appris que la T. S. F. annonçait une tempête d'O.-S.-O. en marche sur nous. Elle commença à se manifester quand le vapeur départemental doubla la

pointe Saint-Mathieu; elle atteignit son maximum d'intensité vers minuit — soit douze heures après les bruits de tonnerre que j'avais perçus à *Kadoran*. Cette tempête fut remarquée par sa violence; elle fut accompagnée d'une pluie torrentielle. Une véritable trombe d'eau s'abattit sur Brest, causant des inondations à Kérinou. Entre autres naufrages, une gabare de Henvic — la *Marie-Louise* — se brisa sur les rochers de Saint-Samson; trois dundees de Camaret chassèrent sur leurs ancres: un d'eux, le *Caprice*, se brisa sur la pointe du Diable.

Nous relevons dans la Météorologie de ces jours-là: depuis le 4 septembre, une zone dépressionnaire, centrée dans les parages ouest de l'Ecosse — 995 millibars le 4, 999 le 5, 994 le 6 — était compensée par une zone de pressions moyennes sur la Péninsule Ibérique et le centre de la France. Le 6 au matin, on annonçait: « En « Bretagne, temps instable, averses ou grains de plus en « plus rares; amélioration progressive. Belles éclaircies « l'après-midi. Vent d'ouest-nord-ouest passant à ouest- « sud-ouest assez fort, irrégulier sur les côtes et faiblissant. » Puis le 6 au soir: « Une forte perturbation, « décelée sur l'Océan, abordera la Bretagne à la fin de « la nuit et traversera ensuite nos régions situées au « nord de la ligne Bayonne-Genève. » Enfin, le 7 septembre: « Pluie des 24 heures: Traces à Nancy, Bordeaux 1, Le Havre 2, Rochefort 3, Nantes 6, Paris 7, « Rennes 9, Cherbourg 11, Ouessant 12, Brest 20. Une « profonde zone de basses pressions s'étend de l'Islande « à la Méditerranée... Une très forte perturbation qui a « abordé la Bretagne dans la soirée du 6 traverse rapidement la France de l'Ouest à l'Est. La zone brumeuse « qui lui correspond et qui s'étend ce matin de la Mer « du Nord au Massif Central et à la Gascogne couvrira « le pays dans la soirée du 7. »

Je crois donc aujourd'hui que le Jeu de Boules des Païens est un baromètre préhistorique, utilisé et peut-être construit par les néolithiques qui habitaient *Eusa* — des silex taillés, des pointes de flèches en prouvent l'existence — lesquels connaissaient la mécanique et peut-être les influences de la pression atmosphérique. Ils prévoyaient ainsi les tempêtes. Le plateau sillonné que l'on voit encore aujourd'hui est-il autre chose que le polissoir nécessaire pour « tourner » les boules de l'appareil sous-marin ?

Les Celtes venus ensuite occupèrent *Eusa*, célèbre dans les Gaules par son collège de druides — dont le temple ruiné se trouve à Pern. Quelle puissance était celle de ces prêtres qui annonçaient, par des feux se propageant jusqu'au Menez-Hom et au-delà — antique télégraphe — les tempêtes douze heures avant leur venue ?

Et comme pour justifier ma façon de voir, ne trouve-t-on pas, outre cette expression « Jeu de Boules des Païens », et les légendes qui déforment mais transmettent, le nom même de cette partie d'*Eusa* : *Kadoran*, venu de *Kador* = chaise et de *Taran* = Dieu celtique du tonnerre, par perte de la syllabe *Ta*, forme constructive et déformation habituelle dans le breton d'Ouessant ?

NOEL SPERANZE.

La Barque de Rostudel

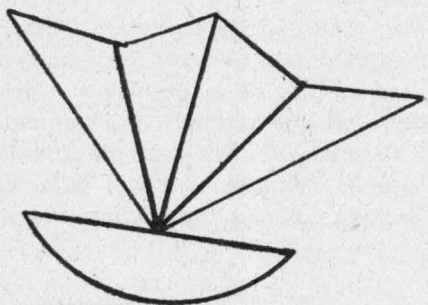
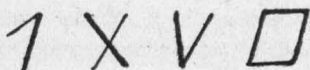
Des mégalithes à empreintes, sans être nombreux, existent aux alentours du Menez-Hom et dans la presqu'île de Crozon. J'en donnerai quelque jour une énumération.

Le dolmen de Rostudel au Cap de la Chèvre nous offre sur sa face supérieure des excavations nombreuses et très estompées; cupules sans doute. Mais dans cette brève note je ne veux examiner qu'une gravure, qui me fut d'abord signalée par M. Jean Le Doaré, et qui se trouve sur le pilier nord du dolmen, sur la face est de ce pilier. Elle représente une sorte de barque légère voguant allègrement sur les flots; plus haut figurent des chiffres ou lettres.

Ci-joint une reproduction réduite de cette gravure.

Que sont ces signes ? Au premier aspect on y voit des chiffres romains.

Mais des réserves s'imposèrent lorsque je pris un moulage au plâtre de l'ensemble de la figuration. Car, plus nettement que sur la pierre dolménique, le moulage au négatif ou reproduit une deuxième fois au positif, fait voir que la première let-



tre n'est pas un I romain, mais un 1 arabe; on remarque aussi que les deux derniers traits, au lieu d'être des I séparés, sont reliés en bas et en haut par des traits très fins, peu visibles sur l'original. Il est donc permis de chercher dans ces signes autre chose que des chiffres, peut-être des signes alphabétiques.

Et que dire de la légère caravelle en noix de coco ? Son dessin, ainsi que celui de la suscription, implique une date bien plus récente que celle des cupules de la table dolménique. Et cette étrange voilure ! Vit-on jamais sur nos mers occidentales, en Orient, ou dans les îles lointaines, semblable gréement ?

Sans entrer dans le détail des investigations et hypothèses où cette découverte m'a poussé, je me permets de rappeler qu'à l'origine de mes modestes recherches préhistoriques se trouve ma surprise devant les armes de la ville de Thiers, qui portent un navire. Je conclusais à un emblème celtique. Cette barque de Rostudel était de nature à me confirmer dans cette idée. Je tends à l'heure actuelle à élargir ce symbole. Car, si dans cette barque nous remontons le cours des âges nous croiserons successivement celle des sarcophages chrétiens et des catacombes, le navire néo-pythagoricien des ruines de Palmyre, la nef de Caron, la barque d'Osiris, la Bari sacrée des Egyptiens, plus loin encore le Vaisseau Fantôme des légendes scandinaves. Aussi peut-on supposer qu'un tel emblème n'a rien de spécifiquement celtique; ce n'est sans doute que la figuration d'une idée de transcendance commune aux diverses races de peuplades qui se perdent dans la nuit de la Préhistoire. N'est-ce pas Quattrefages qui a dit que le propre de l'homme c'est le fait religieux ?

Il convenait sans doute de signaler à la Société archéologique l'existence d'une telle empreinte, unique en Bretagne, si mes renseignements sont exacts.

D^r VOURCH.

La Légende de sainte Triphine et de saint Trémeur et l'origine de leur culte

Peu de légendes sont aussi populaires en Bretagne que celle de sainte Triphine et de saint Trémeur; rappelons brièvement comment, après Le Baud, la narre Albert Le Grand (1).

Comorre, comte de Cornouaille, au cours d'une visite à Gueroch, comte de Vannes, tomba amoureux de la fille aînée de celui-ci, Triphine, et la demanda en mariage, mais fut éconduit « à cause de l'extrême cruauté et barbarie dont il avait usé vers ses autres femmes, lesquelles, si tost qu'il les sentait enceintes, il les faisait inhumainement massacrer ». Toujours éperdu, Comorre demanda à Gildas d'intercéder en sa faveur; et le saint « pour le désir qu'il avait d'entretenir la paix entre ces deux princes, et pour que le pays, encore tout fatigué des précédentes guerres, jouit d'une douce tranquillité » accepta cette ambassade.

A sa requête, Gueroch consentit à accorder sa fille au comte de Cornouaille, mais à la condition expresse que, si Comorre venait à la maltraiter, Gildas en répondit et promit de la lui remettre vivante.

Triphine, étant enceinte et craignant la fureur de son époux, « qui commençait à la regarder de travers », résolut de se réfugier auprès de son père; mais, poursuivie par son mari, elle fut rattrapée à l'entrée d'un

(1) Le Baud, édition La Lande de Calan, t. II, p. 133 et suivantes, Rennes, 1910. — Albert Le Grand, *Vie des Saints de la Bretagne Armorique*, édition dite des trois chanoines, Quimper, 1901, p. 19-21.

manoir hors des faubourgs de Vannes et décapitée par lui.

Les serviteurs de la comtesse ayant averti Gueroch, celui-ci fit apporter le cadavre de sa fille sur un lit funèbre au château de la Motte, défendit de l'enterrer avant son retour et gagna Blavet (2) afin de sommer Gildas de tenir sa promesse et de lui rendre sa fille. Le saint « ayant consolé Gueroch, lui promit de recommander cette affaire aux prières de ses religieux; puis, ayant pris sa réfection et fait disner le comte, il partit avec lui pour Vannes ». En chemin, il s'écarta vers le château de Comorre avec l'intention de lui demander raison de son crime, mais celui-ci refusa de le recevoir, fit fermer les portes et relever le pont levis. Saint Gildas, ayant alors prié Dieu de châtier le scélérat, prit une poignée de poussière et la jeta contre le château qui s'écroula.

A Vannes, il ressuscita Triphine; et le comte Gueroch, « ayant vu ce grand miracle, le pria de demeurer en ses terres et de retirer ses religieux du monastère de Blavet, de peur que le comte Comorre ne les molesta ». Le saint y consentit et reçut de Gueroch « l'ancien monastère jadis fondé par le roi Gralon en l'agréable et petite île de Rhuys l'an 399 en faveur du premier Gildas, son chancelier, du temps de Judicael évêque de Vannes ».

La comtesse Triphine, ayant accouché d'un fils que Gildas fit baptiser du nom de Trémeur, fonda un monastère de religieuses aux faubourgs de Vannes, où elle prit l'habit et demeura jusqu'à sa mort. Quant à Trémeur, après être resté chez son grand-père jusqu'à l'âge de cinq ans, il fut envoyé au monastère de Rhuys. Selon Le Baud, il fut décapité près de Carhaix par son père

(2) Cet ermitage de saint Gildas était à Castennec, en Bieuzy, où il y avait un prieuré relevant de Rhuis avec chapelle dédiée à saint Gildas.

Comorre alors qu'il s'ébattait avec les autres enfants de son âge au jeu de la soule.

✱

On comprend sans peine qu'un sujet aussi dramatique ait ému profondément nos ancêtres et que la légende ait été transportée de bonne heure au théâtre, où elle fit couler bien des larmes, adaptation dont le récit d'Albert Le Grand conserve, ainsi que nous venons de le voir, des traces évidentes. C'était l'une des pièces qui florissaient encore au début du xix^e siècle en Goelo, ainsi que l'a rappelé Anatole Le Braz dans sa thèse sur Cognomerus et sainte Tréfine (3).

Aussi, bien des variantes ont-elles été données de cette légende, tout d'abord en ce qui concerne Comorre, personnage historique du vi^e siècle, usurpateur de la Domnonée, dont les uns, comme Albert Le Grand, ont fait dans le récit légendaire un comte de Cornouaille, tout en situant d'ailleurs l'ermitage de Bieuzy dans ses terres, tandis que d'autres l'identifiaient avec Conober, autre personnage historique du Vannetais qui recueillit Chramne.

Quant à son château, les Finistériens affirment que c'est celui du Veuzit, en Lanmeur, et que c'est au manoir voisin de Kervouran que Triphine fut rattrapée et décapitée (4). Les Trégorrois revendiquent également le château de Comorre le Maudit qui porte toujours le nom de Comor ar Maliguet en Tréglamus, ancienne trêve de Péderneec, et répètent que Triphine fut prise et décollée à Sainte-Triphine où se voit son tombeau. Quant aux Morbihannais, ils montrent les ruines du château en Camors, à Porh-Houet er Saleu, sans oublier ceux qui l'iden-

(3) Le Braz, *Cognomerus et Sainte Tréfine*, Paris, 1904.

(4) Voir: Le Guennec, *Un coin du Trégor finistérien*, dans *Vieux souvenirs bas-bretons*, Quimper, 1936.

tifient avec Castel-Finans, en Saint-Aignan, ou avec Castel-Cran.

Une tradition, qui se rapporte peut-être au vrai Comorre, place enfin, au Relec, une sanglante bataille dans laquelle le comte aurait été tué de la main de Judual, et l'on montre au village de Menglaz la dalle de schiste qui servit de tombe au tyran ainsi que le rappelle son nom Men bez Comor.

Arthur de La Borderie a tenté de rechercher le résidu historique de la légende (5), et d'identifier lieux et personnages, bien inutilement d'ailleurs, ainsi que l'ont montré Mgr Duchesne (6) et F. Lot (7).



Ce dernier a en effet prouvé que la légende avait été constituée de toutes pièces vers 1045 par l'abbé Vitalis, successeur de saint Félix à Rhuys.

Désirant composer l'histoire de son abbaye, et ignorant tout de la partie armoricaine de la vie du fondateur, saint Gildas, il prit comme base le vieux thème mythique de Barbe Bleue auquel il voulut donner un cachet d'historicité. Pour ce, il identifia le tyran avec Commor, que la vie de saint Samson lui représentait comme tel, et rattacha Triphine au pays vannetais en lui donnant pour père Weroch, comte authentique et célèbre du vi^e siècle qui lui était connu par Grégoire de Tours et Frédégaire. Vitalis eut soin, d'ailleurs, de laisser dans le vague tous les détails, aussi bien la région sur laquelle régnait Comorre que l'emplacement de son château, le

(5) de La Borderie, *Etudes historiques bretonnes*, première série, Paris, 1884, p. 324 et suivantes. — Du même auteur: *Histoire de Bretagne*, t. I, Rennes, 1896, p. 409 et suivantes.

(6) Mgr Duchesne dans *Revue historique*, t. LXVI, 1898, p. 190.

(7) F. Lot: *Mélanges d'Histoire bretonne*, Paris, 1907, p. 253 et suivantes.

lieu où fut décapitée Triphine, et le châtiment suprême du tyran.

Lot indique, d'autre part, que les héros de la légende, Triphine et Trémeur, avaient peut-être été déjà sanctifiés par l'imagination populaire et que, sans doute, ces deux noms étaient déjà liés l'un à l'autre, liaison fondée peut-être sur quelque monument funéraire interprété par la fantaisie populaire.

Cependant, il remarque que si l'on montre à Sainte-Triphine les tombeaux de Triphine et de Trémeur, l'on trouve, indépendantes les unes des autres, des églises consacrées les unes à sainte Triphine, les autres à saint Trémeur. Les reliques de saint Trémeur sont mentionnées parmi celles que Salvator, évêque d'Alet, et les Magloriens mirent en sûreté à Paris au x^e siècle, tandis qu'il n'est fait aucune mention de sainte Triphine ni dans la *Translatio Maglorii* ni dans la liste des reliques bretonnes conservées à Saint-Magloire de Paris et dont l'inventaire fut dressé au xii^e siècle (8). Par contre, tandis que sainte Triphine figure seule dans une des quatre listes anciennes de litanies des saints de Bretagne qui nous sont parvenues, saint Trémeur fait défaut dans toutes. Lot conclut donc que si à l'époque de Vitalis Triphine et Trémeur étaient associés, il est probable qu'à l'origine il n'en était pas ainsi.

Nous nous proposons, dans ce qui suit, d'étudier la topographie de leur culte et de voir si elle apporte quelque éclaircissement à ce problème.



Le culte de sainte Triphine et de saint Trémeur s'étend aux trois départements des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan.

(8) « La *Translatio Maglorii* », composée vers 1138 est, ainsi que l'a montré F. Lot, pleine d'erreurs, mais le fait certain est que les reliques de saint Trémeur figurent dans l'inventaire du xii^e siècle de Saint-Magloire de Paris.

COTES-DU-NORD

Sainte Triphine. — Eponyme et patronne de l'église de Sainte-Triphine, ancienne chapelle tréviale de Bothoa dont l'édifice actuel présente des restes du xv^e siècle. Dans le cimetière, autour de l'église, on montre son soit-disant tombeau. — Chapelle à Callac, de la fin du xv^e siècle. — Statue récente à Trémeur. — L'on voyait autrefois sa résurrection parmi les panneaux de la Vie de saint Gildas à Laniscat, peintures datant de 1711 et aujourd'hui disparues.

Saint Trémeur. — Soi-disant tombeau dans le cimetière de Sainte-Tréphine, surmontée d'un oratoire datant de 1577. — Patron de Camlez. — Chapelles à Cavan, du xvii^e siècle, en ruines; à Langoat (détruite), à Saint-Clet (détruite), à Tréglamus (détruite). — Statue à Callac (chapelle Sainte-Tréphine), à Paule (chapelle Saint-Eloi), à Trémeur (culte récent). — Village en Plougrescant.

FINISTERE

Sainte Triphine. — Chapelle à Bannalec. — Statue à Carhaix. — Représentation sur les peintures de Notre-Dame de la Joie à Guimaec, du xvii^e siècle.

Saint Trémeur. — Patron de Carhaix et de Kergloff, ancienne trêve de Cléden-Poher. — Chapelles à Bannalec, à Châteauneuf-du-Faou, fondée en 1628; au Guerlesquin, de la fin du xv^e siècle, en ruines; à Plouégat-Mouézan, à Plomeur, annexée maintenant au Guilvinec, à Plougastel-Daoulas (1581), à Cléden-Cap-Sizun, datée par une curieuse inscription bretonne de 1538. — Honoré à Kergoz. — Statue en granit dans la chapelle de Keruzoret, en Plouvorn. — Les panneaux des portes de Saint-Trémeur représentaient autrefois les épisodes de la vie du saint (9).

(9) TAYOR et NODIER, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Bretagne*, t. I, Paris, 1846.

MORBIHAN

Sainte Triphine. — Chapelle à Stival, remontant au *xv^e* siècle; le lambris fut, en 1704, couvert de peintures représentant en neuf tableaux la vie de la sainte.

Saint Trémeur. — Patron de la chapelle de Loqueltas, à Bubry (locus Gildasii). — Chapelles à Pluvigner, édifiée par les moines de Lanvaux au village de Treffer; à Languidic, du *xviii^e* siècle; au Saint, du *xviii^e* siècle.



Si l'on excepte Trémeur (la grande trêve) dans les Côtes-du-Nord, où les cultes de sainte Triphine et de saint Trémeur sont récents et dûs à une homonymie, l'on remarque que sainte Triphine et saint Trémeur ne sont éponymes d'aucun lieu en Plou, Lan, Tré ou Lok et que leur culte est donc récent et postérieur dans tous les cas au *xi^e* siècle.

Mais, objectera-t-on aussitôt, le tombeau de sainte Triphine et de saint Trémeur à Sainte-Tréphine n'est-il pas la preuve d'un culte antique? Nous n'en croyons rien.

Il est à remarquer, en effet, que l'invention de ce tombeau ne remonte qu'à 1570 et que la relation de cette découverte, de cent ans postérieure et pleine de faits légendaires, n'apporte aucune preuve, bien au contraire, que ce soit là le tombeau de sainte Triphine et de saint Trémeur (10). Qu'y lisons-nous? « Dans le cimetière, du côté méridional de la dite église, il y a une pierre grise et dure, de prodigieuse grosseur en forme de pyramide, de la hauteur de 12 pieds et taillée de 18 pans, sur laquelle, du côté vers l'église, sont gravées certaines let-

(10) Cette relation a été publiée par La Borderie dans le *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne*, sixième volume, 1858, p. 343 et suivantes, et reproduite par Keranflec'h, idem, troisième série, t. VII, 1888, p. 143 et suivantes.

tres fort anciennes et inconnues Les habitants tiennent par tradition que cette pierre fut charroyée miraculeusement par deux jeunes taureaux d'un an de la perrière où elle avait esté tirée au lieu où de présent on la void eslevée, ce qu'à peine 20 paires de bœufs pourraient faire. Ils tiennent aussy que où est placée cette grosse pierre est l'endroit où Commorre attrapa Triphine, lorsqu'elle fuyait ayant apperçu qu'il estoit entré en sa fureur jalouse, et où il la tua, et où saint Gildas la ressuscita et où enfin elle fut enterrée et mise dans un caveau couvert de sa tombe à 5 ou 6 pieds prez de la grosse pierre. »

Ce menhir cannelé, assez semblable à celui de Loctudy, date de la fin de l'âge de bronze. Vénéré par les payens, il fut au début du christianisme surmonté d'une croix, ce qui indique une appropriation cultuelle. Il porte une inscription déchiffrée par Keranflec'h « Crux Irihael », sans aucun rapport avec sainte Triphine et saint Trémeur, et qui ne paraît pas antérieure au xii^e siècle (11).

A quelques pas du menhir se trouve l'antique sépulture dont l'invention est ainsi relatée: « Un des habitants de la paroisse, par un mouvement intérieur, se mit à desfricher ce lieu, luy faschant que cet amas de pierres et halliers occupast ainsi une partie du cimetière. Il ne travailla pas beaucoup qu'il trouva une pierre verte et dure, eslevée de 4 doigts de fleur de terre, de 5 à 6 pieds de longueur et 2 1/2 de largeur, un peu eslevée en son milieu et rabbatue par ses costés, plus large par la teste et

(11) Keranflec'h, *Note sur l'inscription du lec'h de sainte Triphine*, ouvr. cit. D'après le croquis d'un estampage publié par l'auteur dans cet article, M. Paul Deschamps, le savant épigraphiste, pense que l'on doit lire: « Crux inihmel », et que l'm fermée et onciale dénote le xiii^e siècle. Toutefois, il fait évidemment toutes réserves sur ces conclusions n'ayant vu lui-même l'inscription originale ou un estampage original.

retrecissement par les pieds en forme de tombeau: la dite pierre estant armée de 5 gros hémisphères de pierre blanche, deux desquels, qui sont à costé de la teste, estant plus gros que les deux autres qui sont à costé des pieds, au dessous desquels, en esgalle distance, est le cinquiesme demy-globe, plus gros que les quatre autres, et lequel on a creusé depuis pour servir de bénistier au même endroit. Entre les deux demy-globes qui sont aux coings de la teste de la tombe, il y a une fenestre de pierre de taille par laquelle on entre dans le caveau, qui est couvert de la dite pierre tombale, dans laquelle on a trouvé trois testes et quelques ossemens qu'ils tiennent estre de sainte Triphine et de saint Treneur. »

Il est assez difficile de dater ce tombeau. L'on sait en effet que ces calottes hémisphériques, véritables tumuli en miniature, remontent au deuxième âge du fer, mais que des blocs tumulaires semblables furent placés par les Bretons sur les tombeaux aux premiers siècles du christianisme. La forme en batière de la pierre tombale paraît remonter à l'époque mérovingienne, et sa moindre hauteur aux pieds qu'à la tête dénoter la fin du VII^e siècle.

Mais il est à remarquer tout d'abord que cette sépulture se trouve près du menhir taillé et non sous le maître-autel de l'église, ce qui est contraire à tous les usages s'il se fut agi du tombeau des saints patrons. Il est non moins curieux de voir que ce tombeau, qui eut dû, semble-t-il, être l'objet d'une grande vénération, était, non seulement sans aucun entretien, mais encore avait complètement disparu sous les détritûs en 1570. Enfin, l'on y trouva trois et non deux têtes et quelques ossements que l'on décréta, sans aucune preuve, être les reliques de sainte Triphine et saint Tréneur, ce qui est en contradiction formelle avec les documents mentionnant six siècles auparavant le transfert des reliques de saint Tréneur, qui étaient signalées en mai 930 à Or-

léans avec celles de saint Samson et de saint Méloir et au ^{xii}^e siècle à Saint-Magloire de Paris (12).

Tout ce que l'on peut dire, semble-t-il, c'est qu'au carrefour où s'élève aujourd'hui l'église Sainte-Tréphine existait un menhir, objet d'un culte payen et que le christianisme s'appropriâ. Aux premiers temps du culte nouveau, où il était coutume en Bretagne d'inhumer auprès des croix de carrefour (13), une sépulture fut établie auprès. Dans la suite, sans que l'on puisse en préciser la date et au plus tard à la fin du ^{xv}^e siècle, une chapelle fut édifée près du menhir en l'honneur de sainte Triphine et l'imagination populaire établit une relation entre la légende de la sainte patronne, le menhir et le tombeau antique découvert en 1570.

Aucun lieu de culte de sainte Triphine et de saint Trémeur n'étant donc antérieur au ^{xi}^e siècle, il reste à examiner comment ce culte s'est propagé. Notons, en passant, que la relation de 1670, rédigée par un moine de Saint-Gildas de Rhuis, ne mentionne, en dehors de la chapelle Sainte-Triphine de Bothoa, que celle de Stival.

✱

Au point de vue topographique, les établissements du culte de sainte Triphine et de saint Trémeur peuvent être répartis en quatre groupes:

1°) Ceux qui sont situés sur le cours du Blavet ou à proximité: Languidic, Pluvigner, Bubry, Stival, Laniscat, Sainte-Tréphine;

2°) Ceux qui sont situés sur le cours de l'Aulne et à proximité: Callac, Paule, Carhaix, Cléden-Poher, Châteauneuf-du-Faou, Le Saint, Plougastel-Daoulas;

(12) D'après Hugues de Fleury, passage reproduit par R. Merlet dans *Les origines du monastère de Saint-Magloire de Paris* dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, année 1895, p. 246.

(13) En 1128, Jean, évêque de Saint-Brieuc, ayant donné à Marmoutiers Notre-Dame de Jugon et le cimetière, interdit d'inhumer près des croix de carrefour (Dom Morice, *Preuves*, t. I, col. 559).

3°) Des établissements côtiers et à proximité de la côte : Plomeur, Clédén-Cap-Sizun, Camlez, Langoat, Plougrescant;

4°) Des établissements isolés, mais répartis en deux groupes:

a) Trois à peu près en ligne droite avec Carnoet: Guimaec, Ploégat-Mouesan, Le Guerlesquin;

b) Trois concentriques à Squiffiec: Tréglamus, Cavan, Saint-Clet.

On est immédiatement frappé de la similitude de la propagation de ce culte avec celle du culte de saint Gildas si remarquablement étudiée par Largillière (14).

Cet érudit a montré comment ce dernier culte s'était propagé par la côte, par la Vilaine et par le Blavet. Or, ici, nous retrouvons également la pénétration par la côte et par le Blavet et il est à remarquer, en outre, que tous les centres du culte de sainte Triphine et de saint Trémeur sont liés à ceux de saint Gildas: à Bubry où saint Trémeur est patron de Loqueltas, à Laniscat où existe une chapelle Saint-Gildas et où le saint est patron de l'église, à Clédén-Cap-Sizun, où le patronage est commun avec Saint-Veltas, etc...; Camlez et Langoat s'expliquent aisément par le prieuré de l'île Saint-Gildas, en Penvenan.

La propagation par l'Aulne est due probablement aussi à l'important établissement de Saint-Gildas de Carnoet qui prétendait conserver le sarcophage de saint Gildas, saint invoqué avec une grande ferveur dans toute la région pour la guérison des maux de dents et des morsures des chiens enragés. C'est également de Carnoet que le culte semble s'être propagé vers Guerlesquin, Ploégat-Mouesan et Guimaec.

(14) R. Largillière, *La topographie du culte de saint Gildas* dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, t. V, première partie, 1924, p. 3 et suivantes.

Quant aux établissements de Cavan, Tréglamus et Saint-Clet, situés non loin du Menez-Bré où la vie légendaire de saint Hervé, forgée au ^{xiii}^e siècle avec la *Vita sancti Samsonis* et la *Vita sancti Gildasii*, situe l'excommunication de Comorre, ils semblent dûs à Squiffiec où existait une chapelle Saint-Gildas et où les cultes de saint Gildas et de saint Bieuzy sont toujours fort en honneur.

En résumé, sainte Triphine ne nous est connue que par une liste ancienne de litanies et saint Trémeur que par la mention de la translation de ses reliques à Orléans en 930 et l'inventaire de Saint-Magloire de Paris, dressé au ^{xiii}^e siècle.

Ainsi que l'a montré F. Lot, Vitalis, abbé de Rhuis, fabriqua de toutes pièces, vers 1045, une légende dont il en fit les héros et qui constitua la pièce de résistance de la vie armoricaine de saint Gildas. A partir de cette époque, elle fut propagée par les moines de l'abbaye de Rhuis et semble à l'origine du culte actuel de sainte Triphine et de saint Trémeur. Saint-Gildas de Carnoet paraît avoir été l'un des centres importants de cette propagation.

R. COUFFON.

La Bretagne, sainte Anne et les Vierges noires

Après Mme Durand-Lefebvre qui, en 1938, soutint en Sorbonne une thèse de doctorat sur *Nos Vierges Noires* (Laurens éd.), M. Emile Saillens vient de consacrer à ces mêmes Vierges un livre tout à fait remarquable, à la fois plus circonscrit et plus profond (1).

Plus circonscrit parce que, au lieu d'étendre, comme Mme Durand-Lefebvre, ses investigations aux Vierges Noires ayant existé dans tous les pays, il a surtout dirigé son attention sur les Vierges Noires dont il a trouvé trace dans les églises françaises. Plus profond parce qu'il a établi d'elles un répertoire très minutieux et qu'il a groupé tous les documents se rapportant à leurs origines. Et ce n'est pas de renseignements de seconde main qu'il s'est contenté; il a entretenu de longues correspondances avec les archéologues locaux et, partout où cela lui a été possible, il est allé, soit par le train, soit à bicyclette, examiner lui-même les statues, interrogeant les curés et les paysans. Il a pesé les témoignages et, tout son dossier ayant été scrupuleusement établi, il s'est efforcé de formuler sur l'ensemble du sujet les opinions synthétiques que lui permettaient sa vaste érudition et ses déplacements à travers notre planète. Agrégé de l'Université, connaissant plusieurs langues, ayant visité méthodiquement l'univers entier (car il a été boursier de voyage autour du monde), il a utilisé ses connaissances d'his-

(1) *Nos Vierges noires*, leurs origines. Editions Universelles, 140, boulevard Saint-Germain, Paris. 175 francs. Cartes et illustrations.

torien des religions, particulièrement des religions orientales pour déterminer les raisons qui ont suscité à l'égard des Vierges noires une vénération dont le clergé lui-même s'est souvent offusqué.

A vrai dire, on rencontre fort peu de Vierges noires en Bretagne. Saillens n'en relève aucune ni dans le Finistère, ni en Ile-et-Vilaine, ni en Loire-Inférieure. Dans les Côtes-du-Nord, il signale Notre-Dame de Bon-Secours à Guingamp (celle-là objet, avouons-le, d'un très important pèlerinage!); dans le Morbihan enfin, celle de Notre-Dame du Roncier de Josselin et la Vierge de Bonne-Délivrance à Kerentrech-Lorient (encore ne s'agit-il dans ce dernier cas que d'une réplique assez récente d'une image parisienne).

Comme le montre la carte qu'il a dressée, c'est en Auvergne qu'elles sont presque toutes assemblées (17 dans le seul département de l'Allier, 11 dans le Cantal, 8 dans la Loire, 12 dans la Haute-Loire, 20 dans le Puy-de-Dôme). Mrs Gostling, dont plusieurs de nos lecteurs se souviendront comme auteur d'un livre anglais sur la Bretagne : *Bretons at home* et comme la traductrice en anglais du *Pays des Pardons*, de Le Braz, a écrit aussi un volume sur l'Auvergne où elle avait été si frappée de cette particularité qu'elle avait intitulé son ouvrage *Au pays des Vierges noires*.

Si cependant je me permets d'entretenir des Vierges noires les membres d'une société archéologique bretonne, c'est d'abord parce que la renommée de la Vierge de Josselin et de la Vierge de Guingamp suffit à elle seule pour justifier un compte rendu et aussi parce que d'autres Vierges noires, dont la trace s'est perdue, ont dû exister dans notre province. A Ploujean, près de Morlaix, il y a une ferme dite de la Vierge noire; il existerait même encore, me dit-on (peut-être à cet endroit), sur la route de Lanmeur, à 2 kilomètres de Morlaix, une statue de Vierge en granit et qui, abritée sous un édicu-

le, serait encore connue sous le nom de la Vierge noire. J'ajouterais, et ceci à lui seul me ferait absoudre par des Bretons, que le culte de sainte Anne en Armorique paraît être apparenté de très près à celui des Vierges noires.

La place me manque malheureusement pour envisager aussi complètement que je le voudrais tous les problèmes bretons que soulèvent les hypothèses dont fourmille le livre de Saillens.

Je ne crois pas déformer la pensée de l'érudit en disant que, pour lui, le culte des Vierges noires est, en gros, une survivance de croyances très anciennes, d'une fidélité aux déesses-mères gauloises que nos ancêtres représentaient avec ou sans enfant sur un bras, déesses-mères qui auraient eu de grandes ressemblances... avec Cybèle et Isis, voire même avec Diane.. Beaucoup de traditions chrétiennes ont été de même manière mises en accord avec de vieilles traditions que l'Eglise, après avoir tenté de les condamner, a cru bon de sanctifier de son approbation ou de sa tolérance en plaçant par exemple des croix sur les menhirs et sur les fontaines païennes. Elle a consacré à saint Jean les feux du solstice d'Eté comme au Christ la fête du sapin et du gui lors du solstice d'Hiver. Joseph Loth ne s'est-il pas efforcé de nous montrer dans un excellent article qu'avant saint Renan et le christianisme il y avait déjà une Troménie à Locronan?

Le culte des déesses noires est un des cultes les plus anciens qu'aient connu les hommes sous toutes les latitudes; Kali, la terrible divinité dont se réclamaient les Thugs ou Etrangleurs des Indes, était ainsi nommée d'après un mot hindou qui signifiait la noire et noire elle était de visage et de corps. Il est naturel, dans ces conditions, que les chrétiens, restés souvent païens dans leur tréfonds, aient toujours cherché, plus ou moins consciemment, à associer dans leur esprit leur respect pour la Vierge à celui que leurs ascendants avaient éprouvé

pour Hécate, Cybèle ou Perséphone. Mais, comme leurs notions sur les cultes de jadis étaient devenues extrêmement vagues, il leur apparaissait en même temps comme évident, quand une statue était découverte, soit dans un champ soit dans les soubassements d'une chapelle, que c'était une représentation incontestable de la Mère de Jésus.

Ce qui est curieux, c'est que, presque toujours, l'instauration d'une Vierge noire dans une église est précédée d'une « invention » mystérieuse de la statue, supplémentée par une légende qui, nous dit Saillens, « explique et christianise » l'œuvre ainsi exhumée. D'après une tradition, la Vierge noire de Josselin a été trouvée sous un roncier en 808 dans les ruines d'une chapelle de saint Léger détruite par les Normands. Pour Saillens, la Vierge de Guingamp et celle de Kerantrech ne seraient pas des statues trouvées sur place, mais auraient été des répliques expédiées l'une de Marseille, l'autre de Paris, les autorités de Guingamp et de Lorient ayant décidé de les utiliser pour déterminer des pèlerinages, étant donné la popularité des Vierges noires dans toute la France.

Comment se fait-il qu'une province comme la Bretagne chez laquelle subsistent encore le culte des morts et le culte des fontaines, si fréquemment associés au culte des déesses-mères, comment se fait-il qu'une terre pareille soit aussi pauvre en Vierges noires? C'est que, suivant Saillens, les statues anciennes, partout ailleurs classées comme Vierges par la piété populaire, ont été, en Bretagne, considérées par les fidèles comme des représentations, non point de la mère du Christ, mais de sainte Anne.

Et là nous arrivons à un autre problème: pourquoi cette popularité de sainte Anne en Bretagne et de quand date-t-elle? Il est possible que la renommée de sainte Anne ait été fortifiée au xvi^e siècle en Armorique par la

réputation de la Duchesse Anne dont le prénom lui est peut-être venu de source française (M. Ogès me signale qu'il lui aurait été donné par Anne de Beaujeu). Selon Largillière, c'est « vers la fin du Moyen-Age » que le culte de sainte Anne s'est répandu. « C'est seulement en 1382, dit Saillens, que sainte Anne figure au calendrier et sa fête ne fut fixée qu'en 1584. »

Mais, bien avant qu'il fût en Bretagne question de sainte Anne, on vénérât en Armorique une déesse celtique Anna ou Anou, à laquelle Largillière fait allusion dans son ouvrage : *Les Saints et l'organisation chrétienne dans l'Armorique bretonne*, p. 20, n° 8 : « Tréanna, en Elliant — dit Largillière — chapelle et nom de famille. Il ne s'agit pas de sainte Anne qui n'a pas de « lok », il s'agit très certainement d'un personnage celtique. » Les envahisseurs bretons des v^e et vi^e siècles, venus de l'archipel britannique, avaient — suivant Saillens — gardé un vif souvenir des dieux celtiques. Cybèle ou Isis n'avaient pas effacé chez eux leur propre Anu. Cette déesse Ana ou Anu, que Cormac qualifie de « Mater deorum hibernensium », était en Irlande la déesse de l'abondance et de la maternité.

Or, lorsqu'à Sainte-Anne d'Auray, Nicolazic a exhumé en 1625 une statue de bois presque informe, qui allait être désignée comme la statue de sainte Anne, un fait digne de remarque est que, depuis des temps immémoriaux, le village se nommait déjà Keranna. N'oublions pas non plus que, trois ans auparavant, en 1622, une statue noire avait déjà été trouvée à Commana (Auge d'Anna?) dans un coffret de pierre, autrement dit dans un sarcophage. Là encore, ce n'est point l'exhumation de cette statue funéraire qui a déterminé le nom du village, puisqu'avant déjà il s'appelait Commana. Il est vraisemblable, dit Saillens, qu'ailleurs qu'en Bretagne ces statues seraient devenues des Vierges noires.

Je m'excuse d'avoir aussi pauvrement schématisé un

livre très nuancé, abondant en points de vue variés et solidement étayé sur des documents précis. C'est un ouvrage de caractère encyclopédique tout en étant centré sur un horizon très particulier; on aura intérêt à le consulter sur bien des problèmes.

Charles CHASSÉ.

Contribution à l'histoire de l'Industrie et du Commerce de la toile en Basse-Bretagne

A en croire un proverbe breton :

« Ar c'hoen eus an inkardeuret

A zo bet e Kerian savet. »

(le premier des balliniers — A Kerjean fut élevé) ,
c'est dans le Léon qu'il faudrait rechercher l'origine de
ces toiles fortes dites « ballins ». Miorcec de Kerdanet et
Emile Souvestre se sont plus à raconter l'histoire de ce
fameux tisserand, le comte d'Aiguillon, que la vertueuse
Francéza, épouse fidèle d'Ollivier de Kerjean, avait en-
fermé dans un réduit de notre « Anet breton » en atten-
dant le retour de son mari parti à la cour.

Pendant sa réclusion, le trop entreprenant comte, qui
avait parié avec Ollivier de faire le déplacement de Ker-
jean pour séduire Francéza, avait fabriqué une toile très
résistante qui allait être connue dans la région sous le
nom de ballin.

Si la légende est des plus belles, ce n'est pourtant
qu'une légende. Cependant, l'industrie de la toile est floris-
sante dès le xv^e siècle dans le Léon. En 1452, les tisse-
rand, fabricants et marchands de toiles de Morlaix sont
groupés en corporation et constituent la confrérie de la
Trinité, ainsi qu'en témoignent les lettres patentes du
5 mars 1452 (1). Dès 1670, on relève fréquemment dans
les registres paroissiaux de Landivisiau les qualités de

(1) Daumesnil, *Histoire de Morlaix*.

« cardeurs d'étope », « de « tissier » ou de « texier », noms que portaient alors les tisserands (1). Selon l'expression du rennais Pinczon du Sel des Monts, la Bretagne était alors une « continuelle manufacture de toiles ».

I. — AU XVIII^e SIÈCLE

Cependant, si l'on se réfère à un mémoire conservé aux Archives du Finistère (2), il semblerait que l'industrie de la toile, aux environs de Morlaix, se soit vraiment épanouie entre 1756 et 1764. Durant ces quelques années, 3.612 ouvriers travaillant sur 2.540 métiers à bras, produisaient chaque année 58.333 demi-pièces de 50 aunes.

C'est alors que, sur les plans de Choquet de Lindu, fut construite, à Brest (1763-1764), la manufacture royale de toiles qui devrait fabriquer, en concurrence avec Locronan, de la toile à voiles ainsi que les étoffes nécessaires à l'habillement de la chiourme. Un commissaire de la manufacture parcourait les campagnes, accaparant les lins et chanvres, soudoyant les tisserands pour les attirer à Brest. Cette manufacture allait être supprimée en 1829 (3).

Quelques années après sa fondation, on ne comptait plus que 2.515 ouvriers pour 1.699 métiers avec une production de 35.911 demi-pièces de 50 aunes (4).



(1) *Le Poilu*, avril 1933, n° 123.

(2) Observations sur le commerce de la ville de Morlaix. Archives du Finistère, 10 L. 228.

(3) Vers 1790, la manufacture royale de toiles de Brest était dirigée par Henry du Sal, puis par Antoine de Baulieu, frère de Pierre-Jean de Baulieu, aumônier du 1^{er} Régiment d'Artillerie de Marine à Brest, confesseur de plusieurs des administrateurs du Finistère.

(4) Dans l'arrondissement de Morlaix, Sainte-Sève, Plourin, Le Cloître, Pleyber-Christ, Plounéour-Ménez, Commana, Saint-Egonec, Guiclan, Guimiliau, Lambol, Guigourvest et Landivisiau

Un incident qui ne manquait pas de se produire de temps à autre sur les marchés aux fils est celui que nous allons relater et qui a eu pour théâtre le marché de Morlaix.

Pour saisir l'origine de la mésaventure survenue à M. Libour, inspecteur des manufactures de Morlaix (1), le 4 février 1775, il faut savoir que, sur le marché de cette ville, était prohibé l'usage « des fils mouillés, de paquets de fils mélangés, noués avec de grosses cordes d'étaupe ou avec de gros échevaux de fil d'une qualité bien inférieure à celle du corps de paquet, des morceaux de terre, pierres, ferrailles, pieds de marmite, introduits dans le cœur, au milieu des paquets de fils, pour en augmenter le poids ».

Le 4 février 1775, Flacre Guézellou, de Plougasnou, cultivateur de son état, arrivait au marché de Morlaix pour y vendre un paquet de fils apprêtés chez lui durant les longues soirées de janvier, fils « noués avec de grosses cordes d'étaupe ».

Mais, à peine y était-il arrivé que le sieur Libour, inspecteur des manufactures de Morlaix, le prenait à parti :

— Pourquoi as-tu lié ton paquet de fil de cordes, au mépris des ordonnances ? Je t'ai déjà fait mettre en prison pour tes insolences !

Guézellou, qui, de son premier contact avec le sieur

fabriquaient des toiles créées en 1751, ainsi que les trêves et paroisses suivantes : Plouzévédé, Plounévez, Plouneventer, Saint-Servais, Lanhouarneau, Taulé, Bodilis, Plougar, Plouvorn, Lambader, Saint-Paul, Cléder, Plouénan, Tréflex, Plouescat.

Morlaix comptait alors 24 négociants tandis que Landerneau n'en avait que 18 dont 6 à 7 importants.

(1) En août 1786, c'est M.-J. de Loisy, sous-inspecteur des Manufactures qui était chargé de la vérification des toiles et de la répression de la fraude pour Saint-Pol-de-Léon, Roscoff, Landivisiau, Tréguier, Morlaix, Lannion et La Roche-Derrien. M. Launay-Onfray, fils d'un ancien maire de Landerneau, accomplissait la même tâche pour Landerneau, Lesneven et Brest depuis le 11 novembre 1769.

Libour avait en effet hérité de deux jours de prison, demanda tranquillement à voir ces ordres, ajoutant que non seulement « il se f... de lui (sic), de sa figure et de ses prétendus ordres », mais qu'encore, il « se f... de la prison et qu'il se moquait d'y aller encore ».

Aux dires des témoins, la demoiselle Moysan et Jean Salaun, le sieur Libour se serait alors jeté sur Fiacre Guézellou pour lui prendre son paquet de fils. Mais, devant la résistance de ce dernier, les efforts de Libour auraient été vains.

Selon un rapport qui semble partial, Guézellou « s'est mis en devoir de lui porter sur la tête un coup de son poids à croc... ». Or, là-dessus, les témoins sont formels: Salaün ne vit pas « s'il fit quelque démonstration de frapper », mais il est certain que Guézellou « n'avait qu'un fouet lié autour du corps et non pas un crocq ou une romaine » comme le sieur Libour l'a rapporté dans son procès-verbal. La demoiselle Moysan de son côté ne vit pas Fiacre Guézellou frapper l'inspecteur des manufactures.

Devant la concordance de ces témoignages, Libour, qui déclarait dans son rapport: « ... il nous a répondu avec des jurements affreux qu'il se f... de nous comme de nos ordonnances et que si nous ne nous retirions pas, il allait nous f... sur le visage », doit avouer « qu'il pouvait s'être trompé dans sa frayeur et avoir pris un crocq pour un fouet, ce qui paraît d'autant plus apparent que les marchands de fil sont ordinairement les seuls qui portent des crocqs et que Guézellou est un laboureur qui ne vient au marché de fil que pour vendre celui qui a été fait chez lui ».

Finalement, Fiacre Guézellou s'en tira avec quinze jours de prison qu'il fit à Morlaix (1).

(1) Archives de l'Ille-et-Vilaine. C. 1583.

Lorsque survint la révolution, l'industrie et le commerce de la toile étaient en régression en Basse-Bretagne. Malgré cette baisse, Cambry remarquait en 1794, dans le district de Landerneau, que « le principal commerce du pays se fait en toiles; elles sont tissées par une infinité d'ouvriers répandus dans les campagnes, sans qu'on y voie une seule grande manufacture. Les deux tiers de ces toiles étaient portées à Morlaix, le reste allait en Espagne, à Lisbonne; à Bilbao ». Mais s'il signalait aussi que « ce commerce de toiles était très considérable », il ajoutait que « malgré la richesse des fabriquans de toile, ils sont très mal logés et se nourrissent aussi mal que dans le reste du Finistère. La fortune des fabriquans de toiles dans le district que je parcours est telle qu'il n'est pas rare d'y faire des inventaires de 100 à 200 milles livres ».

Peut-être Cambry exagère-t-il un peu, car, à part les demoiselles Rannou, « dont la fortune est immense et les secours sensibles », nous n'avons découvert à Landivisiau, parmi les marchands de toiles, que deux inventaires de 40.000 livres: M. Louis Le Roux et Mme veuve Kermarrec, belle-mère de Le Guen de Kérangal. En revanche, signalons que pour une commune de 2.200 âmes, il y avait alors 566 pauvres.

La loi du maximum fixait comme suit le prix des lins, chanvres et toiles pour le district de Landerneau:

Lin: première qualité, 16 l.; deuxième qualité, 12 l.; troisième qualité, 10 l. (le poids de 14 livres).

Chanvre: 12 sols la livre.

Fils: pour fleuret, 48 l.; pour seconde, 40 l.; pour troisième, 34 l.; pour quatrième, 30 l.; pour cinquième, 22 l.; pour enveloppe, 1 l. 10 sols.

Toile: par pièce de 100 aunes:

Extrait de $\frac{3}{4}$ d'aune: 400 livres; extrait de $\frac{1}{2}$ d'aune: 360 livres; fleuret de $\frac{3}{4}$ d'aune: 324 livres; fleuret de $\frac{1}{2}$ d'aune: 255 livres; seconde de $\frac{3}{4}$ d'aune: 297 livres;

seconde de 1/2 d'aune: 218 livres; troisième de 3/4 d'aune: 239 livres; troisième de 1/2 d'aune: 181 livres; quatrième de 3/4 d'aune: 227 livres; quatrième de 1/2 d'aune: 168 livres; cinquième de 3/4 d'aune: 207 livres; cinquième de 1/2 d'aune: 147 livres; enveloppe, 110 livres; toile de Plougastel, 170 livres; toile des Halles dites de Saint-Pol, l'aune 1 l. 15 s.; toile à carreaux, 1 l. 5 s. (1).

II. — AU XIX^e SIÈCLE

Au début du xix^e siècle, la culture du lin a bien diminué dans le Léon. En 1832, 4.000 hectares de terre étaient sous lin dans le Finistère. Vingt ans plus tard, il n'y avait plus que 1.000.

Le 21 août 1818, M. Le Saint, maire de Landivisiau, écrivait au sous-préfet de Morlaix: « Le lin qui croit dans le canton de Sizun et de Landivisiau est d'une qualité plus fine que le lin qui croit du côté de la côte, par exemple dans les cantons de Plouzévédé, Plouescat et Saint-Pol. Quant au chanvre, on n'en cultive que très peu dans les dits cantons; quelques cultivateurs en sèment seulement pour leur usage. » (2) Cela a sans doute toujours été ainsi, pour cette dernière plante, car voici la réponse que faisait le 29 août 1731, M. de Boisbilly aux réclamations de la ville de Rouen qui demandait du chanvre pour son industrie (3). « Je ne trouve point de chanvre à Morlaix ni aux environs. Le chanvre ne sert qu'à faire des cordages et des toiles à voiles. Il ne serait pas impossible aux fileuses de lin de filer le chanvre de la même façon, après qu'il aurait été préparé pour un filage fin, mais cela serait difficile par rapport à la paresse naturelle de ce peuple... »



(1) Archives du Finistère, 24 L 63.

(2) Archives municipales de Landivisiau. Correspondance. 1818.

(3) Archives de l'Ille-et-Vilaine, C. 1583.

Le 28 août 1809, le préfet du Finistère adressait au maire de Landivisiau un questionnaire afin de tenter de faire revivre, dans la région, l'industrie de la toile, mal en point. De la réponse du maire, nous extrayons ce qui suit:

« En toiles blanches et crues, les fabriques de Morlaix, Landivisiau et Landerneau peuvent fournir 24.000 pièces de 100 mètres chacune et différentes qualités et lèzes. Il se vend à peu près 12 à 1400 aunes de toile crée ici tous les marchés... »

Les ouvriers tisserands gagnent 35 centimes par jour. « Les matières premières pour les toiles blanches sont extraites de Tréguier, Lannion, Pontrieux. Ces matières, dans l'état brut, sont supposées valoir de 2 à 3 francs le kilogramme; et, lorsqu'après les premières manipulations il ne reste plus qu'à les livrer aux fabricants, elles sont supposées valoir de 3 à 5 francs et livrées pour faire de la toile de 6 à 9 francs. » (1)

Vers 1817, le marché aux toiles de Landivisiau concurrence sérieusement les marchés de Landerneau et de Morlaix. Après la vente, les toiles sont dirigées sur ces deux centres afin d'y être marquées du sceau avant l'expédition. Landivisiau voudrait bien aussi obtenir une marque particulière, en faisant remarquer que ce droit, qui rapporte 0 fr. 15 par pièce, lui donnerait un revenu annuel de 2.000 francs. Mais l'ordonnance du 19 février 1736, qui octroyait le droit de marque pour la Bretagne à Saint-Malo, Morlaix et Landerneau, s'y oppose formellement. D'ailleurs, comme le fait remarquer la Chambre Consultative du Commerce de Morlaix, en date du 12 juin 1816, cette marque fut créée « non pas comme un impôt, mais seulement comme une garantie que l'on voulait donner à l'étranger de la fidélité des envois et aussi comme un moyen de répression de la fraude de quelques fabri-

(1) Archives municipales de Landivisiau. Correspondance.

cants qui ne donnaient pas à leurs toiles leurs largeurs et longueurs que le commerce devait y trouver ».

Mais, la prospérité du commerce landivisien ne fait pas l'affaire des négociants landernéens. En avril 1819, appuyés par les commerçants brestoïis, ils tentent, avec l'aide de leur maire, M. Le Bourg, de ressusciter le marché du mardi à Landerneau, bien qu'il soit tombé en désuétude depuis de nombreuses années, à seule fin de nuire au marché du mercredi à Landivisiau.

Les négociants landernéens s'engagent même à ne plus fréquenter le marché landivisien et à payer, à titre d'amende ou de dédit, en cas de contravention, une somme de 500 francs pour la première fois, de 1.000 francs pour la seconde et de 1.500 francs pour la troisième.

C'était la mort du marché de toiles hebdomadaire.

Le maire, J.-J. Le Roux, appuyé par la Chambre Consultative des manufactures et fabriques de Morlaix, intervint alors avec bonheur auprès du Ministre de l'Intérieur pour faire supprimer le marché du mardi à Landerneau.

Par une pétition faite à ce moment, nous connaissons le nombre des fabriques de toiles de la région, ainsi que le nom des tisserands qui fréquentaient le marché de Landivisiau. (1)

Ces 443 fabriques se répartissent ainsi :

Saint-Thégonnec, 51 fabriques; Pleyber-Christ, 53 fabriques; Guiclan, 46 fabriques; Landivisiau, 49 fabriques; Guimiliau, 19 fabriques ; Lampaul, 67 fabriques ; Plounéour-Ménez, 45 fabriques ; Plounéventer, 6 fabriques ; Saint-Servais, 3 fabriques; Plougar, 4 fabriques; Bodilis, 19 fabriques ; Commana, 15 fabriques ; Saint-Sauveur, 5 fabriques; Sizun, 21 fabriques; Plouvorn, 22 fabriques;

(1) Réplique à un mémoire imprimé, signé de M. Le Bourg, maire de Landerneau, et intitulé: *Mémoire pour la ville de Landerneau sur son marché du mardi*. Archives municipales.

Plougourvest, 5 fabriques ; Ploudiry, 6 fabriques ; Loc-Eguiner, 2 fabriques ; Sainte-Sève, 5 fabriques.

Voici, maintenant, quelques noms des tisserands de la région, groupés par commune.

Plouvorn : Jean Urien, Paul Urien, Clauda Kerscaven, Veuve Kérangall, G. Le Roux (Maire).

Pleyber-Christ : Guillaume Fichou, Louis Fichou, François Martin, Yves Laurent, Veuve Abgrall, Yves-Marie Grall, Pierre Martin, Julien Messenger, Yves Messenger, Jacques Messenger.

Locmélar : Jean-François Abgrall.

Saint-Thégonnec : François Le Bras, H. Olier, Yves Cam, B. Breton, Guillaume Le Loutre, Jean-Hervé Le Loutre, Pierre Roué, Paul Croguennec, Jacques Pouliquen, Louis Le Bras, Jean-Pierre Caroff.

Guiclan : Jean-Marie Le Bras, Larvor, Claude Cloarec, C. Scanff, Yves Abgrall, Louis Pouliquen, Thomas Le Guen, Jean-Louis Péron, Yves Abhervé-Guéguen, Le Saint, René Urien, Laurent Péron.

Plougourvest : Claude-Marie Le Guen.

Saint-Sauveur : Yves Le Mer.

Guimiliau : Pierre Caroff (1), Pierre Caroff (2), Charles Caroff, Hervé Le Bourlès, Guillaume Hamon, Alain Abgrall, Pierre Ménez.

Bodilis : Allain Léon, Guy Le Verge, Allain Le Gall, François Le Gall, Jean-Marie Quélennec, François Le Ven, Jean-François Thépaut, Guillaume Abgrall, Claude Mével, Gabriel Dantec, Jacques Bras, Guillaume Kérangall, Mathias Donval, Ollivier Léon (1), Ollivier Léon (2), Yves Péron, Louis Tanguil.

Lampaul : Yves Abgrall, Maurice Abgrall, François Abgrall, Joseph Troadec, Jean Troadec, Jean Abgrall, Yves Rannou, Thomas Thépaut, Jean Pouliquen, Yves Hily.

Landivisiau : Guéguen, Louis Picot, René Madeline, Guillaume Le Roux, P. Jacolot, Guillaume Hamon, Olivier Joncour, Allain Tanguy, Allain Prigent, Veuve Le Roux, Torel, Aubry, Jean Le Guen, Allain Ollier, Abgrall, François Floch, E. Cueff, Bagot.

**

Ne pouvant lutter contre les tissus de coton à bon marché qui se répandent de plus en plus (1) et contre le machinisme qui permet de produire davantage et à des prix plus abordables, les métiers à tisser, à bras, un à un, suspendent leur besogne arachnéenne : au début du XIX^e siècle, l'industrie artisanale de la toile se meurt.

GEORGES M. THOMAS.

(1) Le 15 novembre 1831, le Conseil Général du Finistère s'élève contre la décision du Ministre de la Guerre, en date du mois de mars, décision qui autorise l'usage des étoffes de coton au lieu de toile pour les fournitures des troupes, mettant ainsi sur la brèche 80.000 ouvriers dont le sort dépend de la prospérité du commerce des toiles.

Matériaux pour la Bibliographie de l'histoire de la Révolution

dans le département du Finistère

Premier supplément (1928-1945)⁽¹⁾

I. — ECRITS CONTEMPORAINS

a) CLASSÉS PAR NOMS D'AUTEURS

575. ABGRALL, *Extrait des registres du Département du Finistère, du 16 Messidor an 3*. (Adresse d'Abgrall, administrateur du Département, à ses concitoyens, les habitants des campagnes.) A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-8°, 8 p. (Bibl. de Kerdanet).

576. ABGRALL, *Le citoyen Abgrall à ses concitoyens*. (Compte-rendu de sa gestion administrative, daté de Quimper, le 30 brumaire an six.) A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. In-8°, 7 p. (Bibl. de Kerdanet).

577. ABGRALL, *Rapport... sur la demande d'un octroi de bienfaisance dans la commune de Morlaix*. (Conseil des Cinq-Cents. Séance du 6 fructidor an VII.) Paris, impr. nat. an VII. In-8°, 14 p. (Bibl. nat. Le⁴³ 3471.)

578. ALBERT DE RIONS, *Précis de ce qui s'est passé à Brest pendant que M. d'Albert de Rions a commandé l'escadre du Roi en 1790*. S. l. n. d. In-8°, 76 p. (Bibl. de Grenoble.)

(1) Voir le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1928, p. 3-14; 1929, p. 44-72 et 1930, p. 9-17.

Nous continuons la numérotation de la première publication. La présente nomenclature comprend non seulement les ouvrages et articles qui ont paru dans l'intervalle des deux dates, mais aussi ceux qui ont été retrouvés depuis le précédent travail.

579. ALLAIN-LAUNAY, *Rapport et projet de décret sur le nombre et le placement des notaires publics du département du Finistère.* (Législative. Séance du 28 juillet 1792.) Paris impr. nat., s. d. In-8°, 11 p. (Bibl. nat. Le³³ 3 L (73.)

580. AUDREIN, *Le Représentant du Peuple Audrein à ses collègues; ou le cri de l'innocence opprimée.* (En faveur de la famille d'Orléans.) Daté : ce 23 prairial, l'an troisième. Paris, de l'impr. de Guffroy, s. d. In-4°, 16 p. (Ma collection.)

581. AUDREIN, *Discours prononcé au tribunal de police correctionnelle de Châteaulin, par le C. Audrein, Evêque du Finistère, prévenu d'avoir fait une procession du S. Sacrement, sur la place publique de Pleyben.* A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-8° 8 p. (Arch. nat. F 19.)

582. AUDREIN, *Discours prononcé au tribunal de la police correctionnelle de Quimper, pour la défense de cinq prêtres patriotes, prévenus d'avoir enfreint la loi sur la Police extérieure des Cultes, par le C. Audrein, Evêque du Finistère.* A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-8°, 12 p. (Arch. nat. F 19.)

583. AUDREIN, *Acclamation prononcée le 14 juillet, par l'Evêque de Quimper, à l'occasion d'un Salut Solennel et d'actions de grâces de la pacification des troubles de l'intérieur et des espérances bien fondées d'une paix continentale.* A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-4°, 3 p. (Bibl. de Kerdanet.)

584. AUDREIN, *Discours prononcé, pour l'ouverture du Synode, faite dans l'église cathédrale de Quimper, le 15 juillet an 1800, de l'Ere chrétienne, an 8 de la République, par le révérendissime Evêque, et imprimé par ordre du Synode.* A Quimper, de l'impr. de Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-4°, 6 p. (Bibl. de Kerdanet.)

585. AUDREIN, *L'Evêque de Quimper aux Fidèles de la paroisse de Morlaix.* Daté de Quimper, 7 novembre 1800 S. l. n. d. In-4°, 1 p. (Bibl. de Kerdanet.)

586. BARAZER-LANNURIEN, *Lettre de M. Barazer-Lannurien à M. Floch, curé de Morlaix, datée de Morlaix, le 21 septembre 1809.* (Au sujet de différend concernant la fabrique et sur le déplacement de l'abbé Guerlesquin.) A Morlaix, de l'impr. de Lédan, s. d. In-fol., 4 p. (Bibl. de Kerdanet.)

587. BAREAU DE GIRAC, *Lettre de M. Le Coz, principal du collège de Quimper, avec la réponse de M. l'évêque de Rennes.* (Datée de Paris, 7 mars 1791.) S. l. n. d. In-8°, 12 p. (Bibl. nat. Ld⁴ 3386.)

588. BAREAU DE GIRAC, *Réponse de M. l'évêque de Rennes à M. Le Coz, principal du collège de Quimper.* S. l. n. d. In-8°, 8 p. (Bibl. nat. Ld⁴ 3337A.)

589. BAUDOUIN DE MAISONBLANCHE, *Rapport fait au Comité féodal sur les Usemens de la Basse-Bretagne. Le 6 et le 9 Décembre 1789.* A Paris, de l'impr. nationale, 1790. In-8°, 25 p. (Bibl. de Kerdanet.) (Nous mentionnons ici ce rapport parce qu'il résume très clairement la question.)

590. BELVAL, *Précis de la vie politique du citoyen Charles-Marie Belval, sous-chef des bureaux de la marine.* S. l. n. d. In-8°, 10 p. (Bibl. de Kerdanet.)

591. BERGEVIN, *Opinion de Bergevin, Député du Finistère au Conseil des Cinq-Cents, sur les domaines congéables.* (Paris), Baudouin, s. d. In-8°, 14 p. (Bibl. de Kerdanet.)

592. BERNARD DE SAINTES, *Rapport sur l'affaire des sieurs Jolivet, S. Alouarn et Debrie, fait à l'Assemblée Nationale, au nom du Comité de Surveillance, le 18 juin 1792.* Paris, impr. nat., s. d. In-8°, 18 p. (Bibl. nat. Le³³ 35 (26).)

593. BOHAN, *Convention nationale. Observations sur la constitution du peuple français.* Paris, imp. nat., s. d. In-8°, 8 p.

594. BOISGELIN DE CUCÉ (Louis-Bruno, Cte de), *Déclaration et protestation de l'ordre de l'Eglise, assemblé à Saint-Brieuc. Déclaration de la noblesse. 19 et 20 avril 1789.* Saint-Brieuc, impr. Prud'homme, s. d. In-4°, 8 p. (Bibl. nat., Le²³ 170.)

595. BOISGELIN DE CUCÉ (Louis Bruno, Cte de), *Délibérations des ordres de l'Eglise et de la Noblesse de Bretagne, assemblés par ordre du roi en la ville de Saint-Brieuc. Du 17 avril 1789. Saint-Brieuc, impr. Prud'homme, s. d. In-4°, 8 p. (Bibl. nat., Le²³ 39.)*

596. BOISGELIN DE CUCÉ (Louis-Bruno Cte de), *Protestation de la Noblesse de Bretagne. Rennes, impr. Vatar, 1789. In-4°, 15 p. (Bibl. nat., Le²³ 37.)*

597. BOISGELIN DE CUCÉ (Louis Bruno, Cte de), *Protestation de la Noblesse de Bretagne. Déclaration de l'ordre de la Noblesse. Rennes, 10 janvier 1789. Traduction de la déclaration bretonne de l'ordre de la Noblesse, envoyée aux paroisses qui ne parlent par la langue française. S. l. n. d. In-8°, 8 p. (Bibl. nat., Le²³ 37 A.)*

598. BOISSAUVEUR, *Mémoire du capitaine du Superbe, Boissauveur, sur son séjour à Quiberon. Brest, impr. Malassis, s. d. In-8°, 8 p.*

599. BOISSIER (P.), *Rapport et projet de décret sur l'établissement et l'organisation d'écoles révolutionnaires de navigation et de canonage maritime. Paris, impr. nat., nivôse an III. In-8°, 14 p.*

600. BOUESTARD, *Adresse au peuple françois, à l'occasion des troubles religieux, par J.-J. Bouestard, député du département du Finistère. Paris, de l'impr. nat., s. d. In-8°, 7 p. (Ma collection.)*

601. BOULÉ, *Discours prononcé par Monsieur le baron Boullé, Préfet du Finistère, Président de la Commission, à l'inauguration de la statue de La Tour d'Auvergne-Corret, Premier Grenadier de France, à Carhaix, le 27 juin 1841 (1). Quimper, typ. de E. Blot, fils, s. d. In-8°, 15 p. (Bibl. de Kerdanet.)*

602. (CAMBRY), *La Vérité. (Appel aux citoyens contre*

(1) Sur l'inauguration de la statue de La Tour d'Auvergne, voir: *Le Quimpérois*, 20 avril 1839, 24 juin 1841; *La Vigie du Finistère*, 3 juin 1841; *L'Armoricaïn*, 18 mai, 24 juin, 1^{er} juillet, 3 juillet et 6 juillet 1841; *Journal des villes et des campagnes*, 25 juin, 1^{er} août 1841.

tous les ennemis de la liberté. Période du Directoire). (Paris), de l'impr. de J. Gratiot, s. d. In-8°, 16 p. (Bibl. de Kerdanet.)

603. CHATAL, CHAMPANY, EMERY, *Rapport et détails officiels donnés par le Conseil d'Etat sur la conspiration infâme, tramée contre le Gouvernement, tendant à s'emparer de Brest*. (Paris, Dumabea, 1801.) In-8°. (Bibl. nat. Lb⁴³ 633.)

604. COROLLER (Abbé), *Invitation aux fidèles de restaurer leur Temple, par leur ancien Pasteur*. (Signé : Coroller, ancien Recteur de Saint-Mathieu, Docteur de la Faculté de Paris, et ancien Vice-Official du Diocèse de Quimper.) A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. In-4°, 4 p. (Bibl. de Kerdanet.)

605. COROLLER, *Discours prononcé par M. Coroller, Recteur de Saint-Mathieu de Quimper, le dimanche 16 janvier 1791, à l'occasion du Serment exigé par les Fonctionnaires publics*. S. l. n. d. In-8°, 6 p. (Ma collection.)

606. CUBIÈRES-PALMAZEAUX (M. de), *Regrets d'un Français sur la mort de Latour d'Auvergne-Corret... précédé d'une notice historique sur sa vie et sur ses exploits*. Poème. S. l. n. d. In-8°. (Bibl. nat., Ln²⁷ 11.651.)

607. DU COUÉDIC, *Du Couédic à sa patrie, expatrié en Angleterre, demandant la liberté de la presse par nécessité des lois pour la liberté du peuple français*. Londres, Ridgway, 1789. In-8°. (Monglond, I, col. 671.) (1).

608. DESNOS L'AINÉ, *Notions sur les Domaines Congéables*. (Paris), Baudouin, s. d. In-8°, 46 p. (Bibl. de Kerdanet.)

609. DESNOS AINÉ, *Réputation du système soutenu par le citoyen Bohan, membre du Conseil des Cinq-Cents, dans son opinion du 16 fructidor an VI, sur les Domaines*

(1) Par « Monglond » nous désignons l'ouvrage: *La France révolutionnaire et impériale. Annales de bibliographie méthodique et description des livres illustrés*, 3 vol. in-18°.

congéables. De l'impr. de Vatar-Jouannet, s. d. In-8°, 75 p. (Bibl. de Kerdanet.)

610. DESRUES, *Discours prononcet er Compaignunez ar bobl eus a Vrest, ar seiz a vis brumair, an trede bloas eus ar Républic. Eus ar Represantant ar Bobl, Desrues. E Brest, eus a imprimeri Gauchlet, s. d. In-4°, 8 p. (Discours prononcé à la Société populaire de Brest, le 7 brumaire an III, par le Représentant du Peuple Desrues.) (Bibl. de Kerdanet.)*

612. DORAISSON, *Lettre du général Doraison, commandant à Brest, aux membres de l'administration municipale, et réponse de ces derniers, au sujet d'un article du journal de Perlet, du 20 ventôse an IV. (Accusant le général d'avoir rempli le comité de police militaire des principaux auteurs de la mort des vingt-six administrateurs du Finistère.) A Brest, de l'impr. de Gauchlet, s. d. In-8°, 4 p. (Bibl. de Kerdanet.)*

613. DUHARD (Arnauld), *Adresse à l'Assemblée nationale (demandant que lui soient accordé les prérogatives dont peuvent jouir les anciens militaires, en sa qualité d'officier en retraite, capitaine aide-major dans la milice bourgeoise de Quimper). Quimper, impr. Derrien (1790). In-4°, 7 p. (Bibl. nat., 4° Ln²⁷ 6591.)*

614. DUHEM (Prosper-Joseph), *Rapport sur l'emprisonnement et l'arrestation du citoyen Royou-Guermeur. Paris, impr. nat., 1793. In-8°, 41 p. (Bibl. nat., Le³⁸ 2377.)*

615. FOULET (Jean-Baptiste), *Manceuvres et oppressions des aristocrates militaires de Brest envers trois canoniers-matelots voués au patriotisme et à la constitution. Paris, s. n. s. d. In-8°, 8 p. (Bibl. nat., Lb³⁹ 8762.)*

616. FRANÇOIS (L.), *Détail de l'incendie du port de Brest, nouveau trait de la politique du gouvernement anglais. Paris, s. n. (1797). In-8°, 4 p. (Bibl. nat., 8° Lb⁴² 1694.)*

617. GIRARD (Guillaume-Jacques, avocat à Quimper), *Mémoire pour tous les colons-glébiers de Basse-Bretagne.*

Quimper, impr. Derrien, s. d. In-8° 26 p. (Bibl. nat., Fp. 2189.)

618. GOURY, *Précis de la vie politique du citoyen Louis-Joachim Goury, père, ci-devant Receveur général des fermes de la ci-devant Bretagne à Landerneau, et consignataire des Juridictions de Lesneven, Landerneau, etc., ainsi que de ses doléances sur sa détention et celle de toute sa famille.* A la maison d'arrêt de Landerneau, le 29 Ventôse, an second de la République. A Landerneau, de l'impr. du citoyen N. Havard, s. d. In-4°, 8 p. (Bibl. de Kerdanet.)

619. GRIVART (M.L.), *Lettre aux assemblées primaires* (sur le choix des juges de paix et de leurs assesseurs, dans le district de Pont-Croix). Datée de Pont-Croix, 10 décembre 1790. A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-4°, 4 p. (Ma collection.)

620. GUYPAR DE COETIDREUX, *Mémoire pour les officiers de la Sénéchaussée et siège présidial de Quimper, défenseurs en requête et lettres de commission du 8 juin 1787, en autres requêtes du 1^{er} octobre suivant, et autres, contre M^e Tanguy-Julien Yvonnet du Run, conseiller au même siège.* Signé : Guypar de Coëtldreux. A Rennes, chez la veuve Vatar, 1788. In-4°, 99 p. (Bibl. de Kerdanet.)

621. GUYPAR, *Extrait du discours prononcé le 2 décembre 1790, après l'installation du Tribunal du district de Quimper, par M. Guypar, commissaire du Roi.* A Brest, de l'impr. de R. Malassis, 1790. In-16, 4 p. (Bibl. de Kerdanet.)

622. HENRIQUEZ (L.-M.), *Précis historique contre les assassins du citoyen Audrein, évêque des catholiques du Finistère, tué le 28 brumaire an 9 de la République.* A Paris, de l'impr.-lib. chrétienne, rue des Bernardins, s. d. In-8°, 14 p. (Bibl. de Kerdanet.)

623. HUCHET, *Le citoyen Huchet, homme de loi, ex-officier municipal, à ses concitoyens* (sur sa destitution

d'officier municipal de Quimper). A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. In-8°, 8 p. (Bibl. de Kerdanet.)

624. HURAUULT, *Discours prononcé à Quimper, à la pompe funèbre du Général Hoche, par le citoyen Hurault, Bibliothécaire près l'école centrale du département du Finistère*. A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. In-4°, 8 p. (Bibl. de Kerdanet.)

625. KERER'H, *Marche des Bretons vers Paris* [signé : Kerer'h]. L'Orient, impr. patriotique, 1793. In-8°, 3 p. (Bibl. nat., Ye 24811.)

625 bis. LALIGNE (Abbé), *Mes vœux en faveur de la réunion (du Clergé). Stances*. A Brest, de l'impr. de Gauchlet, s. d. In-4°, 4 p. (Arch. de Kernuz.)

626. LA MARCHE (Mgr), *Lettre pastorale et Ordonnance de M. l'Evêque de Léon, au Clergé séculier et régulier, et à tous les Fidèles de son diocèse*. Donné à Londres, ce 20 août 1791. A Londres, chez J.-P. Coghlan, s. d. In-12, 27 p. (Bibl. de Kerdanet.)

627. LA MARCHE (Mgr), *Mandement de Monseigneur l'Evêque comte de Léon qui ordonne des prières publiques pour le rétablissement de l'ordre et de la paix dans l'intérieur du royaume*. Donné à Léon, le 19 septembre 1789. S. l. n. d. In-4°, 12 p. (Bibl. de Kerdanet.)

628. LA MARCHE (Mgr), *Lettre de M. l'Evêque de Saint-Pol-de-Léon aux curés de son diocèse*. A Londres, le 8 avril 1791. A Paris, chez Crapart, 1791. In-8°, 16 p. (Arch. Finistère, 18 L 3.)

629. LAIGNELOT, *Le Représentant du peuple près les Côtes de Brest et de Lorient, sur la culture de la pomme de terre*. 26 pluviôse an 2. Brest, de l'impr. de Gauchlet, s. d. In-4°, 26 p. (Bibl. de Kerdanet.)

630. LA MARCHE (Mgr), *Circulaire de l'Evêque de Léon, datée de Rennes, le 8 Février 1789, adressée au Clergé*. S. l. n. d. In-4°, 1 p. (l'évêque prémunit le clergé et les corps politiques contre « un écrit en Français avec la traduction bretonne, qui tendoit à exciter la fermenta-

tion dans les campagnes et à jeter de l'inquiétude dans les esprits... ») (Bibl. de Kerdanet.)

631. LA MARCHE (Mgr), *Lettre de M. l'Evêque de Léon à M. les Electeurs du Département du Finistère assemblés à Quimper le 31 octobre 1790, pour nommer un Evêque*. S. l. n. d. In-4°, 3 p. (Bibl. de Kerdanet.)

632. LA MARCHE (Mgr), *Lettre aux ecclésiastiques français réfugiés en Angleterre*. Londres, impr. de J.-P. Coghlan, 1793. In-8°, 20 p. (Bibl. nat. 8° Ld⁴ 9068.)

633. LA MARCHE (Mgr), *Déclaration de Mgr l'évêque de Léon, suivie de celle des doyens, dignitaires, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Dijon*. S. l. n. d. In-8°, 16 p. (Bibl. nat. 8° Ld⁴ 3122.)

634. LA VALLÉE (J.), *Voyage dans les départements de la France, enrichi de Tableaux géographiques et d'Estampes*. (Département du Finistère.) A Paris, chez Brion, 1794. In-8° (Bibl. de Kerdanet.)

635. LE BRETON (P.-J.), *De la responsabilité des citoyens qui exerçaient des fonctions publiques avant le 9 thermidor*. Quimper, impr. Barazer, 1^{er} vendémiaire an IV. (Monglond, III, col. 282.)

636. LE BRETON (P.-J.), *Lettre de P.-J. Le Breton, ci-devant Prieur de Redon, Député à l'Assemblée nationale, à MM. les Ecclésiastiques du département du Morbihan*. Paris, de l'impr. nat., s. d. In-12, 19 p. (Arch. Finistère, 18 L 2; Bibl. du Port de Brest, 15317 3; Bibl. nat. 8° Ld⁴ 3233.)

637. LE COZ (Cl.), *Observations sur le décret de l'Assemblée nationale, pour la Constitution civile du Clergé et la fixation de son traitement, accepté et sanctionné par le Roi le 24 Août 1790, adressées aux Citoyens du Département du Finistère*. A Quimper, de l'impr. d'Yves-Jean-Louis Derrien, s. d. In-4°, 22 p. (Bibl. de Kerdanet.)

638. LE COZ (Claude), *Observations propres à lever tous les scrupules sur la Constitution civile du Clergé... par*

M. Le Coz de Quimper à M. Langoiran, par la Sté du Club du Café National. S. l. n. d. In-8°, 30 p.

639. LE COZ (Cl.), *Lettre aux auteurs de la Réponse imprimée aux « Observations sur la Constitution civile du Clergé de France »*, où l'on démontre de nouveau que cette Constitution est très-conforme à l'esprit et aux usages de la primitive Eglise, par M. Le Coz, Principal du Collège et Procureur-Syndic du District de Quimper. A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-4°, 42 p. (Arch. Finistère, 18 L 2.)

640. LE COZ (Cl.), *Lettre pastorale de M. l'évêque métropolitain du Nord-Ouest*. Rennes, chez R.-E. Courné, 1791. In-4°, 42 p. (Arch. Finistère, 18 L 2.)

641. LE COZ (Cl.), *Préservatif contre l'impiété, ou recueil de pensées propres à démontrer l'existence de Dieu, le besoin d'une religion et la nécessité d'un culte public*. Rennes, chez R.-E. Courné, 1793. In-8°, 115 p.

642. LE COZ (Cl.), *Observations sur la célébration du dimanche*, par le C. Le Coz, Evêque d'Ille-et-Vilaine. Fougères, de l'impr. de J.-M. Vannier, an VII. In-8°, 24 p. (Bibl. du Port de Brest, 15317 3.)

643. LE COZ (J.-L.), *Le Presbytère provisoire du diocèse de Quimper aux pasteurs et fidèles du Finistère*. S. l. (1796). In-4°. (Monglond, III, col. 651.)

643 bis. LEGAL-LALANDE, *Discours prononcé par le citoyen Legal-Lalande, administrateur du Finistère, le 26 messidor an VI* (14 juillet 1798) [Anniversaire de la prise de la Bastille]. A Quimper, de l'imp. de P.-M. Barazer, s. d. In-4°, 3 p. (Arch. de Kernuz.)

643 ter. LEGAL-LALANDE, *Le retour du soldat de l'armée d'Italie ou la Fête au village. Comédie en un acte mêlée de vaudevilles*. A Quimper, de l'imp. de P.-M. Barazer, an VI. In-8°, 48 p. (Arch. de Kernuz.)

644. LEGARD, *Eloge funèbre du citoyen Latour d'Auvergne, prononcé le 22 messidor dans le temps* (sic, pour

temple) de la commune de Passy. Paris, impr. de C. Pougens, an VII. In-8°.

645. LE GORREC, député des Côtes-du-Nord, *Motion d'ordre de Le Gorrec, sur le domaine congéable*. Séance du 12 thermidor an 6. A Paris, de l'impr. nat., an 6. In-8°, 6 p. (Bibl. de Kerdanet.)

646. LEGUELL-DESPLACES, *Discours patriotique prononcé en l'auditoire du siège royal de Lesneven, le 21 octobre 1788, à l'ouverture des audiences, par Monsieur Leguell-Desplaces, avocat*. S. l. n. d. In-4°, 16 p. (Bibl. de Kerdanet.)

647. LE GUEN (Guy), *Lettre circulaire à mes commettans et aux membres des directoires des quatre districts de la partie nord du département du Finistère*. (Sur la réduction du nombre des districts.) Datée : Paris, le 6 octobre 1790. De l'impr. de Pougin, Paris, s. d. In-8°, 8 p. (Bibl. de Kerdanet; Bibl. nat. 8° Lb³⁹ 9452.)

648. LE GUILLOU-STANGALEN, *Réponse du citoyen Le Guillou-Stangalen au libelle imprimé du citoyen Le Clerc-Cerny*. (Au sujet de l'acquisition de l'hôtel Keratry à Quimper.) A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien (an VII). In-4°, 2 p. (Bibl. de Kerdanet.)

649. [LISCOAT (Abbé)], *Lettre d'un ecclésiastique à un ami laïque sur un écrit intitulé : Réponse aux deux principales objections des non-conformistes* (par M. Ollivault, vicaire épiscopal de Quimper). S. l. n. d. In-8°. (Bibl. de Kerdanet.)

650. MALASSIS, *Rapport et projet de décret fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité de marine, sur les réclamations des cinq premières divisions du corps des canonniers-matelots, affectés au port de Brest*. Paris, impr. nat., s. d. In-8°, 15 p. (Bibl. nat. 8° Le³³ 3 T(15).)

651. MALASSIS, *Opinion de M. Malassis, député du Finistère, sur les accusations portées par les administrateurs de ce département et par les habitants de la ville de*

Brest, contre le ministre de la Marine. (Paris), impr. nat., s. d. In-8°, 18 p. (Bibl. nat. 8° Le³³ 3 T (61.)

652. MAREC, *Supplément à l'opinion de Pierre Marec, député du Finistère, sur l'appel au peuple du jugement du ci-devant Roi.* De l'impr. nat., s. d. In-8°, 16 p. (Ma collection.)

652 bis. MARESCHAL (L.-A.), *Couplets chantés à la fête de l'agriculture, célébrée, à Quimper, le 10 messidor an VI* (28 juin 1798). Air : *Quand l'amour naquit à Cythère.* 7 couplets de 8 vers. A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. In-8° 3 p. (Arch. de Kernuz.)

652 ter. MARESCHAL (L.-A.), *Couplets chantés, à Quimper, à la fête des 9 et 10 thermidor an VI* (27 et 28 juillet 1798). Air : *L'heure avance où je vais mourir.* 8 couplets de 8 vers. A Quimper, de l'imp. de P.-M. Barazer, s. d. In-8° 3 p. (Arch. de Kernuz.)

652 quater. MARESCHAL (L.-A.), *Ronde patriotique chantée à Quimper, le 23 thermidor an VI* (10 août 1798). A Quimper, de l'imp. de P.-M. Barazer, s. d. In-8°, 4 p. (Arch. de Kernuz.)

653. [MIORECEC DE Kerdanet], *Projet d'établissement pour faire disparaître les mendiants, vagabonds, pauvres de toute espèce, en leur facilitant les moyens de subvenir, eux-mêmes, par leur travail, tant à leur subsistance, qu'aux mêmes besoins des vieillards, femmes et enfants incapables de travailler.* Brest, impr. de R. Malassis, 1790. In-4°, 8 p. (Bibl. de Kerdanet.)

654. MORARD DE GALLES, *Le commandant des armes aux représentants du peuple composant le conseil des anciens.* Brest, 15 pluviôse an VI. (A propos de la souscription des officiers de la marine à Brest, pour les frais de l'expédition contre l'Angleterre.) Paris, impr. nat., an VII. In-8°, 2 p. (Bibl. nat. 8° Le⁴⁵ 779.)

655. NOUVEL (Félix), *Opinion de Félix Nouvel, du Finistère, sur cette question : Napoléon Bonaparte sera-t-il*

consul à vie ? Brest, impr. de Michel (an X). In-8°, 6 p. (Bibl. nat. 8° Lb⁴² 714.)

656. NOUVEL (Félix), *Parodie de la « Marseillaise » dédiée aux députés à la fête du 18 brumaire pour le couronnement de Napoléon Bonaparte, empereur des Français.* [Signé : Félix Nouvel]. Brest, impr. de Michel, s. d. In-8°, 4 p. (Bibl. nat. Ye 29071.)

657. [OLLITRAULT], *Réponse aux deux principales objections des non-conformistes. (Imprimé par ordre et aux frais du Département.)* A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien (1791). In-8°, 30 p. (Arch. Finistère, 18 L 2.)

658. OLLITRAULT, *Défense et développement d'un écrit intitulé : Réponse aux principales objections des non-conformistes; précédé d'une lettre à M. Liscoat, ancien supérieur du Séminaire de Quimper, par M. Ollitault, vicaire de la cathédrale de la même ville.* A Quimper, et se vend chez Havard, imprimeur, 1792. In-8°, 174 p. (Bibl. de Kerdanet.)

659. POSTIC (François), *François Postic à tous les patriotes.* (Essai de justification d'un des administrateurs du Département du Finistère, détenu.) Landerneau, impr. Teurnier, s. d. In-8°, 3 p. (Arch. Finistère, 53 L 15.)

660. PLAUDREN, *Oraison funèbre de Louis-Mathieu Barbé, curé constitutionnel de Quimperlé.* Lorient, P. Feutray, s. d. In-4°, 4 p.

661. QUÉINNEC, *Opinion sur l'impôt en nature, prononcé à la tribune, par J. Quéinnec, député par le département du Finistère, le 30 floréal III^e année républicaine.* (Paris), impr. nat., an III. In-8°, 4 p. (Bibl. nat. 8° Le³⁸ 1436.)

662. REY (Général), *Règlement de police et de sûreté pour les places, villes et communes de l'arrondissement de la grande division de l'Ouest.* (Mise en état de siège de la place de Brest.) Brest, impr. Gauchlet, an IV. In-8°, 32 p. (Bibl. de Nantes 49.288.)

663. ROUJOUX, *Opinion et projets de décret sur la question des prêtres, par M. Roujoux, Député du Finistère.*

A Paris, de l'impr. nat., 1791. In-8°, 7 p. (Ma collection.)

664. ROUX (J.-B.), *Notice sur Latour d'Auvergne*. A Paris, chez Bernard, 2 thermidor an 8. In-8°, 32 p. (Arch. Finistère, série F., fonds Louis Hémon.)

665. SÉNÉCHAL (Jean-Tanguy), *Mémoire justificatif* [de sa vie politique]. 18 prairial an VII. Brest, impr. Gauchet, s. d. In-4°, 10 p. (Arch. Finistère, 10 L 63.)

666. SIVINANT, *Recueil de pièces servant à l'instruction de la procédure criminelle contre Dutrévoux, ci-devant lieutenant de vaisseau, pour raison des maltraitements atroces dont il a accablé les gens de l'équipage de l'avis* « *Le Papillon* », qu'il commandait. Brest, impr. Teurnier, an 1^{er}. In-8°, 35 p. (1).

667. TALLIEN, *Rapport fait à la Convention nationale par Tallien, dans la séance du 9 thermidor, an 3, sur la défaite des Emigrés à Quiberon*. A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. In-8°, 16 p. (Bibl. de Kerdanet.)

668. TROUILLE, *Réponse aux accusations portées contre lui*. (Par l'accusateur public du Tribunal révolutionnaire de Brest.) Datée de Fort la Loi, le 12 fructidor an 2. Brest, impr. Malassis, s. d. In-8°.

669. TRÉHOUART, *Compte rendu par B^e Tréhouart, Représentant du peuple, des dépenses qu'il a faites dans deux missions qui lui ont été confiées (dans le Finistère, le Morbihan, les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine)*. De l'impr. nat., floréal, l'an III. In-8°, 4 p. (Ma collection.)

670. TRÉHOT-CLERMONT, *Armand-Louis Tréhot-Clermont, ex-constituant, ex-président du district de Pont-Croix, depuis le mois d'octobre 1791, jusqu'au mois de décembre 1792, et procureur-syndic à la même administration, depuis cette époque, jusqu'à celle de son arrestation, détenu à Landerneau, aux Représentans du Peuple, près les côtes de Brest et de L'Orient*. A Landerneau, de l'impr.

(1) Cf. P. HÉMON, *Le Comte du Trévou*. (*Annales de Bretagne*, 1901, 1902, t. XVII, p. 439, t. XVIII, p. 606, 276. Il y a un tirage à part de 85 pages.

du citoyen Teurnier, s. d. In-8°, 17-XI p. (Ma collection.)
(Bibl. de Kerdanet, Arch. de Kernuz.)

671. VERGUET (Dom), *Projet d'adresse aux Bretons, par un de leurs représentants à l'Assemblée nationale sur le serment civique du clergé*. Paris, impr. de Clousier, 1791. In-8°. (Arch. Finistère, 18 L 2.)

672. VERGUET (Dom), *Observations de dom Verguet, député de Bretagne, sur le rapport du comité ecclésiastique concernant les ordres religieux*. Paris, impr. nat., s. d. In-8°, 16 p.

673. VERGUET (Dom), *Opinion de dom Verguet, Prieur du Rellecq, vicaire général de l'ordre de Cîteaux, et député de la Province de Bretagne, sur le traitement des ordres religieux, en cas de suppression*. Paris, impr. nat., 1789. In-8°, 8 p.

674. VIGNON ET RABY, *Les Brestoix aux Parisiens (en faveur des soldats de Châteauneuf)*. De l'impr. du Patriote français, s. d. In-8°, 4 p. (Ma collection.)

b) ANONYMES

675. *Extrait raisonné des séances des Etats de Bretagne, convoqués à Rennes par Sa Majesté, au vingtneuf Décembre mil sept cent quatre-vingt-huit*. A Rennes, chez la veuve de Nicolas-Paul Vatar, 1789. In-8°, 32 p. (Arch. Finistère, série F. Recueil factice.)

676. *Réponse du Roi aux Représentations des Députés des Etats de Bretagne. Du 10 Juin 1788*. A Rennes, chez Nicolas-Paul Vatar, 1788. In-4°, 13 p. (Bibl. de Kerdanet.)

677. *Lettre du Roi à Mgr l'Evêque de Léon. Datée de Versailles, le 3 Septembre 1789*. S. l. n. d. In-8°, 4 p. (Bibl. de Kerdanet.)

678. *Mémoire de la Noblesse de Bretagne au Roi. 1788*. S. l. n. d. In-8°, 29 p. (Bibl. de Kerdanet.)

679. *Mémoire présenté au Roi à Versailles, le 31 août 1788, par messieurs les cinquante-trois députés des trois ordres de Bretagne*. S. l. n. d. In-4°, 12 p. (Bibl. de Kerdanet.)

680. *Mémoire fait avant la retraite de M. l'archevêque de Sens, pour être présenté au Roi par les cinquante-trois députés de Bretagne.* S. l. n. d. In-4°, 16 p. (Bibl. de Kerdanet.)

681. *Réclamations des sous-lieutenants de V^{au} des départements de Brest et de Rochefort, avec différentes pièces justificatives, pour être présentées à l'Assemblée nationale.* Brest, R. Malassis, 1789. In-16, 32 p. (Bibl. de Nantes, 94636/C508.)

682. *Procès-verbal de l'assemblée générale du tiers-état de la sénéchaussée royale de Lesneven, et cahier commun des doléances tant des villes que des campagnes de ce ressort, des 1^{er}, 3, 4 et 5 avril 1789.* Brest, impr. de R. Malassis, 1789. In-4°, 40 p. (Bibl. de Kerdanet.)

683. *Procès-verbal de constitution du conseil permanent créé à Lesneven (29 juillet 1789).* Brest, de l'impr. de R. Malassis, 1789. In-4°, 7 p. (Bibl. de Kerdanet.)

684. *Sauvez-nous ou Sauvez-vous ! Adresse à MM. les députés à l'Assemblée nationale et à M-M. les députés bretons en particulier, par un de leurs concitoyens.* Paris, s. n. août 1789. In-8°, 40 p.

685. *Proclamation du Roi, du 21 septembre 1790 (sur les troubles de Brest).* Paris, impr. royale, 1790. In-4°, 3 p. (Arch. nat. F⁷ 36761.)

686. *Messieurs les Commissaires du Roi à Messieurs les électeurs assemblés pour le choix des Administrateurs du département du Finistère. Daté de Quimper, ce 3 juin 1790. Signé : Le Dall de Keréon, Gillart, Carné de Carnavalet, Conversy, l'Abbé Le Coz.* A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, 1790. In-4°, 8 p. (Ma collection.)

687. *Proclamation du Conseil général de la commune de Brest. Extrait des minutes des Délibérations du Conseil général de la Commune. Séance du 27 mars 1790. (Au sujet des imputations calomnieuses insérées dans le journal La Gazette de Paris, le 14 mars 1790, contre le Conseil général de Brest.)* A Beest (sic), de l'impr. de R.

Malassis, 179 (sic, pour 1790). In-4°, 4 p. (Ma collection.)

688. *Recherches sur les impositions supportées par la province de Bretagne depuis 1567 jusqu'à présent, à l'usage des assemblées du département.* A Rennes, de l'impr. de J. Robiquet, 1790. In-8°, 19 p. (Bibl. de Kerdanet.)

689. *Extrait du Procès-verbal de la séance de la Société des Amis de la Constitution à Brest, du 22 octobre 1790. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale.* (Sur la mission de Borie et Gandon auprès de l'armée navale.) A Paris, de l'impr. nat., s. d. In-8°, 4 p. (Ma collection.)

690. *Extrait du registre de la société des Amis de la Constitution, établie à Morlaix. Séance du jeudi 9 décembre mil sept cent quatre-vingt-dix. Suivi d'un Extrait du registre des délibérations du corps politique de la paroisse de Saint-Melaine de Morlaix.* (Au sujet des prêtres Sannier et Nigeou.) A Morlaix, de l'impr. de P. Guyon, s. d. In-4°, 3 p. (Ma collection.)

691. *Instruction familier evit ar vrétonet var an afferou presant.* (Instruction familière pour les Bretons sur les affaires présentes. Contre la Constitution civile du clergé.) S. l. n. d. In-8°, 15 p. (Bibl. de Kerdanet.)

692. *Copie de la protestation de M.M. les Recteurs et autres ecclésiastiques de l'Evêché de Léon. 22 octobre 1790.* (Contre la Constitution civile du clergé.) S. l. n. d. In-8°, 14 p. (Bibl. de Kerdanet. Ma collection.)

693. *Extrait du déal du Vénérable Chapitre de Quimper, folio 142, inverso, du mardi dix-neuf octobre mil sept cent quatre-vingt-dix.* (Contre l'application de la Constitution civile du clergé.) S. l. n. d. In-8°, 4 p. (Arch. Finistère, série F, Recueil factice.)

694. *Lettre de M.M. les Grands Vicaires de Quimper à M. l'Abbé Expilly.* A Quimper, ce 17 Novembre 1790. S. l. n. d. In-8°, 7 p. (Bibl. de Kerdanet.)

695. *Lettre et déclaration de Monsieur l'évêque de Quim-*

per. (Sur la Constitution civile.) S. l. n. d. In-8°, 23 p. (Bibl. de Kerdanet.)

696. *Adresse aux Administrateurs du département du Finistère, par M. P..., Prêtre de ce département. (En faveur des prêtres détenus au château de Brest.)* S. l. n. d. In-8°, 26 p. (Bibl. de Kerdanet.)

697. *Lettre de Messieurs les Grands-Vicaires du diocèse de Quimper à M.M. les Recteurs et autres ecclésiastiques, datée de Quimper, 6 Décembre 1790, suivie de : Lettre d'un ecclésiastique à l'auteur des Observations sur le Décret de l'Assemblée nationale, relatif à l'organisation civile du clergé, imprimées à Quimper.* S. l. n. d. In-8°, 38 p. (Bibl. de Kerdanet.)

698. *Lettre à Messieurs les électeurs rassemblés pour la nomination d'un Evêque de Quimper.* Datée de : Quimper, ce 26 octobre 1790. Signée par 8 vicaires généraux. S. l. n. d. In-4°, 3 p. (Bibl. de Kerdanet.)

699. *Adresse des électeurs du département du Finistère à l'Assemblée nationale et au Roi.* Datée de Quimper, le 10 juin 1790. A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-8°, 7 p. (Bibl. de Kerdanet.)

700. *Doutes modestes proposés à M. Le Coz ou observations impartiales sur son mémoire, concernant le décret de l'Assemblée nationale sur la constitution civile du clergé; par un prêtre du diocèse de Rennes.* S. l. n. d. In-4°, 135 p. [Attribué à l'abbé de Châteaugiron]. (Bibl. de Kerdanet.)

701. *Observations sur la lettre pastorale du Monsieur l'évêque du Finistère. Extraites du Journal ecclésiastique.* A Paris, de l'impr. de Crapart, s. d. In-12, 30 p. (Arch. Finistère, 18 L 3.)

702. *Chapitre extraordinaire [de Léon] du jeudi 2 décembre 1790. (Sur la Constitution civile.)* S. l. n. d. In-8°, 8 p. (Arch. Evêché de Quimper.)

703. *Déclaration adressée par M. l'évêque de Quimper à M. le Procureur-général-syndic du Département du Finis-*

rière, en lui accusant la réception des décrets relatifs à la Constitution civile du Clergé. S. l. n. d. In-8°, 7 p. (Arch. de l'Evêché de Quimper.)

704. *Considérations particulières et importantes des habitants de la ville de Saint-Pol-de-Léon auprès de l'Assemblée nationale* (sur le tort fait à la ville par la suppression de l'évêché et autres établissements). Morlaix, de l'impr. de P. Guyon (1790). In-4°, 8 p. (Arch. de l'Evêché de Quimper.)

705. *Extrait du registre des délibérations du Conseil général de la commune de Morlaix. Du 22 Décembre 1790.* (Règlement des ateliers nationaux projetés pour donner du travail aux ouvriers.) S. l. n. d. In-4°, 7 p. (Bibl. de Kerdanet.)

706. *Séance de Messieurs les officiers des anciens grades intermédiaires de la Marine, assemblés extraordinairement à l'hôtel du Commandant, le 13 octobre 1790.* Brest, de l'impr. de R. Malassis, 1790. In-8°, 7 p. (Arch. nat. F⁷ 36761.)

707. *Procès-verbal des séances de l'Assemblée électorale du Département du Finistère tenues à Quimper, le 7 du mois de juin 1790 et jours suivants.* A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, 1790. In-4°, 71 p. (Arch. Finistère, 10 L 79.)

708. *Procès-verbal des séances de l'Assemblée électorale du Département du Finistère tenues à Quimper, le 4 du mois de Septembre 1791 et jours suivants.* A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, 1792. In-4°, 17 p. (Arch. Finistère, 10 L 79.)

709. *Procès-verbal des séances de l'Assemblée du District de Pont-Croix.* A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien (1790). In-4°, 14 p. (Arch. Finistère, 10 L 80.)

710. *Procès-verbal des séances de l'Assemblée électorale du district de Châteaulin* (1, 2, 3 juillet 1790). A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, 1790. In-4°, 9 p. (Arch. Finistère, 10 L 80.)

711. *Procès-verbal des séances de l'Assemblée électorale du District de Quimper* (28, 29 juin 1790). A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, 1790. In-4°, 12 p. (Arch. Finistère, 28 L 21.)

712. *Proclamation de l'Assemblée administrative du Département du Finistère*, 13 Décembre 1790. (Sur les menées des prêtres réfractaires.) A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, 1790. In-4°, 3 p.

713. *Proclamation eus ar C'honseil general eus an Departamant a Finister*. (Quimper), 1790. In-4°, 4 p. (Traduction en breton du précédent.)

714. *Réponse à une lettre d'un curé du diocèse de Quimper, concernant la vacance du siège épiscopal et la nomination d'un nouvel évêque*. (Paris), Crapart, 1790. In-8°.

715. *Protestation de 105 curés de la Bretagne contre la nouvelle organisation civile du clergé, adressée à l'Assemblée nationale*. S. l. n. d. (Bibl. nat. Ld⁴ 3083.)

716. *Procès-verbal de la députation chargée de présenter aux équipages de l'armée navale, l'adresse de la société des Amis de la Constitution établie à Brest*. Brest, de l'impr. R. Malassis, 1790. In-4°, 10 p. (Arch. nat. F⁷ 3676¹.)

717. *Lettre écrite par le Département du Finistère, aux Troupes de terre et de mer, et aux Gardes nationales de Brest, le 30 novembre 1791*. A Brest, de l'impr. R. Malassis, s. d. In-4°, 4 p. (Arch. nat. F⁷ 3676¹.)

718. *Adresse à l'Assemblée nationale et pétition au roi sur les troubles religieux*. (Par les membres du Conseil général du Département du Finistère.) A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien (1791). In-4°, 10 p. (Arch. Finistère, 18 L 2.)

719. *Extrait des registres d'audience du tribunal du district de Quimper, du lundi matin six juin 1791*. (Ordonnant la destruction de la Protestation de M. de Botherel.)

A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-8°, 8 p. (Arch. du Finistère, série F, Recueil factice.)

720. I. *Lettre de M.M. les Grands-Vicaires à M. Le Coz, Principal du Collège de Quimper* (26 janvier 1791). II. *Lettre de M. Le Coz à M. l'abbé Descognets* (27 janvier 1791). III. *Lettre de M. Le Coz à M.M. les Grands-Vicaires* (27 janvier 1791). IV. *Autre lettre de M.M. les Grands-Vicaires à M. Le Coz* (15 février 1791). V. *Examen fait par Messieurs les Vicaires généraux de Quimper, des Textes et des Faits cités par l'auteur des Observations sur le décret de l'Assemblée nationale relatif à l'organisation civile du clergé*. S. l. n. d. In-8°, 56 p. (Bibl. de Kerdanet.)

721. [Instruction] *relative à l'Instruction de l'Assemblée nationale, sur la Constitution civile du clergé*. A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, 1791. Affiche (Bibl. de Kerdanet.)

722. *Examen fait par messieurs les Vicaires généraux de Quimper, des textes et des faits cités par l'Auteur des Observations sur l'organisation du clergé* [par Le Coz]. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1791. In-8°.

723. *Procès-verbal de l'Assemblée électorale du District de Landerneau, Département du Finistère, tenue à Landerneau, les 27 et 28 février 1791*. (Election des curés de Sizun et de Loperhet.) Rennes, Havard, s. d. In-4°, 10 p.

724. *Adresse aux citoyens du Finistère par les Administrateurs du Département*, 20 juillet 1791. (Sur la fuite du Roi et sur les troubles religieux.) A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, 1791. In-4°, 5 p.

725. *Procès-verbal de la réquisition faite à M. l'évêque de Rennes par M. l'abbé Expilly, élu évêque du Finistère*, 11-15 janvier 1791. (Bibl. nat. Ld⁴ 3234.)

726. *Requête adressée au roi par les prêtres détenus dans le château de Brest en vertu d'un arrêté du département du Finistère* (29 novembre 1791). Paris, impr. de Crapart, s. d. In-8°.

727. *Circonscription des paroisses du district de Lan-*

derneau. A Landerneau, de l'impr. de Teurnier et Havard, 1791. In-4°, 29 p. (Arch. Finistère, 24 L 118.)

728. *Liste du jury de jugement, arrêtée en directoire de département le 11 juin 1792.* A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-4°, 10 p.

729. *Adresse à la Convention nationale par l'Assemblée électorale du Finistère, séante à Lesneven, sur la translation de ce Département à Landerneau.* (14 novembre 1792.) A Morlaix, de l'impr. de F. et J. Guilmer, frères, s. d. In-4°, 4 p. (Arch. Finistère, 24 L 36.)

730. *Décret de la Convention nationale, du 4 juin 1793, l'an second de la république Française, relatif aux Secours annuels et aux Gratifications accordés aux Femmes et Filles ci-devant retirées dans la Maison de refuge de la marine à Brest.* A Paris, de l'impr. nat. du Louvre, 1793. In-4°, 3 p. (Ma collection.)

731. *Act constitutionnel eraoc pini ema an declaration eus ar viriou an den, ac ar citoyen. Presantet d'ar bopl a franç gant ar gouvantion national, ar pevare-varn' ugent a vis even 1793, an eil blavez eus ar republiq.* E Landerne, en imprimeri Teurnier, s. d. In-8°, 29 p. (Acte constitutionnel avant lequel est la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Présenté au peuple de France par la Convention nationale, le 24 juin 1793, l'an deux de la République. (Arch. Finistère, 159 L 1.) (La traduction a été faite par J.-F. d'Erm.)

732. *Exposé succinct des mesures prises par le Conseil exécutif provisoire, à l'égard des troubles de la ci-devant Bretagne, de la Vendée et autres départements limitrophes.* A Paris, de l'impr. de la Gazette de France, 1793. In-4°, 15 p. (Arch. Finistère, 159 L 3.)

733. *Jugement du tribunal criminel du Finistère, du 15 mai 1793, l'an second de la République.* (Ordonnant le bannissement de J.-J. Dulaurens.) A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. Placard.

734. *Correspondance de la Commission administrative*

du Département du Finistère, établie par décret du 19 juillet 1793 (v. s.), avec les Comités de la Convention nationale : relative à l'indemnité dont le rapport a été ordonné par arrêté du Comité des Finances du 27 vendémiaire de l'an 3^e, littéralement copiée sur les registres de l'Administration et sur les pièces originales déposées au Secrétariat; et imprimée par ordre et aux frais des Commissaires administrateurs. A Landerneau, de l'impr. Teurnier, s. d. In-8°, 32 p. (Arch. Finistère, 11 L 23.)

735. *Jugement du Tribunal révolutionnaire, établi à Brest, à l'instar de celui de Paris. Du 22 ventôse l'an second...* condamnant Hervé Broustail à la peine de mort... A Brest, chez le citoyen Audran, s. d. Placard (Arch. Finistère, 159 L 2.)

736. *Jugement du Tribunal révolutionnaire... de Brest...* condamnant Hervé, dit Chef-du-Bois, à la peine de mort. Du 19 messidor, l'an second. A Brest, chez Audran, s. d. Placard. (Arch. Finistère, 159 L 2.)

737. *Jugement du Tribunal révolutionnaire de Brest...* Du 13 messidor, l'an second... condamnant Augustin Clech, prêtre réfractaire, à la peine de mort; Anne Leprince, veuve de Silvain Leblanc et Anastasie Leblanc, sa fille, également à la peine de mort, et acquittant Marthe Levron, sa nièce. A Brest, chez Audran, s. d. Placard. (Arch. Finistère, 159 L 2.)

738. *Jugement du Tribunal révolutionnaire de Brest...* Du 28 germinal, l'an second... condamnant à la peine de mort, Jean-Marie Branellec, prêtre réfractaire, et à la déportation Anne Roussel, veuve Le Guen, recéleuse du dit Branellec. A Brest, chez Audran, s. d. Placard. (Arch. Finistère, 159 L 2.)

739. *Même jugement traduit en Breton.* (Arch. Finistère, 159 L 2.)

740. *Jugement du Tribunal révolutionnaire de Brest...* Du 24 germinal, l'an second... condamnant à la peine de mort, Guillaume Péton et Jean Habasque, prêtres réfrac-

taires; à la déportation, Guillaume Abautret, Alain Gourhant et Goulvain Legac; à la réclusion, François Legac et Gabriel Gourhant. A Brest, chez Audran, s. d. Placard. (Arch. Finistère, 159 L 2.)

741. *Jugement du Tribunal criminel et révolutionnaire, établi pour les Côtes de Brest et de Lorient, par deux arrêtés des Représentants du peuple, qui condamne à la peine de mort, Claude-Robert de Rougemont, Louis-Henri-Marie Montécler et Charles-Marie Kéréon; qui condamne à la détention jusqu'à la paix, comme suspect, Jean-Fortunat Baud-Vachères.* Du 21 pluviôse, l'an deuxième. A Brest, chez Gauchlet, s. d. Placard. (Arch. Finistère, 159 L 2.)

742. *Règlement de la Société populaire de Quimperlé.* S. l. n. d. In-8°, 22 p. (Arch. Finistère, 62 L 2.)

743. *Les membres de la Société populaire et montagnarde de Brest à la Convention nationale.* 29 fructidor an 2. (Proclamant son attachement à la Convention nationale.) A Brest, chez Audran, s. d. In-4°, 4 p. (Arch. Finistère, 53 L 8.)

744. *La Société populaire régénérée de Morlaix à la Convention nationale.* 26 fructidor an 2. (Demandant des mesures énergiques contre les suspects.) S. l. n. d. In-8°, 2 p. (Arch. Finistère, 53 L 8.)

745. *Extrait du procès-verbal de la séance de la Société populaire-montagnarde de Brest, du 5 fructidor an 2. (Décidant de prendre le titre de Société montagnarde.)* A Brest, chez Audran, s. d. In-4°, 4 p. (Arch. Finistère, 53 L 8.)

746. *Département du Finistère. District de Morlaix. A la Convention nationale. Pétition des propriétaires fonciers du district et de la commune de Morlaix, relative aux fermes convenancières, dites domaine congéable.* Morlaix, de l'impr. des citoyens Guilmer, frères, s. d. In-4°, 16 p. (Bibl. de Kerdanet.)

747. *Les citoyens Castelnau, Trouille, Bergevin et Babin,*

à la Convention nationale. (Pour justifier la Commune de Brest et demander la mise en jugement des membres du Tribunal révolutionnaire de cette ville.) 6 frimaire an III. Paris, impr. de V^e A.-J. Gorsas, s. d. In-8°, 7 p. (Bibl. nat. Lb⁴¹ 1481.)

748. *Les citoyens Castelnau, Trouille Bergevin, et Babin, envoyés de la Commune de Brest, aux sections, comités révolutionnaires et comités civils de la ville de Paris.* (Même objet que le précédent.) Paris, impr. de V^e A.-J. Gorsas, s. d. In-16, 8 p. (Bibl. nat. Lb⁴⁰ 3355.)

749. *Extrait des registres du département du Finistère, 16 messidor an 3.* (Adresse d'Abgrall.) A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. (Bibl. de Kerdanet.)

750. *Lettre au citoyen Le Coz, signée : M. P. L., P. catholique Romain.* Datée : Rennes, 26 thermidor, 3^e année républicaine. S. l. n. d. In-8°, 14 p. (Arch. Finistère, 18 L 2.)

751. *Les Représentants du peuple mis en arrestation par décret du 3 octobre, vieux style, détenus dans la maison d'arrêt des Carmes, à la Convention nationale et au peuple français.* Signé : Blad, Bohan, Queinnec, Fleury, Obelin, Hecquet, Vincent, Ruault, Laurence, Villedieu, Dabray. Paris, an 3. In-8°, 24 p.

752. *Département du Finistère. L'administration centrale du Finistère à ses concitoyens. — An administration eus an departamant a Finister, d'e concitoyanet.* Le 7 pluviôse an VI. (Sur l'arrivée dans le Finistère des soldats d'Italie et de Sambre-et-Meuse.) E Quimper, eus a Imprimerie P.-M. Barazer, s. d. Placard sur 2 col., à gauche en français, à droite en breton. (Arch. Finistère, 159 L 3.)

753. *Lettre des officiers des quatre demi-brigades d'artillerie de marine, à Brest, au Ministre de ce département, contre les Terroristes* (Boniface, Conriet, Gauthier Le Clerc et Le Notre). 14 prairial an 4. A Brest chez Audran, s. d. In-8°, 6 p.

754. *Liste des membres composant l'Assemblée électorale du Département du Finistère, tenue à Quimper, en Vendemiaire, quatrième année.* S. l. n. d. In-8°, 15 p. (Ma collection.)

755. *Viē politique et militaire de La Tour d'Auvergne.* Paris, impr. de Renaudière, an VIII. In-8° (Bibl. nat. 3° Ln²⁷ 11654.)

756. *Tribunal spécial du Finistère. Le commissaire du Gouvernement près le Tribunal criminel... exerçant près le Tribunal spécial établi dans le même département, en vertu de la loi du 18 pluviôse an 9. (Affaire Audrein.)* A Quimper, de l'impr. P.-M. Barazer, s. d. In-4°, 12 p.

757. *Nouvelles instances de la part de l'Evêque de Quimper [Audrein], aux Prêtres dissidents pour qu'ils se trouvent au Synode du Diocèse.* A Quimper, de l'impr. de Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-4°, 4 p. (Bibl. de Kerdanet.)

758. *Actes du Synode de Quimper.* A Quimper, chez Y.-J.-L. Derrien, thermidor an VIII. In-8°, 61 p. (Bibl. de Kerdanet.)

759. *Légitimité et nécessité du mariage des prêtres, par un ci-devant prêtre romain, en réponse au défi public, adressé par le citoyen Le Coz, se disant évêque de Rennes, à tous les prêtres mariés, de répondre à son libelle, du 27 floréal an 9, contre le mariage des prêtres.* 25 prairial an 9. A Rennes, chez Chausseblanche, s. d. In-8°, 91 p. (Bibl. de Kerdanet.)

760. *Table de comparaison entre les mesures anciennes, particulières au département du Finistère, et celles qui les remplacent dans le nouveau système métrique, pour servir de suite aux Tables de comparaison publiées à Paris en l'an 9, par ordre du Ministre de l'Intérieur.* A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, an X. In-4°, 27 p. (Arch. Finistère, série F, fonds Louis Hémon.)

761. *Procès-verbal de l'installation de M. l'Evêque de Quimper.* (Dimanche, 4 fructidor an dix.) A Quimper, de

l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. In-4°, 7 p. (Bibl. de Kerdanet.)

762. *Charges données à M.M. les Députés de la ville et Communauté de Morlaix, par l'Assemblée municipale de la dite ville, arrêtées par la Chambre du Conseil de l'Hôtel-de-ville le 13 Novembre 1788.* A Morlaix, de l'impr. de P. Guyon (1788). In-4°, 9 p. (Bibl. de Kerdanet.)

763. *Procès-verbal des séances des électeurs du district de Lesneven.* Du 5 juillet 1790 (Demandant la fixation du chef-lieu du Département à Landerneau). S. l. n. d. In-4°, 11 p. (Bibl. de Kerdanet.)

764. *Procès-verbal des Administrateurs du district de Lesneven.* Du sept juillet 1790. (Election des membres du Directoire du district.) S. l. n. d. In-4°, 3 p. (Bibl. de Kerdanet.)

765. *Lettre du Roi à Mgr l'Evêque de Léon.* (Sur les excès commis dans certaines régions. Le roi demande à l'évêque de prêcher la soumission et l'obéissance au peuple et de l'exhorter à payer les impôts.) Datée de Versailles, le 3 Septembre 1789. S. l. n. d. In-4°, 4 p., n.-ch. (Bibl. de Kerdanet.)

766. *Extrait du Procès-verbal du Département du Finistère, divisé en neuf districts et subdivisé en cantons, arrêté le 15 février 1790 en l'Assemblée générale des Députés de Bretagne, certifié des Commissaires au Comité de Constitution, vu et approuvé au Conseil d'Etat de sa Majesté.* (Accompagné de la lettre d'envoi, imprimée, des Commissaires du Roi au Département du Finistère, signée : Carné de Carnavalet, Le Dall de Keréon et l'abbé Le Coz.) A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, 1790. In-4°, 4 p. (Bibl. de Kerdanet.)

767. *Ordonnance de M.M. les Commissaires du Roi pour la formation et l'établissement du Département du Finistère.* A Quimper, le 26 avril 1790. A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, 1790. In-8°, 9 p. (Bibl. de Kerdanet.)

768. *Loi contenant des dispositions relatives à l'organi-*

sation des Corps administratifs. Donnée à Paris, le 27 mars 1791. A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, 1791. In-4°, 11 p. (Bibl. de Kerdanet.)

769. *Mémoire pour les anciens officiers de la Garde Nationale de Concarneau.* S. l. n. d. In-4°, 28 p. (Arch. Finistère, 14 L 66.)

770. *Lettre à M. l'abbé Lecoq, principal du collège de Quimper, sur son procès contre l'Eglise.* A Paris, le 10 mars 1791. S. l. n. d. In-8°, 32 p. (Bibl. de l'évêché de Quimper.)

771. *Liberté, Egalité.* Du 2 octobre, l'an 1^{er} de la République française. (Les citoyens actifs de la Commune de Morlaix, assemblés en l'une des cours du ci-devant couvent de Saint-Dominique, rédigent une pétition à la Convention nationale au sujet des arrestations et des détentions de personnes de Morlaix.) A Brest, de l'impr. de R. Malassis, 1792. In-4°, 8 p. (Bibl. de Kerdanet.)

772. *Liberté, Egalité. Assemblée électorale du Finistère à Lesneven.* Séance du Lundi 15 Novembre 1792. (Déclaration d'un électeur du district de Morlaix sur l'incarcération des membres du directoire du district de Lesneven.) S. l. n. d. In-4°, 4 p. (Bibl. de Kerdanet.)

773. *Liberté, Egalité, Fraternité. A la Convention nationale. Pétition de Citoyens Propriétaires et autres habitants de la Commune de Quimper, Département du Finistère, sur la loi des 23 et 27 août 1792, qui abolit la Tenure convenancière, ou à Domaine congéable, dans les Départements du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord.* A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-4°, 32 p. (Bibl. de Kerdanet.)

774. *Loi qui abolit la tenure connue dans les Départements du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord, sous les noms de Conventant et Domaines congéables.* Du 27 Août 1792, l'an quatrième de la Liberté. A Quimper, de l'impr. de Nicolas Havard, s. d. In-4°, 7 p. (Bibl. de Kerdanet.)

775. *Egalité, Liberté. Procès-verbal de l'Assemblée électorale du Finistère à Lesneven.* (11-18 novembre 1792.) A Morlaix, de l'impr. de François et Jean Guilmer, frères, s. d. In-4°, 33 p. (Bibl. de Kerdanet.)

776. *Département du Finistère. Extrait des Registres du Département.* Du premier (sic) Juillet mil sept cent quatre vingt douze, l'an quatrième de la liberté. (Sur l'arrestation des prêtres insermentés et sur leur incarcération au château de Brest.) A Quimper, de l'impr. de N. Havard, s. d. In-4°, 7 p. (Bibl. de Kerdanet.)

777. *Liste des Jurés de Jugement près le Tribunal criminel du Finistère. Troisième trimestre 1793.* A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-4°, 9 p. (Bibl. de Kerdanet.)

778. *Les Représentants du peuple près de l'armée des Côtes de Brest. Arrêté du 18 août 1793, concernant le service des batteries établies sur les côtes de Bretagne.* Nantes, imp. A.-J. Malassis, s. d. In-4°, 11 p. (Bibl. de Nantes 51.930.)

779. *Liste des citoyens qui doivent composer tant le Juri d'accusation que celui de jugement, formé par l'agent national près le District de Lesneven, d'après les dispositions du décret de la Convention nationale, du 2 Nivôse.* A Landerneau, de l'impr. du citoyen Teurnier, s. d. In-4°, 4 p. (Bibl. de Kerdanet.)

780. *Département du Finistère. District de Morlaix. A la Convention nationale. Pétition des propriétaires fonciers du district et de la commune de Morlaix, relative aux fermes convenancières dites domaine congéable.* A Morlaix, de l'impr. des citoyens Guilmer, frères (an III). In-4°, 16 p. (Bibl. de Kerdanet.)

781. *Rapport des commissaires désignés pour examiner l'ouvrage : « Etat actuel du Finistère », suivi d'un Extrait des séances de l'Administration centrale, du 30 fructidor an IV.* (Il s'agit de l'ébauche du « Voyage dans le Finistère » par Cambry. Le prix de souscription était fixé à

6 l. en numéraire. Il était spécifié que « s'il ne se présente pas un nombre suffisant de souscripteurs, on renverra les fonds ».) A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-4°, 4 p. (Bibl. de Kerdanet.)

782. *Prospectus sur l'exploitation du charbon de terre découvert au territoire de Quimper.* A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, thermidor an cinq de la République. In-8°, 13 p. (Bibl. de Kerdanet.)

783. *Département du Finistère. Liste des jurés pour le trimestre de Vendémiaire, Brumaire et Frimaire de l'an VI.* A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. In-4°, 9 p. (Bibl. de Kerdanet.)

784. *Annuaire du Finistère pour l'an VII.* A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. In-4°, 36 + 12 p. (Bibl. de Kerdanet.)

785. *Qu'est-ce que Buhot, prêtre, ci-devant chevalier de Kersers? Citoyens du Finistère...* (Rappel et énumération de toutes ses exactions, de tous ses crimes, à propos des élections de l'an VII.) S. l. n. d. In-4°, 4 p. Bibl. de Kerdanet.)

786. *Extrait des registres de l'Administration centrale du département du Finistère.* Séance du deux vendémiaire, an huit de la République. (Demandant des souscriptions pour *Le Manuel des agents et adjoints municipaux.*) A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. In-4°, 3 p., n-ch. (Bibl. de Kerdanet.)

787. *Procès-verbal du Serment prêté au Tribunal criminel du Département du Finistère, en exécution de l'article VIII de la loi du 29 floréal an 10, par les militaires décorés d'Armes d'honneur, qui se sont trouvés, au premier vendémiaire an douze, dans l'arrondissement de Quimper, chef-lieu du département.* A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. In-4°, 5 p. (Arch. de l'évêché de Quimper.)

788. *Justices de paix du département du Finistère. Arrêté des Consuls du 7 Brumaire an X.* A Quimper, de

l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-4°, 13 p. (Arch. de l'évêché de Quimper.)

789. *Le Préfet du département du Finistère aux Fonctionnaires chargés de recevoir les Votes des Français.* (Daté de Quimper, le 5 prairial an 12.) A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. In-4°, 2 p. (Bibl. de Kerdanet.)

790. *Le Préfet du Finistère aux habitants de son département.* (Daté de Quimper, le 1^{er} vendémiaire an 14. Au sujet de l'ivrognerie.) S. l. n. d. In-4°, 11 p. (Bibl. de Kerdanet.)

791. *La réunion des prêtres.* 10 couplets de 4 vers. (Chanson sur les dissentiments entre les insermentés et les constitutionnels.) A Quimper, de l'impr. P.-M. Barazer, s. d. In-8°, 4 p. (Bibl. de Kerdanet.)

792. *Ordonnance de Monsieur l'Evêque de Quimper, pour la Réduction des Fêtes.* A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer (1802). In-fol. 1 p. (Arch. de l'évêché de Quimper.)

793. *Ordonnance de Monsieur l'évêque de Quimper au clergé du diocèse sur les divisions du clergé.* (Daté du 18 vendémiaire an XII.) A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. In-4°, 6 p. (Bibl. de Kerdanet.)

794. *Ordonnance de Monsieur l'évêque de Quimper, pour le Te-Deum qui doit être chanté en action de grâces du Senatus-Consulte, publié le 27 du mois dernier, qui accorde au premier Consul le Consulat à vie.* Donné à Quimper, le 9 fructidor an 10. A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. Placard. (Bibl. de Kerdanet.)

795. *Ordonnance de Monsieur l'Evêque de Quimper, portant Règlement pour appeler les Fidèles à l'office divin par le son des Cloches.* A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer (1802). In-fol. 1 p. (Arch. de l'évêché de Quimper.)

796. *Instruction pastorale de M. l'Evêque de Quimper, au Clergé et aux fidèles de son diocèse.* (Sur les devoirs envers le gouvernement.) A Paris, chez Le Clerc, XI-1803. In-4°, 9 p. (Arch. de l'évêché de Quimper.)

797. *Mandement de Monsieur l'Evêque de Quimper, qui ordonne des Prières particulières en action de grâces, le jour de la Fête de l'Assomption de la Sainte Vierge.* A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, an XI-1803. In-8°, 8 p. Autre édition du même texte : A Paris, chez Le Clerc, an XI-1803. In-4°, 8 p. (Arch. de l'évêché de Quimper.)

798. *Ordonnance pour le Jubilé accordé par N. S. P. Le Pape, Pie VII, à l'occasion du Concordat.* A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, germinal an XIII. In-4°, 7 p. (Bibl. de Kerdanet.)

799. *Procès-verbal constatant la prestation de serment des Ecclésiastiques appelés aux places de Vicaires Généraux, de Chanoines, de Directeurs du Séminaire, et de Curés du diocèse de Saint-Brieuc.* Saint-Brieuc, Bourel impr. (1803). In-8°, 18 p. (Arch. de l'évêché de Quimper.) (Nous mentionnons cet imprimé parce que, comme on le sait, un grand nombre d'ecclésiastiques des Côtes-du-Nord avaient appartenu au diocèse de Cornouaille.)

800. *Lettre pastorale de M. l'Archevêque de Besançon (Claude Le Coz) à tous les Ecclésiastiques et à tous les citoyens de ce diocèse.* Datée de Besançon, lundi 25 prairial an 10. A Quimper, de l'impr. de P.-M. Barazer, s. d. In-4°, 22 p. (Bibl. de Kerdanet.)

801. *A Son Excellence Monseigneur le comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes.* (Supplique des maire, adjoint et marguilliers de Saint-Martin-des-Champs, près Morlaix, datée du 29 août 1809, au sujet d'un certain nombre de prêtres de la paroisse : Expilly, Guerlesquin, Breton, Costiou, Le Roux.) S. l. n. d. In-fol. 4 p. (Bibl. de Kerdanet.)

802. *Plan de la fête nationale qui sera célébrée à Brest, le 23 thermidor, l'an second de la République française, une et indivisible, en mémoire de l'immortelle journée du 10 août 1792 (vieux style).* S. l. n. d. In-8°, 16 p. (Arch. de Kernuz.)

802 bis. *Arrêté des délégués des Représentants du peu-*

ple, Pradier et Leroux, désignant les membres de la société populaire de Quimperlé. 19 frimaire an 2 (9 décembre 1793). A Lorient, de l'imp. de veuve Bau-doin, s. d. In-4°, 4 p. (Arch. de Kernuz.)

803. *Extrait du registre du Directoire, du 7 mars 1793, du Département du Finistère* [sur les troubles religieux dans les districts de Pont-Croix, Châteaulin, Quimper, Carhaix, Lesneven et Quimperlé]. A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-4°, 3 p. (Arch. de Kernuz.)

804. *Nicolas-Louis Veller, administrateur du Directoire du District de Quimper, au Comité de Sûreté générale de la Convention nationale, aux Représentans du peuple à Brest, aux Vétérans de la Révolution.* A Landerneau, de l'imp. du citoyen N. Havard (1793). In-4°, 12 p. (Arch. de Kernuz.)

805. *Règlement pour le service intérieur du port et pour les casernes des marins* [de Brest]. Brest, de l'imp. de R. Malassis (1793). In-4°, 7 p. (Arch. de Kernuz.)

806. *Plan de la Fête de l'Etre Suprême qui doit être célébrée le 20 prairial... arrêté par la municipalité de Brest et approuvé par le Représentant du peuple.* A Brest, chez Audran (an II). In-fol. 1 p. (Arch. de Kernuz.)

807. *Jn Vnt Gme Desnos, citoyen de Quimper, au citoyen Bréard, Représentant du peuple près l'armée des Côtes de Brest.* S. l. n. d. In-4°, 13 p. (Arch. de Kernuz.)

808. *Guillaume-Jacques Girard et Louis-Marie Charuel, Juges au tribunal du District de Quimper; Jacques Castellan, Jean-Antoine Bonnemaïson et Louis Mougeat, officiers municipaux; Nicolas Huraut, Louis Sérandour, Corentin Vinoc, médecin de l'armée des Côtes de Brest, à l'hôpital militaire de Quimper, Jacques Bérard, médecin, Sébastien Billette, garde-magasin du timbre, Charles Perrin et Jean-Vincent-Guillaume Desnos, citoyens de Quimper, à Maximilien Robespierre, représentant du peuple et membre du Comité de Salut public de la Convention nationale* (contre les indécences et les actes de

vandalisme et de terrorisme commis à Quimper, principalement par Dagorne.) S. l. n. d. In-4°, 8 p. (Arch. de Kernuz.)

809. *Le citoyen Detaille, ingénieur à Quimper, aux Administrateurs du Finistère* (au sujet du prix des biens nationaux acquis par lui). A Quimper, de l'imp. de P.-M. Barazer, s. d. In-4°, 12 p. (Arch. de Kernuz.)

810. *Mémoire justificatif pour le citoyen Etienne Pasco, accusé d'être auteur du vol commis dans la nuit du 25 au 26 brumaire, an 6 (16 novembre 1797), chez le citoyen Loret, receveur des contributions publiques à Morlaix, présenté par le citoyen Bernicot, gendre du dit Pasco.* A Quimper, de l'imp. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-4°, 48 p. (Arch. de Kernuz.)

811. *Compte rendu par l'administration du District de Pont-Croix à compter de son origine jusqu'au 15 pluviôse de l'an trois de la République, au nouveau Conseil, organisé par arrêté du Représentant du peuple, du 29 nivôse dernier (18 janvier 1795).* A Quimper, de l'impr. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. In-4°, 21 p. (Arch. de Kernuz.)

812. *Liberté. Egalité. Département du Finistère. L'Administration centrale du Finistère, aux habitants des communes troublées. Finistériens... An Administracion santral eus ar Finister, d'an habitantet eus ar c'hom-munion troubled. Finisterianed...* A Quimper, le 3 pluviôse an 8 (23 janvier 1800). A Quimper, de l'imp. de P.-M. Barazer, place de la République N° 35, s. d. Placard sur deux colonnes, à gauche en français, à droite en breton. (Arch. de Kernuz.)

813. *Liberté. Egalité. Ar général commandant eus ar Finister, d'an Habitantet eus an Departamant... Le général commandant la subdivision du Finistère, aux habitants de ce département (sur la surveillance des Chouans).* A Brest, le 25 nivôse an VIII (15 janvier 1800). A Quimper, de l'imp. d'Y.-J.-L. Derrien, s. d. Placard

sur deux colonnes, à gauche en breton, à droite en français. (Arch. de Kernuz.)

814. *Mémoire à consulter et consultation pour Philippe-Marie Dagorne-Dubot*. An XIII. A Lorient, de l'imp. de veuve Baudoin, s. d. In-4°, 7 p. (Arch. de Kernuz.)

815. *Bulletin du Département du Finistère* : N° IV, 20 avril 1793; N° VIII, 4 mai 1793; N° IX, 7 mai 1793; N° X, 11 mai 1793; N° XIII, 22 mai 1793. A Quimper, de l'imp. de N. Havard, s. d. Placards in-folio., 1 p. (Arch. de Kernuz.) (1).

II. — ETUDES HISTORIQUES ET DIVERSES

a) CLASSÉES PAR NOMS D'AUTEURS

840. ARMEL (Père), *Une journée du Tribunal révolutionnaire de Brest*. (Etudes franciscaines, 1909, p. 26.)

841. ARNAUD (Raoul), *Le fils de Fréron (1754-1802), d'après des documents inédits*. Paris, librairie académique Perrin, 1909. In-8°, VI-368 p.

842. BERNARD (Daniel), *A propos du Conventionnel Guezno*. (Journal *Le Citoyen*, Quimper, 3 janvier 1929.)

843. BERNARD (Daniel), *Simon-Bernard Joly de Rosgrand, dernier sénéchal de Quimperlé. Ses tribulations, ses détentions successives pendant la Révolution*. (Bull. de la Société archéologique du Finistère, 1930, p. 31.)

844. BERNARD (Daniel), *Les marins du Cap-Sizun dans les prisons d'Angleterre en 1795*. (Bull. de la Société archéologique du Finistère, 1931, p. LVII.)

845. BERNARD (Daniel), *Le contrôle postal dans le Finistère pendant la Révolution*. (Annales des P. T. T., 1933, p. 473.)

846. BERNARD (Daniel), *La justice de paix du canton de Clédén-Cap-Sizun. Les juges : Michel Arhan et Aimery-*

(1) Les numéros 816 à 840 n'ont pas été employés. Pour ne pas être obligé de refaire l'index, on les considère comme inutilisés.

Laurent Allain, sieur de la Roche. (Bull. de la Société archéologique du Finistère, 1933, p. 19.)

847. BERNARD (Daniel), *L'enseignement primaire dans le district de Pont-Croix en l'an II et en l'an III.* (Annales de Bretagne, t. XLIII, p. 168.)

848. BERNARD (Daniel), *Recherches sur la Chouannerie dans le Finistère. Un chef de Chouans aux multiples surnoms : Jean-François-Edme Le Paige, dit « De Bar », « D'Orsenne », « Gaspard », « Le Prussien », « Renaud », « Monte-au-Ciel »...* Quelques précisions sur son origine. Son activité chouanne. Divergence entre la date réelle de sa mort et celle de son acte de décès. (Annales de Bretagne, t. XLIV, pp. 100, 342.)

849. BERNARD (Daniel), *Documents et notes sur l'histoire religieuse du Finistère sous le Directoire.* (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1935, p. 78, 120, 249; 1936, p. 16, 121, 203; 1937, p. 11, 135.) A part en 1 vol. in-8°, 271 p.

850. BERNARD (Daniel), *Chansons fédéralistes : 1. Hymne civique des Bretons marchant contre l'anarchie; 2. Hymne des fédérés bretons.* (Annales historiques de la Révolution française, 1937, p. 461.)

851. BERNARD (Daniel), *Le Clergé régulier dans le Finistère en 1790.* (Bull. de la Société archéologique du Finistère, 1937, p. 100; 1938, p. 3.)

852. BERNARD (Daniel), *Etat de naissance de la commune d'Elliant en l'an II, 1793-1794.* [Prénoms révolutionnaires donnés aux enfants]. (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1940, p. 252.)

843. BERNARD (Daniel), *Le Clergé séculier dans le Finistère en 1790.* (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1941, p. 1.)

854. BERNARD (Daniel), *La triste mort de deux Recteurs du Léon pendant la Révolution.* (Courrier du Finistère, 1^{er} février 1941.)

855. BERNARD (Daniel), *Le Recteur de Plounéventer est*

victime d'une tentative d'assassinat en septembre 1797. (*Courrier du Finistère*, 15 février 1941.)

856. BERNARD (Daniel), *Les premiers essais de dessèchement dans la grève de Tréfléz. L'entrepreneur aventurier, Augustin de Tuncq, n'ayant pas réussi dans sa tentative, accuse le clergé d'avoir excité les paysans des paroisses environnantes à détruire ses travaux. Il organise une « expédition » militaire extra-légale pour arrêter les prêtres. Juillet 1791.* (*Courrier du Finistère*, 22 mars-5 avril 1941.)

857. BERNARD (Daniel), *Les malheurs de la famille Lainé, de Plourin-Ploudalmézeau, pendant la Révolution.* (*Courrier du Finistère*, 24 janvier 1942.)

858. BLIARD (P.), *La condamnation à mort, par le Tribunal révolutionnaire de Paris, de trois jeunes gens de Bannalec.* (*Les Etudes*, 20 septembre 1906.)

859. CADOU DAL (de), *Urbain-Charles-Corentin de Leisègues (1758-1832).* (*Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1927, p. 98.)

860. CARDALIAGUET (René), *Le régicide brestois Claude Blad, proconsul de Quiberon.* Brest (1937). In-8°, XIV-162 p.

861. CARDALIAGUET (Chanoine René), *La Révolution à Brest. La vie religieuse 1789-1809.* Brest, Editions du Courrier, 1941. In-8°, XV-347 p.

862. [CARDALIAGUET (René)], *Un grand oncle des « frères Hémon » : Le Chanoine Julien-René Tilly.* (*Progrès du Finistère*, 3 août 1940.)

863. [CARDALIAGUET (René)], *Le Conventionnel Kervélégan.* (*Progrès du Finistère*, 29 novembre-19 décembre 1941.)

864. CARDALIAGUET (René), *Quimper tragique.* Au Courrier, Brest, 1942. In-8°, 293 p.

864 bis. COURCY (Pol de), *Notice sur Mgr de la Marche, évêque et comte de Léon.* (*Journal de Morlaix*, 30 avril 1853.) (Reproduction de la notice parue dans la *Biographie bretonne* de LEVOT.)

865. COUTANCE (A.), *Brest en l'an III, d'après une correspondance de l'ordonnateur civil Redon*. (Bull. de la Société académique de Brest, 2^e série, t. X, p. 407.)

866. COUTURE (Léonce), *Une lettre de l'amiral de Villaret-Joyeuse*. [A bord de *La Montagne*, en rade de Brest, le 19 brumaire de l'an II, 9 novembre 1794]. (*Revue de Gascogne*, 1881, p. 473.)

867. DEBUCHY (P. Paul), *La Retraite de Quimper et Victoire de Saint-Luc*. In-8°, 1910, 96 p.

868. DESBRIÈRES, *Projets et tentatives de débarquement aux Iles Britanniques*. Paris, 1900-1902. 4 t. en 5 vol. in-8°.

869. DESCORMIERS (Christian), *Combat et naufrage des « Droits de l'homme »*. (*Journal Dépêche de Brest*, octobre 1937.)

870. DU CHATELLIER (A.), *René-Théophile Laënnec. Ses premières années et sa famille*. (*Journal l'Océan*, Brest, 3-10 août 1868.)

870^a. DU CHATELLIER (A.), *Les fêtes publiques en France*. (*Revue de Bretagne*, t. V, 1834, p. 235.) (Arch. de Kernuz.)

870^b. DU CHATELLIER (A.), *L'abbé Le Coz et le Pape. Leur entrevue* (29 novembre 1804). (*Journal Le Breton*, 1^{er} décembre 1835.) (Arch. de Kernuz.)

870^c. DU CHATELLIER (A.), *A propos du général Hoche*. (*Journal Le Breton*, de Nantes, 6 mars 1838.) (Arch. de Kernuz.)

870^d. DU CHATELLIER (A.), *Deux tableaux de Valentin* (dans la chapelle de Kergoat). (*Journal L'Armoricain*, 27 décembre 1838.) (Arch. de Kernuz.)

870^e. DU CHATELLIER (A.), *Guezno (Mathieu-Claude), ancien Représentant du peuple à la Convention et au Conseil des Cinq Cents*. Quimper, imp. E. Blot fils, s. d. In-8°, 15 p. (Arch. de Kernuz.)

870^f. DU CHATELLIER (A.), *Notice biographique sur Guezno, ancien Représentant du peuple*. (*Journal l'Océan*, de Brest, 27 mars 1848.) (Reproduction de la notice de la *Biographie bretonne* de LEVOT.) (Arch. de Kernuz.)

870^g. DU CHATELLIER (A.), *Les volontaires de 1791*. (Journal l'Océan, 12 octobre 1870.) (Arch. de Kernuz.)

871. DUDON (R. P.), *Autour des démissions épiscopales de l'an X*. (Etudes religieuses, 5 juillet 1907, p. 43-47.) (Il y est question de l'évêque de Saint-Pol-de-Léon.)

872. DUINE (F.), *Le dernier évêque de Léon et les assignats*. (Bull. de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, 1913, p. 265.)

873. CHARRIER (Abbé J.), *Mémoires et correspondance d'un prêtre nivernais* [Jacques-Jean-Baptiste Imbert], *déporté en 1794* [complétés par la relation de l'abbé Jacques-Louis Durand], *avec une introduction, des notes et des notices biographiques sur 61 prêtres nivernais déportés à Nantes et à Brest pendant la Révolution*, par l'abbé J. Charrier. Nevers, impr. de G. Vallière, 1908. In-8° XXIX-226 p.

874. FLEURY (E.), *Le couvent des Carmes de Brest pendant la Révolution*. (Bull. de la Société académique de Brest, t. I, 1859, p. 164.)

875. FOUQUERAY (Abbé H.), *Notice sur les anciens jésuites massacrés aux journées de septembre 1792*. Lille, Paris et Bruges, 1907. In-8°, 59 p.

876. FOURNIER (E.), *Denis Bérardier, chanoine civil d'Arras*. (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1929, p. 205.)

877. HÉMON (P.), *La Révolution en Bretagne. Notes et Documents. Le comte du Trévou*. (Annales de Bretagne, t. XVII, p. 439; t. XVIII, pp. 106, 276.)

878. KERBIRIOU (Abbé), *L'Activité économique d'un prélat de l'ancien régime, Mgr de La Marche, évêque de Léon*. (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1922.)

879. KERBIRIOU (Abbé), *Nos confesseurs de la foi quillotinés pendant la Révolution*. (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1933, p. 115.)

880. LE BASTARD DE KERGUIFFINEC, *Parallèle des amiraux Villaret-Joyeuse et lord Howe dans les combats de 9, 10*

et 13 prairial, an 2 de la République. Ouvrage mêlé et suivi de principes de tactique navale. Brest, impr. Anner, 1837. In-8°, 80 p.

881. LE GOFFIC (Ch.), *La Tour d'Auvergne et la Jacquerie révolutionnaire en Bretagne*. (La Bretagne touristique, 15 juillet 1928.)

882. LE GOFFIC (Ch.), *Notre La Tour d'Auvergne*. Paris, 1934. In-16°, 96 p.

883. LE GRAND (Roger), *La petite histoire du Morbihan*. V. — *De Bar, l'Irréductible*. (Bull. de la Société polymathique du Morbihan, 1932.)

884. LE GUENNEC (Louis), *Les notabilités finistériennes en 1809*. (Journal *La Dépêche de Brest*, à partir du mois d'avril 1931.)

885. LE GUILLOU-PENANROS, *Le Président de Kerincuff. Etude biographique*. Brest, impr. de J.-B. Lefournier, 1874. In-8°, 24 p.

886. LE MOINE (E.), *Deux lettres de Guillaume Le Roux* [Administrateur du département du Finistère]. (Bull. de la Société académique de Brest, 1884-1885, p. 299.)

887. LE ROUX (Abbé Y.), *La persécution religieuse dans le Finistère sous la Révolution*. (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1932, pp. 137, 165, 211.)

888. LE ROUX (Abbé Y.), *Prêtres et laïcs guillotinés. Candidats du diocèse de Quimper à la béatification*. Quimper, impr. Cornouaillaise, 1933. In-8°, 262 p.

889. M. T. G..., *Une petite ville sous la Terreur* [Carhaix]. (Journal *Le Temps*, 6 novembre 1912.)

890. MASSON (F.), *L'affaire Becdelièvre, l'affaire du Châtelier, la contre-police de Cadoudal*. (Revue des Etudes napoléoniennes, mars-avril 1923.)

891. MESGUEN (Chanoine), *Les Ursulines de Saint-Pol-de-Léon pendant la Révolution*. (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1928, p. 326; 1929, p. 19.)

892. MOREAU DE JONNÈS, *Aventures de guerres civiles au*

temps de la République et du Consulat. Paris, 1893. In-8°, 469 p. (2^e édition).

893. OGÈS (Louis), *L'instruction dans le Finistère pendant la Révolution* (Bull. de la Société archéologique du Finistère, 1939, p. 67; 1940, p. 109; 1941, p. 68; 1942, p. 69.)

894. PARCHEMINOU (Abbé C.), *La Révolution au fond du Cap-Sizun*. Rennes, impr. de L'Ouest-Eclair, 1935. In-12, 235 p.

895. PELLARIN (D^r Ch.), *Souvenirs anecdotiques*. (Passages sur Brest et la Révolution en Bretagne.) Paris, librairie des Sciences sociales, 1868. In-8°.

896. PÉRENNÈS (H.), *Les ecclésiastiques du diocèse de Quimper déportés à Rochefort et à l'île de Ré en vertu de la loi du 19 fructidor an V*. (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1928, pp. 53, 115.)

897. PÉRENNÈS (H.), *Un ancien texte de la complainte de l'abbé Branellec, guillotiné à Brest le 17 avril 1794*. (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1930, p. 309.)

898. PÉRENNÈS (H.), *La résistance à la constitution civile du clergé à Saint-Pol-de-Léon et dans les environs en 1790 et 1791*. (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1932, p. 119.)

899. PÉRENNÈS (H.), *Descentes de cloches pendant la Révolution*. (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1932, p. 100.)

900. PÉRENNÈS (H.), *Une brochure adressée à son diocèse par Mgr de La Marche, évêque de Léon*. (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1933, p. 218.)

901. PÉRENNÈS (chanoine), SALUDEN (chanoine), ARMEL (Père), LIVINEC (abbé), CALVEZ (abbé), QUINIOU (abbé), LEMASSON (abbé), *Les prêtres du diocèse de Quimper morts pour la foi ou déportés pendant la Révolution*. Brest, impr. de la Presse libérale, 1928-1929. 2 vol. in-8, XV-544 et 200 p.

902. PÉRENNÈ (Henri), *Un évêque breton. Jean-Marie-Dominique de Poulpiquet de Brescanvel, évêque de Quim-*

per (1759-1840). Quimper, impr. Cornouaillaise, 1932. In-8°, 63 p.

903. PÉRENNÈS (Henri), *Poésies et chansons populaires bretonnes sur les affaires politiques et religieuses de la Révolution*. (*Annales de Bretagne*, t. XLI, pp. 188, 478; XLII, pp. 68, 394; XLIII, pp. 204, 454; XLIV, p. 154.)

904. PINGAUD (Léonce), *Correspondance de Lecoq et de Grégoire*. (*Bull. de la Société d'Emulation du Doubs*, 1905, p. 187.)

904 bis. PISANI, *L'élection du premier évêque constitutionnel* [Expilly]. (*Revue du clergé français*, t. XCV, 1898, p. 102.)

905. POCQUET (Barthélémy), *Le Bretagne avant la Révolution. Le Parlement de Bretagne en 1788*. (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1882, II, pp. 45, 89, 219, 257, 396, 457; 1883, I, pp. 50, 133, 177, 280, 398, 436.)

906. POMERET (Hervé), *La seconde Chouannerie dans les Côtes-du-Nord. Juin 1795-juillet 1796*. (*Bull. de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, 1934.)

907. POMMERET (Hervé), *La troisième Chouannerie*. (*Bull. de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, 1935.)

908. POMMERET (Hervé), *La liquidation de la Chouannerie*. (*Bull. de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, 1937.)

909. RICHARD (Jules), *Mémoire historique sur le général Chabot*. Niort, impr. Robin, 1844. In-8°, 92 p.

910. SAILLOUR (Abbé), *De Galliae calamitatibus, ab anno 1790 usque ad annum 1815, Carmen in undecim elegias distributum; auctore Ludovico Saillour, curato ex-Guiseney, in diocesi Corisopitensi*. Gesocribatis (Brest), e typographia G. M. F. Michel, 1818. In-12, 87 p. (Bibl. de Kerdanet.)

911. SALUDEN (chanoine), *Un protégé de Robespierre* [abbé Bérardier]. (*Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1928, p. 109.)

912. SALUDEN (chanoine), *Un recteur d'autrefois* [Abbé

Calvarin]. (*Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1928, p. 200.)

913. SALUDEN (chanoine), *Un difficile mariage* [complément à l'article 911]. (*Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1929, p. 213.)

914. SAVINA (Jean), *Les Fédérés du Finistère et la prise des Tuileries*. (*Journal La Dépêche de Brest*, 25 août 1911.)

915. SAVINA (Jean), *Dom Pierre Daveau, bénédictin de Sainte-Croix, Maire de Quimperlé sous la Terreur*. (*Journal L'Echo de Quimperlé*, 7-21 février 1930.)

916. SAVINA (Jean), *Instituteurs et écoliers à Quimperlé à la fin de l'ancien régime*. (*Journal L'Echo de Quimperlé*, 3 avril 1931.)

917. SAVINA (Jean), *Le couvent des Capucins de Quimperlé à la fin de l'ancien régime*. (*Journal L'Echo de Quimperlé*, 6 février 1931.)

918. SAVINA (Jean), *Le curé de Clohars sous la Révolution*. (*Journal L'Echo de Quimperlé*, 2-23 janvier 1931.)

919. SAVINA (Jean), *Un Quimperlois victime de la Terreur : Antoine Cuny*. (*Journal L'Echo de Bretagne*, 24 mai 1929; 6-13 mai 1932.)

920. SAVINA (Jean), *La descente des émigrés et Chouans à Névez, en messidor an III*. (*Bull. de la Société archéologique du Finistère*, 1929, p. 3.)

922. SAVINA (Jean), *Mazurié de Pennanec'h, ex-Constituant, défenseur des suspects à Morlaix en septembre-octobre 1792*. (*Bull. de la Société archéologique du Finistère*, 1932, p. 155.)

923. SAVINA (Jean), *Comment les nobles de Quimperlé quittèrent la ville en mars-avril 1790*. (*Bull. de la Société archéologique du Finistère*, 1933, p. 3.)

924. SAVINA (Jean), *La Tour d'Auvergne, amateur de chansons bretonnes*. (*Bull. de la Société archéologique du Finistère*, 1935, p. 56.)

925. SAVINA (Jean), *Quimper sous la Terreur. Le brûlis*

des saints de la cathédrale. (Bull. de la Société archéologique du Finistère, 1936, p. 3.)

926. SAVINA (Jean), *L'élection des députés du Finistère à la Convention nationale. Procès-verbal de l'assemblée électorale.* (Bull. de la Société archéologique du Finistère, 1937, p. 65.)

927. SAVINA (Jean), *La Révolution municipale à Quimper. Le comité permanent. 8 août 1789-28 janvier 1790.* (Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1941, p. 11.)

928. SAVINA (Jean), *Mgr de Saint-Luc et les Jacobins. Janvier-août 1790.* (Bull. de la Société archéologique du Finistère, 1942, p. 5.)

929. SCHLUMBERGER (G.), *Soldats de Napoléon. Journal de route du capitaine Robinaux (1802-1832).* Paris, Plon, 1908. In-12. (Cet officier a fait des séjours dans le Finistère.)

930. STROWSKI (S.), *Le député Boullé et les premiers mois de la Révolution.* (Nouvelle Revue, 1^{er} et 15 mars 1909.)

931. SÉBILLOT (P.-Y.), *La Carmagnole et les Fédérés bretons au 10 août 1792.* (Journal La Dépêche de Brest, 11 août 1911.)

932. SOUVESTRE (E.), *La Terreur en Bretagne.* (Revue des Deux-Mondes, 15 février 1839, t. 20, p. 81.)

933. SOUVESTRE (E.), *Mémoires sur la Chouannerie.* (Mosaïque de l'Ouest, 1845-1846, p. 3; 1846-1847, pp. 15, 39, 66.)

934. THOMANN (J.), *Deux illustrations de Guebviller.* [F.-Y Rudler, Préfet du Finistère]. (Revue d'Alsace, mai-juin 1934.)

935. TOULEMONT (Abbé), *A propos du ravitaillement en 1791.* (Bull. de la Société archéologique du Finistère, 1930, p. 49.)

936. THÉSÉE (A.), *Une fête de serment civique à Saint-Michel, district de Lesneven.* (Bull. le Vieux Papier, t. III, 1905, p. 126.)

937. WAILLE (V.-A.), *Obsèques de Mgr de la Marche dans son ancienne église cathédrale de Saint-Pol-deLéon* (18 septembre 1866). (Journal *L'Océan*, Brest, 26 septembre 1866.)

b) OUVRAGES ET ARTICLES ANONYMES

938. *Notice sur Charles Cornic (Mosaïque de l'Ouest, 1845-1846, p. 253.)*

939. *Notice sur Chappuis. (Mosaïque de l'Ouest, 1844-1845, p. 47.)*

940. *La Chouannerie dans le Finistère. Assassinat de l'Evêque Audrein.* (Journal *Le Finistère*, 12 avril 1873.)

941. *L'Evêque Audrein.* (Journal *Le Finistère*, 30 avril 1873.)

942. *La révolte de Fouesnant.* (Journal *Le Finistère*, 7-10 septembre 1887.)

943. *Prêtres jureurs.* (Journal *Le Finistère*, 29 février 1888.) [Réponse à un article, signé Kerven, paru dans *l'Union monarchique*, de Quimper, le 18 février 1888].

944. *Sur l'île de Sein pendant la Révolution.* (Journal *Le Finistère*, 29 mai 1889.)

945. *La guillotine à Brest pendant la Terreur.* (Supplément au journal *Le Publicateur du Finistère*, de Quimperlé, du 13 février 1891.)

946. *Les Fédérés du Finistère au 10 août 1792.* (Journal *Le Finistère*, 7 juillet 1892.)

947. *Deux visites à Quimper. 13 juin 1793-22 juin 1893.* (Journal *Le Finistère*, 13 juin 1893.)

948. *Victoire de Saint-Luc morte sur l'échaffaud, le 19 juillet 1794, pour avoir propagé des images du Sacré-Cœur.* Saumur, impr. Paul Godet, 1908. In-12, 41 p.

949. *Lanmeur, refus de serment à la Constitution civile du clergé.* (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1929, p. 297.)

950. *Discours prononcé le 6 décembre 1790, par M. Moal, curé du Minihy (Saint-Pol-de-Léon).* (Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie, 1929, p. 225.)

951. *Lizero a garante-vat ac a familiarite entré eur paysan fur, ac eun digentel breton*. S. I. M. DCC. LXXXIX (1789). In-8°, 48 p. [Lettres de bonne amitié et de familiarité entre un paysan sage et un gentilhomme breton]. (Bibl. Quimper, n° 10404.)

Les *Notices sur les paroisses*, insérées dans le *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, contiennent, comme par le passé, des détails sur la période révolutionnaire (1). Il en est de même pour les monographies paroissiales que M. le chanoine Pérennès a publiées, et dont nous croyons utile de donner le détail :

1. *Guengat*. Rennes impr. du *Nouvelliste*, 1941. In-8°, 64 p.
2. *Plonéour-Lanvern*. Brest, impr. commerciale et administrative, 1941. In-16, 75 p.
3. *Plozévet*. Brest, impr. commerciale et administrative, 1941. In-8°, 127 p.
4. *Ploudaniel*. Rennes. impr. du *Nouvelliste*, 1943. In-8°, 107 p.
5. *Plouénan*. Langonnet, impr. St-Michel, 1941. In-8°, 75 p.
6. *Plouescat*. Brest, impr. de la Presse libérale, 1941. In-8°, 137 p.
7. *Plougastel-Daoulas*. Langonnet, impr. St-Michel, 1941. In-8°, 101 p.
8. *Plouguerneau*. Langonnet, impr. Saint-Michel, 1941. In-8°, 159 p.
9. *Plouhinec et Poulgoazec*. Rennes. impr. bretonne, 1942. In-8°, 63 p.

(1) Une table analytique du *Bulletin Diocésain* a été publiée en 1942, sous la forme d'un volume in-8°, de 176 pages. Elle rendra la consultation de cette publication fort commode.

10. *Plounévez-Lochrist*. Langonnet, impr. St-Michel, 1941. In-8°, 123 p.
11. *Plourin-Ploudalmézeau et Brélès*. St-Brieuc, les Presses bretonnes, 1942. In-8°, 87 p.
12. *Plouvien*. Brest. impr. rue du Château, 1942. In-8°, 111 p.
13. *Plouvorn*. Rennes, impr. du *Nouvelliste*, 1943. In-8°, 86 p.
14. *Plouzané et Loc-Maria-Plouzané*. Rennes, impr. bretonne, 1942. In-8°, 77 p.
15. *Poullan*. Langonnet, impr. St-Michel, 1941. In-8°, 81 p.

On consultera encore les monographies ci-après :

Lamber, par L. Lok [D^r Louis Dujardin]. Rennes, impr. centrale, 1942. In-8°, 118 p. (Ecrit en breton.)

Sainte-Anne La Palud, par les abbés Bossus et Thomas. Brest, impr. de La Presse libérale (1935). In-8°, 87 p.

Sainte-Marie du Menez-Hom, en Plomodiern, par les abbés Pérennès et Thomas. Brest, impr. de la Presse libérale, 1928. In-8°, 71 p.

Landivisiau, fille du Léon, par Georges Thomas. Morlaix, impr. nouvelle, 1942. In-8°, 87 p.

L'utilisation des fonds de la période révolutionnaire des Archives du Finistère est désormais facile grâce au *Répertoire numérique de la série L*, publié par M. Henri Waquet, en 1941, en 1 vol. in-4° de 139 pages. Cet excellent instrument de travail est terminé par un index alphabétique de 38 pages, fort bien établi; il est accompagné, en outre, d'une carte du département du Finistère par cantons.

DANIEL BERNARD.

Index alphabétique ⁽¹⁾

- Abautret, 740.
Abgrall, 575, 576, 749.
Albert de Rions, 573.
Allain de La Roche, 846.
Arhan, 846.
Audrein, 580, 581, 582, 622,
756, 757, 940, 941.
Babin, 747, 748.
Bannalec, 858.
Barbé, 660.
Baud-Vachères, 741.
Becdelièvre, 390.
Belval, 590.
Bérard, 808.
Bérardier, 876, 911.
Bergevin, 591, 747, 748.
Bernicot, 810.
Besançon, 800.
Bigot de Préameneu, 801.
Billette, 808.
Blad, 751, 860.
Bohan, 609, 751.
Boissauveur, 598.
Bonaparte, 655, 656.
Boniface, 573.
Bonnemaison, 808.
Borie, 689.
Botherel, 719.
Boullé, 601, 930.
Branellec, 738, 897.
Brest, 578, 603, 610, 612, 615,
616, 629, 650, 651, 654, 662,
670, 681, 685, 687, 689, 696,
716, 717, 726, 730, 735, 743,
745, 747, 748, 753, 776, 778,
802, 804, 805, 806, 861, 865,
866, 873, 874, 895, 897, 945.
Breton, 801.
Broustail, 735.
Buhot, 785.
Cadoudal, 890.
Calvarin, 912.
Cambry, 781.
Cap-Sizun, 844, 894.
Carhaix, 601, 803, 889.
Carné de Carnavalet, 686, 766.
Castellan, 808.
Castelnau, 747, 748.
Chabot, 909.
Chappuis, 939.
Charuel, 808.
Châteaugiron (Abbé de), 700.
Châteaulin, 581, 710, 803.
Clech, 737.
Cléden-Cap-Sizun, 846.
Clohars-Carnoët, 918.
Concarneau, 769.
Conriet, 753.
Conversy, 686.
Cornic, 938.

(1) Les noms de lieu sont en *italiques*.

- Coroller, 604, 605.
Costiou, 801.
Cuny, 919.
Dabray, 751.
Dagorne, 808.
Dagorne-Dubot, 814.
Daveau, 915.
Debrie, 592.
Descognets, 720.
Desnos, 807.
Desrues, 610.
Detaillé, 809.
Dijon, 633.
Doraison, 612.
Du Châtellier, 890.
Du Couédic, 607.
Du Laurens, 733.
Du Trévou, 666, 877.
Elliant, 852.
Erm (d'), 731.
Expilly, 694, 725, 792 bis, 801.
Fleury, 751.
Floch, 586.
Fouesnant, 942.
Fréron, 803.
Gandon, 689.
Gauthier, 753.
Gillard, 686.
Girard, 808.
Gourhant, 740.
Goury, 618.
Grégoire, 904.
Guebville, 934.
Guerlesquin, 586, 801.
Guezno, 837, 838, 842, 870 e-f.
Guymar, 620, 621. .
- Habasque, 740.
Hecquet, 751.
Hémon, 862.
Hervé de Chef-du-Bois, 736.
Hoche, 624, 834, 870°.
Howe, 880.
Huchet, 623.
Hurault, 624, 808.
Ile de Ré, 896.
Ile de Sein, 944.
Imbert, 873.
Jolivet, 592.
Joly de Rosgrand, 843.
Keratry, 648.
Kéréon, 741.
Kergoat, 804.
Kervélégan, 863.
Laennec, 870.
Lainé, 857.
La Marche, 626, 627, 628, 630,
631, 633, 677, 765, 864 bis,
871, 872, 878, 900, 937.
Landerneau, 618, 670, 723,
727, 729.
Langoiran, 638.
Lanmeur, 949.
La Tour d'Auvergne, 601, 606,
644, 664, 755, 881, 882, 924.
Laurence, 751.
Leblanc, 737.
Le Breton (P. J.), 636.
Le Clerc, 753.
Le Coz, 587, 588, 638, 639, 642,
686, 700, 720, 750, 759, 766,
770, 800, 834, 870 b, 904.
Le Dall de Kéréon, 686, 766.

- Le Gac, 740.
Le Gorrec, 645.
Le Guel-Desplaces, 646.
Le Guen, 738.
Le Guillou-Kerincuf, 885.
Le Guillou-Stangalen, 648.
Leissègues, 859.
Le Notre, 753.
Le Paige-Debar, 848, 883.
Le Prince, 737.
Le Relecq, 673.
Le Roux, 801, 802, 886.
Lesneven, 646, 682, 683, 729,
763, 764, 772, 775, 779, 803,
936.
Levron, 737.
Liscoat, 658.
Loperhet, 723.
Loret, 810.
Lorient, 629, 670.
Malassis, 651.
Marec, 652.
Moal, 950.
Monglond, 607, n. 2.
Montecler, 741.
Morlaix, 577, 585, 586, 690,
705, 744, 746, 762, 771, 772,
780, 801, 810, 883.
Mazurié de Pennanech, 922.
Mougeat, 808.
Nantes, 873.
Névez, 920.
Nigeou, 690.
Nouvel, 655, 656.
Obelin, 751.
Ollitrault, 649, 658.
Paris, 625, 644, 748.
Pasco, 810.
Perlet, 612.
Perrin, 808.
Péton, 740.
Pie VII, 798.
Pleyben, 581.
Plounéventer, 885.
Plourin-Ploudalmézeau, 857.
Pont-Croix, 619, 670, 709, 803,
811, 847.
Postic, 659.
Poulpiquet de Brescanvel, 902,
Quéinnec, 661, 751.
Quiberon, 598, 667.
Quimper, 582, 583, 584, 585,
604, 605, 613, 620, 621, 623,
624, 631, 638, 639, 643, 648,
649, 652 bis, 658, 693, 694,
695, 698, 703, 707, 708, 711,
714, 719, 720, 754, 757, 758,
761, 773, 782, 787, 792, 793,
794, 795, 796, 797, 803, 804,
807, 808, 809, 864, 867, 888,
896, 925, 927, 947.
Quimperlé, 742, 803, 915, 916,
917, 923.
Redon, 865.
Rennes, 700, 725, 759.
Robespierre, 808, 913.
Robinaux, 929.
Rocheport, 681, 896.
Rougemont, 741.
Roujoux, 663.
Roussel, 738.
Royou-Guermeur, 614.

Ruault, 751.

Rudler, 934.

Saint-Alouarn, 592.

Saint-Brieuc, 594, 595, 799.

Saint-Luc (Conen de), 928,
948.

Saint-Pol-de-Léon, 628, 704,
891, 898, 937, 950.

Sannier, 690.

Sens, 680.

Sérandour, 808.

Sizun, 723.

Tallien, 667.

Tilly, 862.

Tréflex, 856.

Tréhot-de-Clermont, 670.

Tréhouart, 669.

Trouille, 747, 748.

Tuncq, 856.

Valentin, 834, 870 d.

Verguet, 672, 673.

Villaret-Joyeuse, 866, 880.

Villedieu, 751.

Vincent, 751.

Vinoc, 808.

Yvonnet du Run, 620.

Le Peintre Jules NOEL est-il né à Quimper ?

Jules Noel est un peintre de grand talent qui a dignement marqué sa place à côté des Corot, des Théodore Rousseau, des Jules Dupré, des Daubigny, dans l'école des paysagistes français du xix^e siècle. Au début du Second Empire, il jouit d'une véritable popularité artistique dans un genre essentiellement français, le paysage, où il a révélé d'éminentes qualités d'artiste.

Quimper a voulu qu'un de ses artistes les plus délicats ne restât pas sans souvenir dans sa ville natale. Elle a accueilli sept de ses toiles dans son musée des beaux-arts, puis elle a donné son nom à une rue de la ville.

Mais voici que des érudits sont venus contester à Quimper l'honneur d'avoir vu naître Jules Noel. Peu à peu, le doute a pénétré dans certains esprits, parce que la fille du peintre, une dame Jacou, mal informée des origines de sa famille, a donné créance à des souvenirs lointains, vagues et erronés. Tandis que le peintre se flatta toujours de sa naissance quimpéroise, sa fille dira, plus tard, qu'il était né à Nancy. Les plaques indicatrices du nom de la rue ne dissipent pas le doute, car elles ne portent que ces deux mots « Jules Noel », sans aucune indication de date, de lieu ni de qualité.

Nous avons voulu en avoir le cœur net et résoudre, si possible, un problème qui intéresse l'amour-propre de notre cité, jalouse de conserver ses gloires locales.



Louis-Martin Noel, le père de l'artiste, était Lorrain d'origine. Il naquit en 1770 à Sornéville, district de Sa-

lins-Libre (Château-Salins) dit un document de l'époque révolutionnaire (à quatre lieues au N.-E. de Nancy). Noël s'engagea dans l'armée dès qu'il eut l'âge requis. Après avoir fait, jusqu'en l'an III, toutes les campagnes de la Révolution, il se trouvait, en octobre 1795, avec le grade de sergent à la 67^e demi-brigade venue en garnison à Quimper.

Le séjour en Cornouaille lui plut infiniment et il résolut, son engagement terminé, de s'établir à Quimper. Il ne fut pas seul à prendre cette détermination; un de ses camarades, caporal au même régiment, Claude-François Zens, originaire de Nancy, suivit aussitôt son exemple. Noël et Zens, en quittant l'armée, n'avaient que de vagues projets d'avenir, la carrière des armes ne les avait pas préparés à l'exercice d'une profession dans la vie civile. Pourvus d'une bonne instruction primaire, ils espéraient trouver un emploi dans une administration publique. Au pis-aller, ils se feraient tous deux instituteurs et c'est d'ailleurs ce qui advint.

Dès la fin de l'été de 1795, Louis-Martin Noël fut fiancé à une jeune lingère de 19 ans, Marie-Françoise Lacroix de Moy, originaire de Plougasnou, où son père était employé des fermes. Orpheline de mère, Marie-Françoise vint habiter Quimper dès qu'elle fut en âge de gagner sa vie. Elle reçut l'hospitalité de sa sœur, Marie Bodin, née d'un premier mariage de sa mère. Marie Bodin avait épousé Jean Jarige, marchand fripier, rue du Sallé. Au mariage, célébré le 27 octobre 1795, furent présents Claude Zens, le citoyen Pierret, quartier-maître trésorier de la demi-brigade et, du côté de la mariée, les Jarige et quelques personnes distinguées de la bourgeoisie quimpéroise, Mme Bonet, femme du président du Tribunal de Commerce, Le Breton de Villeblanche, ancien procureur syndic du district, et sa femme née Suzanne Yvonnet du Run.

Les nouveaux mariés allèrent habiter Place de la Na-

tion (place Terre-au-Duc), c'est là du moins que va naître en 1800 une de leurs filles. Noel se disait « maître d'écriture ». Le 11 mars 1798 fut baptisée l'ainée des enfants, Marie-Joseph-Hyacinthe Noel. Le parrain, Hyacinthe Clémansin, avocat, rue Rossignol (rue Saint-Mathieu), beau-frère de Le Breton de Villeblanche, donna à l'enfant un de ses prénoms; la marraine, Mme Jarige, née Marie-Josephe Bodin, lui donna ses deux autres prénoms.

Le 5 février 1800, le maître d'écriture de la place de la Nation se présente à la mairie pour déclarer la naissance d'une seconde fille, Marie-Jeanne-Georgette.



Au début du Consulat, le ménage Noel quitta Quimper pour aller habiter Nancy. Bonaparte, réorganisant les services civils du Ministère de la Guerre, venait de créer des emplois nouveaux susceptibles d'être occupés par d'anciens militaires. C'est ainsi, sans doute, que Noel devint « secrétaire employé au bureau du Commissaire aux revues à Nancy », fonctions qu'il exerça jusqu'à la fin de l'Empire.

Un fils, l'ainé des garçons, naquit à Nancy, le 4 janvier 1810. Il reçut les prénoms de Louis-Assez. Nous ignorons ce que devint cet enfant; peut-être mourut-il en bas-âge.

L'ainée des filles, Marie-Josephe-Hyacinthe ne paraît pas avoir accompagné ses parents à Nancy; elle fut élevée à Quimper par sa tante, Mme Jarige, rue du Sallé. A peine âgée de 16 ans et demi, elle fut fiancée à un jeune ébéniste quimpérois, Jean-François Canet, dont quatre frères à la fois, Louis, Athanase, Jean et Constantin, venaient de participer aux dernières campagnes de l'Empire.

A l'occasion de ce mariage, M. et Mme Noel résolurent de revenir à Quimper. L'emploi qui les faisait vivre à Nancy fut supprimé à la suite des désastres de la fin du

règne. Le 5 septembre 1814, ils assistent à Quimper au mariage de leur fille; tous deux signent l'acte. Louis-Martin Noel va demeurer rue des Gentilhommes et reprend sa profession de « maître d'écriture ».

Un an après son retour en Cornouaille, le 29 septembre 1815, il déclare à la mairie la naissance d'un fils, Jean-François-Achille Noel. Bien que le prénom de Jules ait été omis à l'état civil, il s'agit certainement de Jules Noel, le futur artiste.



En ce qui concerne cette naissance, deux thèses sont en présence. La première, conforme à la tradition locale, affirme que le peintre Jules Noel est né à Quimper en 1815; la seconde, soutenue par un érudit de haute valeur, le marquis de Surgères (*Iconographie bretonne*, t. I, p. 125), tend à le faire naître à Nancy en 1810.

La difficulté vient de ce que le prénom de Jules attribué à un fils de Louis-Martin Noel ne figure à l'état civil ni à Quimper ni à Nancy. D'après les recherches que nous avons fait effectuer à Nancy, sur les registres de l'état civil de 1800 à 1814, il n'a été trouvé qu'un seul acte de naissance d'un enfant Noel issu du mariage contracté entre Louis-Martin Noel et Marie-Françoise Lacroix. Cet enfant portait les prénoms de « Louis-Assez ». Au prénom de « Louis », on aurait plus tard, dit-on, substitué celui de Jules pour distinguer le fils du père. Ce n'est guère vraisemblable.

A cela, on peut répondre que tous les biographes, jusqu'à la publication de l'« *Iconographie bretonne* », ont assuré que Jules Noel était né à Quimper. L'artiste lui-même s'était pris d'un tel amour pour la Bretagne qu'il répétait à chacun qu'il était Breton, né sur les bords de l'Odet; il eût été désolé si quelqu'un était venu lui dire le contraire. Pour parler ainsi, il s'en rapportait évidemment au témoignage de ses parents.

L'auteur de l'« *Iconographie* » paraît avoir ignoré l'exis-

tence de Jean-François-Achille, né à Quimper en 1815. Il est à remarquer que le « Dictionnaire des Contemporains » de Vapereau, d'une érudition du meilleur aloi, publié avant la mort de l'artiste, lui attribue les quatre prénoms de Jean-François-Achille-Jules. Comment expliquer l'omission du prénom Jules sur l'acte de naissance? Inadvertance du scribe, oubli des déclarants? De telles omissions n'étaient pas rares autrefois; mais dans la pratique cela ne tirait guère à conséquence et l'on négligeait souvent de faire faire des rectifications tardives.

Les trois prénoms : Jean-François-Achille, qui n'ont pas été contestés à l'artiste, désignent évidemment l'enfant né à Quimper et ne pouvaient s'appliquer à son frère né à Nancy. C'est donc à juste titre que la ville de Quimper peut revendiquer le brillant artiste comme un de ses enfants.

Jean SAVINA.

La maison des pauvres de la Paroisse de Crozon

La paroisse de Crozon fut pourvue d'organisations hospitalières assez tôt. D'après le chanoine Abgrall, la chapelle de Saint-Jean Leidez, établie au bord d'un ruisseau et près d'une jolie fontaine, à 3 m. N.-N.O. du bourg, sur la route du Fret, aurait pu être fondée par les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem au ^x^e siècle (1). Le souvenir de cet établissement ne nous est pas parvenu, peut-être la salle d'hôpital était-elle constituée par la chapelle et comme cela était fréquent à l'époque (2).

L'établissement actuel ne nous est bien connu que depuis le début du ^{xvii}^e siècle; il fut fondé par une demoiselle ou une dame de petite noblesse de la famille de Kerlenguy, sur l'identité de laquelle nous ne sommes pas exactement fixés. A l'exemple de nombreuses fondations similaires, comme celles de Châteaulin et de Pont-l'Abbé (3), la donatrice, outre l'établissement et un certain nombre de terres, fixait le règlement intérieur en limitant à douze le nombre des indigents à y admettre; ce chiffre était motivé par le souvenir des douze apôtres.

Le premier établissement était situé sur la terre de Poulpatré, dans le village du même nom, qui est devenu

(1) Chan. Peyron et Abgrall, *Notices sur les paroisses*, t. II, p. 472. — Chan. Guillotin de Corson, *Pouillé Historique de l'Archevêché de Rennes*, t. III, p. 249.

(2) Chan. Peyron, *Les Eglises et les chapelles du diocèse de Quimper*, *Bull. Soc. Arch. Finistère*, 1903, p. 140.

(3) Arch. Ile-et-Vilaine, C 1275, et Chan. Guillotin de Corson, *ibid*, p. 257.

depuis la rue de Châteaulin, à l'emplacement du n° 24 de cette rue. Ce nom de rue de Poulpatré fut gardé jusqu'à 1919 environ; il nous est encore rappelé par le cadastre qui mentionne le terrain sur lequel est construit l'hospice actuel sous le nom de Parc Poulpatré.

Pour des motifs que nous ignorons, l'établissement fut transféré en 1660 du n° 24 au n° 2 de la rue, dans une maison à un étage sans doute construite pour lui, qui fut détruite en 1910, mais dont on a conservé les trois niches pour statues placées sur la façade et l'écusson de Kersanton portant les armes de la famille de Kerlenguy: « d'argent à l'aigle éployée de sable ».

Les locaux se composaient de trois chambres, de trois cuisines et d'un cabinet. Un puits était creusé dans la cour et l'on cultivait des plantes médicinales dans le jardin (4). La maison vécut à sa guise jusqu'à la déclaration royale du 12 décembre 1698 qui vint réglementer l'administration hospitalière.

Désormais, un prêtre, aidé d'une femme dite mère des pauvres, en assura la gestion sous l'autorité du sénéchal, du procureur du roi, du recteur et des membres du général ou conseil de fabrique. A partir de 1705, les registres de l'état civil mentionnent régulièrement les décès des pensionnaires; en 1722, le directeur, l'abbé Laurent Lespagnol, âgé de 74 ans, originaire du village de Lesquifinéc et chapelain de Saint-Jean Leidez, y décède.

Les ressources de la maison étaient variées, les quêtes en nature lui rapportaient du sarazin pour faire le pain noir destiné à l'alimentation des pensionnaires — il ne disparut qu'en 1901 de l'ordinaire. La fabrique, la cure l'aidaient dans la mesure de leurs moyens; il était d'usage en outre de prélever des droits sur les ventes d'épaves: le 11 novembre 1762, à l'issue de la vente de la cargaison du vaisseau « Le Prince Christian », de Bergen, échoué

(4) A. D. 19 L 5. — 8 novembre 1790 et Acte du 27 mai 1783. Arch. Du Châtelier, à Kernuz, liasse XVI.

devant le Pouldu, en Crozon, Louise Largenton, mère des pauvres et tertiaire de Saint-François, donne quittance d'une somme de 13 livres (5).

De faibles ressources régulières étaient fournies par les fondations de pieux paroissiens; nous en trouvons en 1734 se montant à 12 livres, d'autres atteignent 2 à 4 livres; toutes sont assises sur des biens dispersés dans la presque île de Crozon tout entière (6). En outre, une partie de ses biens avait été placée sur le Clergé de France et rapportait annuellement, en 1786-89, la somme de 50 livres 8 sols (7).

La petite aisance de l'établissement fut l'origine de divers démêlés. Le 21 janvier 1710, Michel L'Hélias, prêtre, faisant pour les pauvres de cette paroisse, demande requête de plaigement (8). Plus tard, un procès est engagé contre le nouveau recteur, l'abbé Du Beaudiez (9), par la fabrique; ce dernier à la mort du dernier économe, l'abbé Palud, décédé fin 1763, s'empara du 1^{er} au 5 janvier 1764 des titres de l'hôpital qu'il considérait comme annexe de la cure. L'opération eut lieu en présence de Louise Largenton, du nouvel économe, l'abbé Balcon, 41 ans, et du curé, l'abbé Joseph-Charles Le Nir, 44 ans (10). La fabrique entama un procès qu'elle perdit d'abord au présidial de Quimper; elle voulut en appeler au Parlement de Rennes et fut obligée de demander l'autorisation, qui lui fut d'ailleurs accordée, d'imposer la somme de 2.000 livres pour poursuivre l'affaire (11).

En 1790, le bien de l'hospice fut considéré comme bien national; l'Etat promit de fournir le nécessaire à l'établissement, mais la promesse fut mal tenue dans ces temps troubles. On ne le laissa cependant pas périr.

(5) A. D. B 4373.

(6) A. D. série Q non classée.

(7) A. D. 1 G 475.

(8) A. D. série B, registre non classé, fol. 10 V^o.

(9) Recteur de 1764 à 1773.

(10) A. D. B 463.

(11) Arch. Ille-et-Vilaine, G 1215.

Si on lui imposa le remboursement de certaines rentes foncières ou constituées, certaines terres du domaine de Poulpatré lui furent conservées. La gestion avait été assurée par l'abbé Balcon (12), assisté de Catherine Roland comme mère des pauvres. L'abbé Balcon fut obligé de s'abriter pendant les périodes de persécutions religieuses et ses biens furent saisis à l'hôpital où il logeait, parce qu'il n'avait pas acquitté ses impôts et qu'il n'avait pas prêté le serment civique (13). La situation matérielle des indigents (trois hommes et onze femmes) devait souffrir de cet état de choses, car il ne restait plus comme ressource que 123 livres 3 sols et 3 deniers de rentes annuelles (14).

Le 9 mars 1792, la municipalité délégua trois de ses membres, les sieurs Daniel Hénault et Penanrun, pour établir un inventaire des lieux et des titres; ils en profitèrent pour signaler le délabrement de la maison. Le 5 août, le maire, Le Bouédec, renouvela sa descente et dans un style « sensible » insista à nouveau auprès du Directoire du district; ils n'eurent pas beaucoup plus de succès (15). La municipalité désigna un de ses membres pour l'administrer (16). Nous trouvons une vente de biens du 2 prairial an III et une fois la Terreur passée, nous assistons à une reconstitution des revenus. Le 26 brumaire an VI, les revenus avaient passé à 297 livres, il s'y ajoutait 1.000 livres de rentes sur le clergé. Malgré la dévaluation, cette somme était suffisante pour faire vivre les cinq pensionnaires qui s'abritaient dans l'hospice, le 24 floréal an VII, un homme et quatre femmes (17).

(12) Jacques Balcon, né à Crozon en 1761, mort curé de Crozon le 16 octobre 1829.

(13) Archives Municipales de Crozon.

(14) A. D. 19 L 5.

(15) A. M. Crozon et A. D. 23 L 9.

(16) Arch. Du Châtelier à Kernuz - Liasse XVI - 29 mars 1792.

(17) A. D. 23 L 6 - 19 L 5 - 21 mai 1795 - 16 novembre 1797 - 3 mai 1799.

Le 16 ventôse an IX, l'hospice recevait des titres de rente provenant des fabriques du canton. Par arrêté des consuls, il lui fut cédé ultérieurement 425 livres, 10 sols, 6 deniers. On remboursait enfin, le 25 avril 1806, une rente de 1.286 livres, 2 sols et le convenant Pennamoreach, en Saint-Nic, de 1.320 livres (18).

Sous le Directoire et l'Empire, l'établissement continue à fonctionner normalement. Le 2 juillet 1855, les vieillards et les infirmes furent confiés aux religieuses du Saint-Esprit; la Sœur Ildefonse en fut la première supérieure. Elle était assistée de la Sœur Anne de Jésus (Le Bastard de Mesmeur). Elle fit faire à l'hygiène de grands progrès dans la maison grâce aux dons du chanoine Mercier, curé de Saint-Louis de Brest, et remit en valeur les champs de l'hospice. Elle quitta Crozon pour Kérinou le 1^{er} janvier 1857. Le terrain de l'hospice fut partagé cette année pour permettre d'édifier la communauté des Sœurs (19).

Malgré les réparations, les bâtiments continuaient à se dégrader et, en 1889, le maire, M. Louboutin, les signalait à l'administration et proposait des les vendre avec leurs dépendances pour en affecter le produit à la construction d'un nouvel établissement.

Ce projet se réalisa sous la forme d'un corps de bâtiment à deux étages pourvu de deux ailes encadrant une cour. Les aménagements ne tarderont pas à être insuffisants; en 1899, le Conseil municipal était saisi de la question. M. Louboutin proposait de construire une grange pour pouvoir disposer des locaux du deuxième étage, alors affectés à un autre usage. En 1901, on discuta de la construction d'un hôpital annexe proposé par l'administra-

(18) A. D. série Q non classée, 6 mars 1801 et 64 L 32.

(19) Marie-Françoise Le Jeune née le 22 mars 1820, à Penhoat, en Plounéour-Ménez, décédée supérieure générale des Filles du Saint-Esprit à Saint-Brieuc, le 25 mai 1910, *Portraits de famille*, 1942, p. 27-34, et *Bul. Soc. Arch. Finistère*, T. LXXI. A.-H. Dizerbo, *La Sœur Anne de Jésus et son œuvre*, 1943, p. 61.

tion, mais la charge en était trop lourde pour la commune; en 1903, le Conseil municipal songe à nouveau à installer des chambres pour contagieux au deuxième étage. Finalement, on y installa, en 1923, le dispensaire anti-tuberculeux.

Cependant, la place continuant à manquer et l'hospice ayant cessé d'être communal pour devenir départemental, un grand programme de construction fut réalisé en 1934. La guerre devait le vider en 1942 (20); les Allemands y installèrent un observatoire. A la libération, en septembre 1944, il devint caserne des F. F. I., puis mairie provisoire.

Sa carrière hospitalière reprendra quelque jour. Trois siècles en ont démontré l'utilité (21).

A.-H. DIZERBO.

(20) On en déménagea une armoire portant l'inscription suivante: « Faite par Yvon Le Mignon, le 29^e jour de septembre 1672 Philippe Largenton, fabrique. » Cette armoire semble provenir de la sacristie où elle contenait les archives paroissiales.

(21) Voir A. H. D., *L'Hospice depuis les origines*, rubrique Crozon, dans « La Dépêche de Brest », 24 septembre 1936, et L. Crouan, *Les Kerlenguy de Poulpatré. Une injustice à réparer*, « Le Patriote de l'Ouest » du 1^{er} au 8 novembre 1945..

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LXXI

PREMIÈRE PARTIE.

Table des procès-verbaux des délibérations

	PAGES
SÉANCE DU 27 JANVIER 1944.. . . .	VII
Admission de nouveaux membres. — Présentation de <i>l'Histoire de la Bretagne</i> , par Henri Waquet. — Découverte de tombes préhistoriques à Audierne. — Le calvaire de Landivisiau. — Présentation d'un mémoire de Georges Thomas, sur l'industrie et le commerce de la toile en Bretagne. — Règlements sanitaires dans le Finistère. — Le Père Bougeant.	
SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1944.. . . .	VIII
Admission de nouveaux membres. — Décès de M. Jarno. — Chanson bretonne sur les danses et costumes. — Une clé de voûte de la cathédrale de Perpignan portant les armes d'Anne de Bretagne et de Charles VIII. — Disparition de l'arbre de la Liberté de Plouvorn. — Compte rendu du roman de Ch. Chassé : <i>Fanch Lagadec, tambour de la République</i> . — Présentation de l'ouvrage de M. Dezarrois donnant la liste des monuments et sites classés, sauf les objets mobiliers. — Condi-	

tions d'attribution des prix d'histoire et de géographie de Bretagne et de monographie bretonne.

SÉANCE DU 30 MARS 1944... ..

X

Photographies du menhir détruit « La République », à Crozon. — Le peintre Quimpérois Jules Noël. — Un exploit de Duguay-Trouin. — Archives de Kerdanet. — Fait divers quimpérois.

SÉANCE DU 27 AVRIL 1944... ..

XI

Décès de Mme Pilven et de M. Le Bolloc'h. — Admission d'un nouveau membre. — Frais d'impression du *Bulletin*, relèvement de la cotisation et du prix des volumes de la collection. — Don fait à la Société archéologique du menhir de Kerbiquet, en Spézet. — Musée préhistorique de Penmarc'h; vœu pour sa conservation dans le Finistère. — Acte de fondation d'une chapellenie dans la cathédrale, par Thomas Furic, recteur de Landrévarzec et de Gouesnac'h, en 1480.

SÉANCE DU 25 MAI 1944... ..

XIII

Décès de M. le chanoine Herry. — Admission de nouveaux membres. — Présentation de l'ouvrage : *La vie de Jean-Marie Le Bris, marin breton, précurseur de l'aviation*. — Fouilles de Kerilien, en Plounéventer. — Correspondance de Mme Mahé de Berdouaré, de Kerlaouen, en Riec, avec son frère à Honfleur. — Rappel de l'article de R. Couffon sur les *Limites des cités gallo-romaines dans la péninsule armoricaine*. — Les hivers doux et secs en Cornouaille autrefois. Cantique du Père Maunoir pour demander la pluie.

— Présentation du dernier fascicule des *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*.

SÉANCE DU 29 JUIN 1944.. . . .

XV

Décès de M. Auguste Caroff. — Admission de nouveaux membres. — Le Calvaire de Pen-cran. — Découverte de sépultures à coffret à Prat-al-lan, en Plomelin. — Le cimetière de Ploéven; conservation de la pierre tombale de l'abbé Henri Savina. — L'hospice de Crozon. — Présentation du troisième cahier de l'Institut celtique de Bretagne.

SÉANCE DU 27 JUILLET 1944.. . . .

XVI

Admission d'un nouveau membre. — Découverte de cercueils dans le sol de la place Saint-Corentin. — Subvention accordée à la Société par le Département. — Le menhir de Kerbiquet, en Spézet. — Présentation d'une notice sur la famille de Botdérü. — Présentation de l'ouvrage : *La bataille de Poitiers en 1536 et la construction de la France*, par Tourneur-Aumont.

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1944.. . . .

XVIII

Décès de MM. d'Espières, de Guébriant et Le Berre. — Analyse du journal de bord du vaisseau *Le Languedoc*. — Dommages de guerre causés aux monuments du Porzay et de la presqu'île de Crozon. — Protestation de la Société contre le projet de démolition du donjon du château de Pont-l'Abbé. — Lecture d'un mémoire sur *l'Instruction publique sous le Consulat*. — Correspondance de René Prigent de Kerallain.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1944.. . . .

XX

Reprise de la présidence de la Société par M. Waquet. — Admission de nouveaux membres. — Rappel du souvenir du comte de Rosmorduc et de ses travaux. — Le calvaire de Pencran. — Pierres avec inscriptions dans la chapelle de Saint-Végan, en Edern. — La colonie bretonne du Périgord. — Présentation de la brochure de l'abbé Falc'hun sur la *Langue bretonne et la linguistique moderne*. — Départ de M. Rousseau, nommé archiviste en chef de l'Aube.

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1944.. . . .

XXII

Admission de nouveaux membres. — Guillaume Le Jean. — Présentation du manuscrit des « Matériaux pour l'histoire de la Révolution dans le Finistère ». Supplément. — Deux actes de prise de possession de la paroisse de Pleyben. — Présentation de la copie d'un factum concernant François-Marie Buhot de Kersers. — Election du bureau; remplacement de M. Rousseau, dans les fonctions de secrétaire, par M. Dizérbo.

DEUXIÈME PARTIE

Table des Mémoires

	PAGES
I. Le jeu de boules des Païens à Ouessant, par N. SPÉRANZE..	3
II. La barque de Rostudel, par le D ^r VOURC'H..	7
III. La Légende de sainte Triphine et de saint Trémeur et l'origine de leur culte, par R. COUFFON..	9
IV. La Bretagne, sainte Anne et les Vierges noires, par Charles CHASSÉ..	21
V. Contribution à l'histoire de l'industrie et du commerce de la toile en Basse-Bretagne, par Georges-M. THOMAS..	27
VI. Matériaux pour la Bibliographie de l'histoire de la Révolution dans le département du Finistère. Premier supplément (1928-1945), par Daniel BERNARD..	37
VII. Le peintre Jules Noël est-il né à Quimper ? par Jean SAVINA..	88
VIII. La maison des pauvres de la paroisse de Crozon, par A.-H. DIZERBO..	93

